Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15537 – 7 F — DIMANCHE 8 - LUNDI 9 JANVIER 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Un demi-siècle

CINQUANTE ans durant, « le Monde » a ouvert sa « une » sur un bulletin de l'étranger. Celui-ci se retrouvera désormais en page intérieure, dans la séquence « Horizons ». Belle *occasion de jeter un coup d'œil* sur le demi-siècle écoulé.

Décembre 1944 voyait naître, en même temps que notre journal, le monde bipolaire annoncé par Tocqueville. Allemands et Japonais résistaient encore, mais le sort de la guerre ne faisait plus de doute. Le tribut qu'elle avait payé à la victoire vouait la Grande-Bretagne à n'être plus qu'une comparse, condamnée comme la France à perdre son empire. Au zénith de leur puissance et de leur prestige, Etats-Unis et URSS allaient se partager l'univers.

L'ÉPÉE de Damoclès nucléaire les ayant retenus, après quelques chaudes alertes, « au bord du gouffre », les deux « super-grands » ne se seront fait la guerre, de la Corée à l'Afghanistan, que par peuples du tiers-monde interposés. L'Europe y gagna une période de paix sans précédent et l'Allemagne finit par se réunifier sans tirer un coup de feu.

Le mur de Berlin entraîna *dans sa chute les derniers* piliers vermoulus de l'ordre communiste. Ceux qui avaient cru – à l'Est comme à l'Ouest – aux promesses d'un avenir radieux virent disparaître leurs ultimes illusions. Bien vite, pourtant, les joies de la liberté reconquise perdirent leur éclat. Sur les décombres du « socialisme réel », il fallait se colleter avec la rude transition vers la démocratie et le marché.

Des profondeurs de l'empire rouge englouti resurgissaient tous les mauvais courants *longtemps contenus sous* la banquise communiste : nationalismes exacerbés, haines ethniques et religieuses, racisme et xénophobie. Autant de maux qui, le chômage et l'exclusion aidant, n'épargnaient pas tout à fait l'Occident, tandis que la Russie de Boris Eltsine, en proie à la tentation autoritaire, faisait le rude apprentissage de la démocratie.

LE monde d'aujourd'hui donne aussi des raisons d'espérer : la *liquidation de l'apartheid*, le processus de paix au Proche-Orient, la paix promise en Irlande du Nord, et, bien sûr, la construction de l'Europe, pour laborieuse qu'elle soit. Ces signes heureux ne peuvent faire oublier la violence qui déchire l'Algérie, le Rwanda, la Bosnie, le Caucase, le risque de prolifération nucléaire, l'incertitude d'une Chine qui a mis les recettes du capitalisme au service *de sa consolidation totalitaire*. Le contrôle des naissances n'a pas empêché un doublement de la population mondiale et les pays pauvres – Afrique en tête – ne sont pas seuls à connaître les ravages de la faim, du sida, de la drogue et du crime.

Du coup, la croyance dans le progrès laisse facilement la place à un égoïsme, individuel ou collectif, qui conduit les uns à un frileux repli sur soi, les autres à un suicidaire déchaînement de haine. Voilà pourquoi notre fin de siècle indécise, débarrassée de ses prophètes et de ses idéologies, doit réinventer les valeurs qui *la guideront au seuil du* troisième millénaire.



Tout en défendant l'intégrité territoriale de la Russie

M. Clinton demande à M. Eltsine d'épargner les civils en Tchétchénie

Face à la brutalité de l'intervention russe en Tchétchénie et à la multiplication des critiques qu'elle suscite dans le monde, le président américain, Bill Clinton, est sorti de sa réserve, vendredi 6 janvier, pour demander à Boris Eltsine de mettre un terme aux attaques afin d'épargner la vie des civils. M. Clinton exprime son soutien à l'intégrité territoriale de la Russie, mais se dit préoccupé par les « énormes pertes civiles ». Washington, qui continue de considérer ce conflit comme une affaire interne à la fédération russe, craint toutefois qu'il ne déstabilise M. Eltsine, jugé le meilleur garant des réformes démocratiques.



WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis sont inquiets de la détérioration rapide du climat politique que paraît entraîner, à Moscou, la crise tchétchène. La lettre adressée, vendredi 5 janvier, par Bill Clinton à Boris Eltsine ne constitue pas un avertissement, encore moins une menace, mais plutôt un conseil pressant. En insistant sur la nécessité de réduire au minimum les pertes civiles, et en demandant à M. Eltsine de considérer la proposition des Européens de rechercher une solution politique au conflit dans le cadre de l'Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le président américain s'efforce de convaincre son homologue russe qu'il est de son propre intérêt de mettre fin au bain de sang à Grozny.

Si les Etats-Unis se sont résolus à prendre cette initiative, c'est notamment parce que la multiplication des réactions critiques de pays occidentaux devant la brutalité de l'intervention russe rendait plus qu'insolite le silence américain. Comme si les Etats-Unis accordaient à Moscou une sorte de statut privilégié en matière de non-respect des droits de l'homme. D'autre part, l'évolution de la situation, sur les plans *tant militaire que politique*, soulève la question du bien-fondé de la politique de soutien à Boris Eltsine jusque-là suivie par l'administration Clinton.

Un récent rapport de la CIA, *dont le Washington Times a*, le premier, fait état, émet de sérieux doutes sur la réalité du pouvoir exercé par le président russe.

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 4 et nos autres informations page 3

Changer « le Monde »

La nouvelle formule de notre journal est lancée le 9 janvier. Huit mois de travail, de discussions, d'aventure

Changer *le Monde*. Le vrai, le nôtre ! Ce fut une rude commande, époustouflante à *vrai dire. Mais Jean-Marie* Colombani, nouveau directeur-gérant, et Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction, le demandaient sur un ton d'évidence. Ce vieux *Monde* dont nous sommes tous les gardiens *vigilants, dont nous avons été* tour à tour les amants transis et dépités, ravis et furieux, il fallait le dépoussiérer, le réformer, le moderniser. En un mot, le changer.

Changer *le Monde*... Un demi-siècle d'histoire du journal nous dominait du haut de son titre en gothique. Cela relevait *de la franche folie*. De l'improbable, sans nul doute, du pari, à coup sûr. Et nous nous rappelions, sens des proportions bien compris, le mot de notre fondateur, Hubert Beuve-Méry, à la veille du lancement du *Monde* le 18 décembre 1944 : *« Cela me paraît une des plus belles histoires de fous de ce temps, qui en compte pas mal. »*

Cinq « fous » furent donc désignés, au début du printemps 1994. Deux professionnels extérieurs au journal : Jean-François Fogel, quarante-sept ans, ancien journaliste devenu conseiller en matière de presse, et Jérôme Oudin, quarante-trois ans, graphiste et fondateur de Design Dept. Et puis Philippe Labarde, cinquante-cinq ans, directeur de l'information au *Monde*, Laurent Greilsamer, quarante et un ans, rédacteur en chef, et Michel Lefebvre, trente-neuf ans, chef adjoint du secrétariat de rédaction. Cinq électrons qui se retrouvèrent à la mi-mai à quelques coudées de notre imprimerie d'Ivry-sur-Seine, dans une grande pièce aux murs nus, sommés de présenter un mois plus tard l'esquisse d'un « nouveau *Monde* ».

Ils avaient carte blanche. Enfin, presque... Jean-Marie Colombani leur demandait de réfléchir à un quotidien paraissant en moyenne sur 36 pages, en un seul cahier. Ils étaient *libres de rêver d'un autre Monde*, sans l'aide d'études statistiques ou de sondages, en acceptant simplement de se critiquer, de remettre en cause jusqu'à l'usure la moindre idée, de s'apostropher sans susceptibilité. *Libres de rêver, sans laisser de traces.* Ne livraient-ils pas, chaque soir, les mauvais rêves du jour au broyeur électrique ?

Le rêve dura dix jours. Le temps de flirter très sérieusement avec l'idée d'un quotidien jouant superbement la photographie comme *The Independent*, le temps d'ébaucher un *Monde* austère comme nous savons le faire, mais accompagné tous les jours d'un supplément demi-format en couleurs ouvert à la culture et à toutes les questions dites de société, le *temps d'imaginer notre journal* quittant son smoking du soir pour débarquer dans les kiosques au petit matin. Ce fut une ivresse de papier, une débauche d'encre d'imprimerie, des frissons de journaleux, des pochades d'artistes...

Et puis, brutalement, vint la gifle du réel. Souveraine. D'eux-*mêmes, les « cinq » renon*cèrent à leurs entrechats. Fini l'échauffement. Fini l'étrange remue-méninges. Posément, patiemment, mais fouettés par l'urgence, ils dessinèrent un journal.

L. G.

Lire la suite pages 10 et 11



Le trésorier du PR mis en examen

L'affaire du financement du Parti républicain a connu, vendredi 6 janvier un développement important avec la mise en *examen de Jean-Pierre Thomas, trésorier du PR et député des* Vosges, pour abus de biens sociaux et recel d'abus de confiance. Mis au jour par le conseiller Van Ruymbeke, ce dossier est désormais instruit par Mireille Filippini.

page 18

Le mécontentement des milieux judiciaires

Au cours de l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation, le premier président, Pierre Drai, et le procureur général, Pierre Truche, exprimant le mécontentement des milieux judiciaires, ont critiqué le retrait, par le gouvernement, de la réforme de la Cour de cassation.

page 8

Report de la loi de programmation sur l'école

Votée en première lecture par les députés le 24 décembre 1994, la loi de programmation sur l'école de François Bayrou ne figurera pas à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement qui s'ouvre lundi 9 janvier. Le report de ce texte est critiqué par les syndicats enseignants.

page 7

Le chômage américain au plus bas

Le taux de chômage aux Etats-Unis est retombé à 5,4 % de la population active en décembre, au plus bas depuis quatre ans et demi. Cette baisse confirme la vigueur persistante de la reprise outre-Atlantique. *Plus forte qu'attendu par les milieux* financiers, elle devrait pousser la banque centrale à relever ses taux d'intérêt.

page 13

Hervé de Charette au « Grand Jury RTL-le Monde »

Hervé de Charette, ministre du logement, délégué général des clubs Perspectives et Réalités, est l'invité du « Grand Jury *RTL-le Monde », dimanche* 8 janvier, *à partir de 18 h 30. L'émission* est aussi diffusée en direct sur RTL-TV.

POINT DE VUE

Le premier magistrat de France

par Laurent Fabius

A quatre mois de l'échéance, on finirait par oublier ce que doit être l'élection présidentielle. Il ne s'agit pas de trancher entre anciens collègues, devenus rivaux, lequel des deux fera reve*nir dans l'escarcelle de son parti* la plus haute fonction du pays. Pas davantage ne s'agit-il d'assurer la promotion d'un premier ministre qui, visiblement, et depuis le début de son mandat, ne pense, ne fait, ne communique que pour *cela. Il ne serait* pas, non plus, raisonnable de choisir le titulaire en quelque sorte à l'ancienneté, un peu comme dans ces examens où l'on finit par admettre un candidat plusieurs fois recalé parce que méritant.

Faut-il enfin rappeler qu'on ne se présente pas à l'Elysée pour *« témoigner » – et de quoi*, grands dieux ? – ni pour accomplir ce qu'on appelle, dans le vocabulaire des courses automobiles, un « tour de chauffe », en prévision d'une autre date pour laquelle il conviendrait de *prendre rang* ?

Revenons à l'essentiel : l'élection présidentielle, c'est le choix, par le suffrage du peuple, du premier magistrat de France. J'emploie à dessein cette expression en pensant d'abord au rôle du président pour garantir l'indépendance de la justice. Notre Constitution lui en donne la mission. Le contexte actuel la renforce. On n'est pas idéalement placé pour revendiquer cette tâche lorsque la principale référence qu'on puisse fournir sur ce point, c'est la liste de membres de son gouvernement soupçonnés d'avoir confondu activi*tés publiques et tirelire personnelle.*

Le premier magistrat du pays *devra incarner les valeurs de la* République et veiller au respect de ses principes. Surtout si le conflit algérien, comme c'est malheureusement possible, devait encore s'aggraver. L'égalité ? Rarement les disparités de *ressources entre Français* ont été aussi criantes : le nouveau président devra appeler à une répartition réellement juste de l'effort. La liberté ? Il devra être très attentif aux conditions du pluralisme de la presse, menacé par le poids du complexe médiatico-financier qui s'est mis en place. La fraternité ? Quelques jours avant l'*indécente surenchère* électorale étalée devant l'abbé Pierre, sait-on que cette majorité adoptait, au Parlement, un texte parfaitement scandaleux, démolissant les exigences en logements sociaux précédemment *imposées aux communes* ? C'est ce type de comportement qui n'est plus supportable !

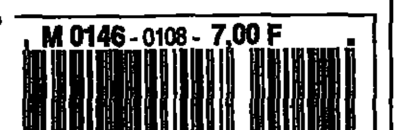
Quant au principe de laïcité, je me rappelle l'imposante manifestation du 16 janvier 1994, ce million de personnes qui refusèrent l'aggravation de la loi Falloux. Je me rappelle, aussi, que les gouvernants de l'époque nous expliquaient alors que leur idée était excellente, mais qu'elle avait eu le tort d'être mal « vendue ». *C'était il y a moins d'un an.* Il serait intéressant qu'ils précisent, aujourd'hui, ce que sont devenus leurs projets laïques.

Dans les années qui viennent, *je n'ignore pas que la tâche du* président sera, pour une large part, économique et sociale. Sur ce terrain difficile – et sans entrer dans les détails, car ce ne sera pas le rôle du président –, je souhaite seulement que les candidats évitent de se moquer du monde. Par exemple, qu'ils ne prétendent pas que les finances du pays sont *équilibrées*, alors que la Banque de France, d'un côté, les marchés financiers internationaux, de l'autre, disent exactement et périodiquement l'inverse. Qu'ils ne répètent pas – les porte-parole gouvernementaux *le font pourtant chaque jour* – que les problèmes si complexes du chômage, de l'exclusion, du déficit des régimes sociaux seront réglés à coup sûr par des méthodes qui, depuis quelques années, ont échoué... dès lors *qu'on réduira de seulement* quelques points les taux d'intérêt ou les charges sociales. La mutation du millénaire, qui est à l'œuvre, ne s'accommode pas d'un tel simplisme.

Du futur premier magistrat de mon pays, *j'attends qu'il décrive* avec honnêteté la situation de la construction européenne et qu'il s'engage à fond pour la redresser.

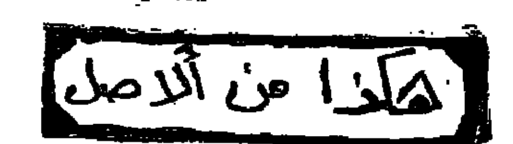
Lire la suite page 6

► **Laurent Fabius, *ancien premier ministre*, est député (PS) de Seine-Maritime.**



M 0146 - 0108 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).



Il y a cent vingt ans

L'inauguration de l'Opéra-Garnier

par Anne Rey

UN épais brouillard est tombé sur Paris quand, à minuit, dans la nuit du 5 au 6 janvier 1875, les invités à l'inauguration du Palais-Garnier redescendent les marches du parvis. La salle du nouvel Opéra de Paris comporte 2 156 places, dont deux bonnes centaines sont des fonds de loges dénués de visibilité. Mais ce sont probablement près de 2 500 personnes qui ont entendu – sinon vu – la soprano autrichienne Gabrielle Krauss faire ses débuts parisiens dans deux actes de *la Juive*, d'Halévy ; Faure, ténor français adulé, tenir le rôle-titre dans un extrait de *Faust*, de Gounod.

Le programme est un patchwork comme on les aimait à l'époque, compliqué de mille et une considérations diplomatiques. Les demoiselles du Ballet se doivent d'y apparaître dans leurs tulles, avant de rejoindre ces messieurs de la République au foyer. Le premier tableau de *la Source*, hypothétique *« ballet chorégraphique »*, y voisine avec deux « tubes » destinés à faire briller les qualités de l'orchestre : l'ouverture de *la Muette de Portici*, d'Aubert, et celle de *Guillaume Tell*, de Rossini. Christine Nilsson, diva suédoise vaincue par le rhume, a déclaré forfait pour la Marguerite de Faust. Le public ne lui a pas pardonné. D'autant qu'elle avait au préalable tenté de faire monter les enchères pour son cachet. Ce fut le premier rhume de circonstance de la longue série qu'allait devoir affronter cet Opéra en ses murs.

Autre manière de faire qu'en cette maison on n'oublierait jamais : le directeur Olivier Halanzier est vivement mis en cause dès l'issue de cette première représentation. Il en était, il est vrai, le metteur en scène. Et il avait dû tant bien que mal adapter au volume considérable du nouveau plateau des décors conçus, dans leurs dimensions et dans leur esprit, pour l'ancienne salle de la rue Le Peletier. L'établissement avait disparu dans un incendie dans la nuit du 28 au 29 octobre 1873. La plupart des décors avaient brûlé. Mais Halanzier, probablement pour ne pas dépayser les habitués, les avait fait copier pour la soirée du 5 janvier.

Les récriminations s'organisent dès lors sur deux thèmes (ce sont singulièrement les mêmes que l'on resservira contre le nouvel Opéra de la Bastille cent quinze ans plus tard) : à quoi bon tant d'argent investi dans un nouveau bâtiment si la qualité artistique des prestations ne suit pas ? L'insolente modernité des nouveaux lieux n'allait-elle pas écraser les spectacles à l'ancienne qu'on allait y représenter ? *« Malheureusement, il n'est plus d'effet possible sur la vaste scène de l'Opéra*, écrit Léon Escudier dans *l'Art musical*. *La richesse effrénée, le luxe effroyable de la salle tuent tout. Les teintes harmonieuses de la décoration scénique ne sont plus possibles. »* Comment ne pas comprendre cette réaction ? Elle fut la nôtre lorsque la mise en scène de Giorgio Strehler, pour *les Noces de Figaro* de Mozart à Garnier, fut élargie aux dimensions de la Bastille. A architecture moderne, scénographie moderne : le débat est toujours le même.

La grogne avait aussi des mobiles moins élevés. Halanzier, comme toujours en ces circonstances, n'avait pu satisfaire tous ceux pour qui une telle inauguration ne se manque pas. Les éconduits étaient d'autant plus amers que les places étaient payantes pour ce gala. Ce qui explique que les intellectuels, Flaubert en tête, l'ont boudée et affublée de sobriquets : *« gala économique »*, *« gala pique-nique »*. Beaucoup d'artistes, de gens du métier, s'installèrent sur la scène, derrière les décors. Les machinistes convièrent familles et amis à les rejoindre sur les plates-formes d'où étaient actionnées les toiles peintes. Les ventes au noir étaient allées bon train dans les agences des grands boulevards. Un étranger proposa, dit-on, 15 000 francs pour assister aux festivités. Soit le montant de l'abonnement d'un an, pour trois représentations par semaine, dans une première loge d'avant-scène (six fauteuils)...

L'illumination oubliée

Le plan de la salle avait été confié à la perspicacité du secrétaire d'Etat aux beaux-arts. A part les « huiles » (députés, membres de l'Institut, conseillers municipaux) et les journalistes, les fauteuils avaient été réservés au gouvernement, aux diplomates étrangers, aux abonnés. Beaucoup d'uniformes donc, de femmes enchapeautées. Les demi-mondaines, les dandys, qui détenaient les secrets du « chic parisien » n'avaient pas trouvé place dans cette assemblée de personnalités.


D. R.

La loggia de la façade principale du Palais-Garnier.

Les chroniqueurs exprimeront, dès le lendemain dans leurs gazettes, une déception probablement générale. Ni la toilette de faille rose de Mme Gustave de Rothschild, ni le corsage Watteau de la baronne de Pouilly ne leur donnèrent matière à envolées.

Mais revenons sur les marches du palais, avant l'ouverture des portes. Curieusement, alors que le nouveau bâtiment se singularise par sa polychromie (influence du style baroque ou marque de l'impressionnisme ambiant), l'illumination de la façade avait été oubliée. Les badauds, qui, dès 18 heures, commencent à se masser pour guetter l'arrivée des invités par les boulevards, la rue Lafayette ou la rue du Quatre-Septembre, bloquent la circulation mais n'y voient goutte. Spontanément, le Café de la Paix, le Splendide Hôtel illuminent alentour leurs balcons. C'est cependant dans une demi-pénombre qu'arrive, à 20 heures, à l'angle des rues Scribe et Aubert, l'équipage du maréchal de Mac-Mahon, président de la République. Dix minutes plus tard, s'immobilise le cortège du lord-maire de Londres, David-Henri Stone, accompagné de ses deux shérifs, Ellis et Shaw. Le bourgmestre d'Amsterdam, le jeune roi d'Espagne Alphonse II sont aussi remarqués. Mais le lord-maire fera, à lui seul ou presque, l'attraction de la soirée.

Contre toute attente, le second rôle-vedette n'est pas tenu par l'architecte, Charles Garnier, âgé seulement de trente-six ans, il est vrai. On lui avait fait l'insulte de lui proposer de venir retirer aux guichets, au prix de 120 francs, une place de seconde loge. Il avait failli bouder l'inauguration. Les 120 francs furent finalement portés sur les frais généraux du théâtre. Charles Garnier assista à la commémoration. Mac-Mahon le fit venir à l'entracte pour lui remettre la croix d'officier de la Légion d'honneur. Des spectateurs le reconnurent à la sortie et lancèrent quelques ovations.

Pourtant, le héros du 5 janvier ne fut pas le maître d'œuvre, mais son escalier. *« Monument dans le monument »*, le grand escalier du nouvel Opéra allait d'emblée acquérir une notoriété qui ne lui sera jamais contestée. Avec ses loggias, ses balustrades à mi-hauteur permettant au public de s'accouder, avec ses trente mètres d'envolée, ses candélabres, ses riches draperies, ses fausses perspectives dignes de Palladio, l'escalier est à lui seul une composition somptueuse, allégée en deux bras, une invite irrésistible à venir partager les rêves de l'opéra.

Rêves en stuc, comme l'on sait. Mais de même que le genre opéra fut, pour cette fin de siècle bourgeois, tout un symbole (son reflet), de même le bâtiment de l'Opéra-Garnier peut-il être vu comme une allégorie de cette société pour qui aller au spectacle constituait d'abord se donner en spectacle.

Avec la vastitude de ses salons, l'élévation formidable de son grand foyer, l'étendue ombreuse de ses promenoirs (1), aussitôt dénoncée par les âmes prudes comme une incitation à la débauche, avec la chaleur de ses marbres, la brillance de ses granits, l'éclat de son porphyre venu de Finlande, de son onyx importé d'Algérie, avec, en un mot, l'opulence de son « décor », l'Opéra de Charles Garnier devenait, au sens propre, un palais. Sur le modèle des demeures princières de l'Ancien Régime, il représentait la spectaculaire revanche, la revanche-spectacle, contre le triomphateur allemand. Ni Vienne ni Munich ne s'étaient offert de tels fastes pour accueillir l'art lyrique, pourtant fleuron de la culture germanique. Pour certains, l'inauguration du 5 janvier répondait ainsi obscurément à la défaite de Sedan.

Cela d'autant plus que, comme cela s'était produit pour l'édification de l'Opéra de Vienne mais avec une détermination plus affirmée, le nouveau bâtiment de l'art lyrique français s'inscrit dans une stratégie de pouvoir urbanistique. Dès 1858, Haussmann en avait défini l'ensemble : non loin du Louvre, résidence de Napoléon III, au confluent d'avenues, dont la principale (l'avenue de l'Opéra) reste à élargir et à retracer dans les proportions que l'on connaît, au cœur d'un quartier voué au commerce et aux affaires, proche des grandes gares de la capitale. Au nombre des « grands travaux » entrepris par le Second Empire, l'Opéra fut peut-être le plus chargé de signification immédiatement lisible par la population – ce que l'Opéra-Bastille voulu par François Mitterrand ne sera plus pour la France socialiste.

Ce temple de l'art bourgeois

On s'extasia à la fin du XIXe siècle et au début du suivant – penser au rôle tenu par les représentations d'opéra dans l'œuvre de Proust – sur ce temple de l'art bourgeois par excellence qu'est le drame chanté. On le fait parce que probablement dans l'inconscient collectif, et même après les événements de la Commune, cela allait de soi : l'importance de la bourgeoisie dans la société, la place due à ses plaisirs. Mais quand François Mitterrand met au nombre de ses grands chantiers un grand Opéra présenté comme le temple de l'art démocratique, le message s'embrouille. L'art lyrique pourra-t-il jamais en France sortir de l'embourgeoisement ? Et la mutation se fera-t-elle miraculeusement par la seule construction d'un nouveau bâtiment, fût-il présenté comme ultra-moderne et ultra-performant ?

Décrétée le 29 septembre 1860 *« œuvre d'utilité publique »* sous le Second Empire, terminée après quinze ans de travaux sous la Troisième République, la construction de l'Opéra-Garnier connaît des vicissitudes que celles de l'Opéra-Bastille n'auraient pas à lui envier. A l'origine, le théâtre de la rue Le Peletier n'aurait dû accueillir l'Académie royale de musique qu'à titre provisoire. Le 13 février 1820, le duc de Berry se fait poignarder dans l'ancienne salle Montpensier, sise rue de Richelieu, accueillant le théâtre du lyrique depuis la Révolution. Mais après l'événement du 13 février, il fallut déménager à la hâte, d'abord salle Favart (actuellement Opéra-Comique) puis au théâtre Louvois, enfin dans cette salle d'abord jugée exiguë et incommode de la rue Le Peletier. C'est là qu'une grande partie du chant français (Nourrit, Viardot, Duprez ou Falcon) trouva à s'illustrer dans Rossini, Meyerbeer, Halévy, Donizetti). C'est là que fut donné le premier opéra de Wagner : ce fut le scandale de *Tannhäuser*.

Le provisoire allait se transformer en définitif quand eut lieu, le 14 janvier 1858, la tentative d'assassinat de Napoléon III par Orsini, sous la verrière de la rue Le Peletier. La construction d'une nouvelle salle, dotée de dégagements plus larges et susceptibles d'une meilleure surveillance en cas de cérémonies officielles, est aussitôt décidée.

En décembre 1860, le principe d'un concours est arrêté. Sept projets sont finalement retenus sur les cent soixante et onze en lice. A l'issue de nouvelles éliminatoires et d'un nouveau concours, le projet de Charles Garnier est retenu. Les travaux débutent dès 1861. Rien dès lors ne sera épargné au chantier : devis initial de 31 millions ramené à 18 (le bâtiment coûtera à l'arrivée 34,4 millions), scrupules démagogiques de l'empereur soudain soucieux de donner la priorité à la construction de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, asile de la *« souffrance »*, au détriment d'un *« temple du plaisir »*. La guerre transforme le nouvel Opéra en magasin de vivres. Pendant la Commune, le chantier est occupé par les confédérés. Les travaux reprennent fin 1871 dans une France endettée peu soucieuse de reprendre à son compte les « folies » du Second Empire.

En 1873 pourtant intervient l'événement décisif : la salle Le Peletier flambe. Charles Garnier obtient de nouveaux crédits et un délai pour déclarer l'Opéra ouvert. La façade avait été terminée dès le 15 avril 1867 pour l'Exposition universelle.

Le 30 décembre 1874, en présence du secrétaire d'Etat aux beaux-arts, Charles Garnier remet à Halanzier les 1942 clés du temple. Victor Hugo fera de l'Opéra-Garnier une réplique profane de Notre-Dame. Théophile Gautier en parlera comme d'une *« cathédrale mondaine de la civilisation »*. Plus tard, Gaston Leroux y logera son fantôme.

(1) On sait que le groupe de *la Danse* sculpté en façade par Jean-Baptiste Carpeaux avait fait hurler à l'indécence et qu'il fut irrémédiablement taché par des bouteilles d'encre que des vandales y avaient lancées.

► Les détails sur l'édification et l'inauguration de l'Opéra-Garnier sont contenus dans trois ouvrages essentiels.

– Le dossier que le Musée d'Orsay a consacré à « l'Ouverture du nouvel opéra », en collaboration avec la Bibliothèque nationale, sous la direction de Martine Kahane (Paris, 1986).

– L'ouvrage d'Alain Duault, *l'Opéra de Paris : histoire, mythologies, divas*, coll. « Les hauts lieux de l'Opéra ». (Éd. Sand, Paris 1989).

– *La Petite Encyclopédie illustrée de l'Opéra de Paris*, éditée par le Théâtre national de l'Opéra pour son centenaire.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux actionnaires de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani,
président du directoire.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux
et publication, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
PUBLICITE
Président-directeur général :
Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction :
Dominique Alduy
Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS
PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
TÉL. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	Voie normale CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Pour les autres pays, nous consulter.
Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA, INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA
Tél. : 800.428.30.03

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :

Code postal :
Localité :

Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

401 MQ 01 PP. Paris DTN

Tout en promettant des négociations

Les Russes intensifient leurs bombardements en Tchétchénie

Des tirs d'artillerie russe d'une rare intensité – quinze obus à la minute selon un témoin – ont repris, samedi matin 7 janvier, sur le centre de Grozny. Lors d'une réunion du Conseil de sécurité, vendredi à Moscou, le président Eltsine s'est simultanément engagé à poursuivre l'offensive militaire tout en chargeant son premier ministre d'engager des négociations.

■ ÉTATS-UNIS. Tout en continuant à ne pas vouloir intervenir dans ce qu'il considère comme une affaire intérieure russe, le président américain, Bill Clinton, a demandé, vendredi, à Boris Eltsine de réduire au minimum les pertes civiles en Tchétchénie.

■ EUROPE. L'intervention russe suscite des critiques de plus en plus nombreuses en Europe, et la Commission européenne a décidé, vendredi, d'envoyer une aide alimentaire d'urgence de 310 000 écus en Tchétchénie.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

A Sergueï Kovalev, qui lui demandait de saisir l'occasion du Noël orthodoxe, samedi 7 janvier, pour ordonner une trêve des combats, *« ne serait-ce que pour ramasser les morts »*, Boris Eltsine a donné, vendredi, cette réponse toute simple : *« c'est trop tôt »*. Deux mots qui en disent beaucoup plus long que tous les communiqués officiels publiés le même jour au Kremlin, communiqués qui se contredisent mutuellement et sont, eux-mêmes, contredits par les faits.

Au matin de ce vendredi 6 janvier, le Conseil de sécurité, apparemment promu au rang d'instance de décision suprême, s'était ouvert par une intervention de Boris Eltsine. Le président, étonné que son ordre d'interrompre les bombardements aériens sur Grozny n'ait apparemment pas été appliqué, a demandé des *« explications »* au ministre de la défense, Pavel Gratchev. La réponse n'a pas été rendue publique, mais selon un participant, le général Gratchev a affirmé que pas une bombe n'avait été lancée sur la capitale tchétchène depuis le 23 décembre (date du premier discours présidentiel ordonnant *« l'arrêt »* des bombardements), et qu'il *« pouvait le prouver »*.

Au même moment, un déluge de feu –obus d'artillerie, fusées – s'abattait sur plusieurs immeubles d'habitation du centre de Grozny, faisant, selon des témoins, quelques dizaines de victimes supplémentaires, tandis que les forces russes continuaient à grignoter les positions des combattants tchétchènes dont les munitions finiront bien par s'épuiser. Boris Eltsine est tout à fait *« bien informé de la situation sur place »*. Il l'a affirmé lui-même à Sergueï Kovalev, président de la commission des droits de l'homme, qui voulait croire le contraire, et espérait vaguement que son témoignage dissuaderait le président de poursuivre dans la même voie.

Double langage

Boris Eltsine a tout de même accepté de recevoir cet homme qui, la veille, avait eu des paroles terribles sur *« les ordures qui dirigent le pays »* (il visait l'entourage du président), et veulent *« effacer leurs mensonges par un bain de sang » (le Monde* du 7 janvier*)*. Et il a conclu l'audience en déclarant à l'ancien prisonnier politique que *« son point de vue serait pris en considération »*. Un communiqué officiel faisait ensuite savoir que le président *« allait donner des ordres pour que soient prises des mesures destinées à passer du règlement par la force au processus pacifique de remise en vigueur de la Constitution russe et de restauration des droits de l'homme sur le territoire de la République tchétchène. Le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, est chargé de la mise en œuvre de ce processus »*.

L'intention n'est guère plus claire que le style : le communiqué du Conseil de sécurité, publié parallèlement, n'annonce nullement un *« processus pacifique »*, mais proclame au contraire la nécessité *« de réduire définitivement toute résistance armée, et de réaliser complètement la tâche de désarmement et de liquidation des formations armées illégales »*.

Ce double langage témoigne-t-il d'une hésitation sur la conduite à tenir, ou est-il seulement destiné à donner aux dirigeants occidentaux, de plus en plus gênés, le minimum d'assurances verbales susceptibles de les satisfaire ? La meilleure réponse semble donnée sur le terrain : refus de la moindre trêve, poursuite de l'offensive, acheminement de renforts, bombardements. *« Maintenant que nous avons commencé cette opération, il faut la finir. Il est impossible de revenir en arrière »*, a déclaré, jeudi, le général Podkolzine, commandant des forces aéroportées, l'homme qui, la veille, avait fait porter aux *« hommes politiques »* la responsabilité de l'échec de l'armée devant Grozny. Le général Podkolzine a annoncé par la même occasion qu'environ cent de ses hommes avaient été tués jusqu'à présent.

Obstruction à la Douma

Parallèlement, le ministère de l'intérieur annonçait quarante tués dans ses rangs et cent seize morts parmi les forces terrestres. Au total, et pour se limiter à ces trois *« armées »*, le bilan *« officiel »* des pertes russes serait d'environ deux cent cinquante-six tués au 6 janvier. Du côté tchétchène, les pertes devraient être considérablement plus importantes : un officiel a, par exemple, affirmé à l'agence Interfax qu'une *« unité spéciale »* avait *« détruit en moins de cinq minutes une bande de près de cinquante mercenaires »* et un important matériel, à l'aide de missiles air-sol guidés par laser. La même source ajoutait que l'armée allait *« utiliser en Tchétchénie des systèmes d'armes conçus pour d'autres théâtres d'opérations »*.

Tandis que se poursuit cette nouvelle guerre, les autorités récompensent les anciens combattants de la précédente, celle d'Afghanistan. Un lot de dix Lada rouges a été offert, jeudi, à leur organisation, ce qui n'a pas empêché certains « vétérans » d'appeler à faire *« cesser sans délai l'effusion de sang en Tchétchénie »*. Les protestations contre la guerre gagnent, en effet, chaque jour en ampleur. Mais celles des députés « démocrates » qui exigeaient une convocation d'urgence de la Douma se sont heurtées à l'efficace obstruction du président du Parlement, Ivan Rybkine. La Douma ne se réunira que le 11 janvier, le Conseil de la fédération le 17, alors que les bombardements de Grozny durent depuis la mi-décembre et les combats depuis une semaine. S'il fallait une preuve supplémentaire que le Parlement joue désormais un rôle négligeable en Russie, elle est donnée.

« Demander pardon »

Le président devait inaugurer, samedi, jour de Noël orthodoxe, une cathédrale restaurée et réouverte au culte. Il y a prudemment renoncé. Le patriarche Alexis, qui ne passe pas précisément pour un opposant au régime, quel qu'il soit, s'est d'ailleurs fermement prononcé contre la poursuite de la guerre dans son message de Noël : *« Aucune raison d'Etat, même légale et juste, ne peut justifier la mort et la souffrance de la population civile. »*

La liste des « démocrates » qui ont soutenu des années durant Boris Eltsine et aujourd'hui consomment leur rupture s'allonge chaque jour : Gavril Popov, l'ancien maire de Moscou, veut faire passer en jugement les responsables de l'opération, Guennadi Bourboulis, l'ex « éminence grise » du président, constate que *« toute l'autorité acquise par la Russie en trois ans sur la scène internationale a été dilapidée par la tragédie tchétchène »*.

Dans un tout autre registre, le poète et chanteur Boulat Okoudjava, qui avait surpris beaucoup de ses admirateurs en se prononcant, en octobre 1993, pour l'utilisation de la force, estime aujourd'hui que Boris Eltsine s'est *« définitivement démasqué »*. Ce qui se passe en Tchétchénie, a-t-il déclaré au *Monde*, ce n'est pas seulement *« une honte »*, c'est l'expression du *« pouvoir soviétique, qui ne sait parler au peuple que par les armes »*. Ce Géorgien de Moscou, qui a exprimé avec délicatesse, dans les années 60 et 70, l'espoir de tant de ses compatriotes, est persuadé que la prise de Grozny ne résoudra rien : *« Il y aura une guerre de partisans, des vengeances et la haine de la Russie pour cent cinquante ans. »* Ce qu'il suggère au président : *« Arrêter les combats. Faire sortir les troupes russes de Tchétchénie, reconstruire le pays. Et demander pardon. »*

JAN KRAUZE

Plusieurs pays protestent contre l'intervention militaire

Les protestations internationales face à la poursuite de l'offensive russe en Tchétchénie ont pris de l'ampleur, vendredi 6 janvier, notamment aux Etats-Unis où le président Bill Clinton a fait part à Boris Eltsine de son inquiétude devant le nombre élevé des victimes civiles (lire page 4). A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay, Richard Duqué, a regretté que la décision prise par Boris Eltsine d'arrêter les bombardements, mercredi, n'ait pas été suivie d'effet.

A Londres, le secrétaire au Foreign office, Douglas Hurd, a précisé qu'il avait exprimé, lui aussi, son inquiétude dans un message adressé à son homologue russe, Andreï Kozyrev. *« Il faut trois choses en Tchétchénie »*, a-t-il indiqué : *« une cessation rapide des combats pour mettre fin aux pertes civiles, des secours humanitaires (...) et une solution politique entre Russes et Tchétchènes »*. Pour sa part, la commission européenne a accordé, vendredi, une aide humanitaire d'urgence de 310 000 écus aux populations victimes des combats en Tchétchénie. Ces fonds serviront à la fourniture de médicaments dans les zones de combats, de tentes et de toiles plastifiées pour les personnes contraintes de fuir ces zones. Ces secours seront distribués par le Comité international de la Croix-rouge.

Aux Pays-Bas, l'ambassadeur de Russie a été convoqué au ministère des affaires étrangères où il lui a été signifié que le recours à la force par les Russes était disproportionné et que le gouvernement de La Haye réclame l'arrêt des hostilités. Au Danemark, le premier ministre, Poul Nyurp Rasmussen, s'est déclaré favorable à la suspension des négociations sur l'adhésion de la Russie au Conseil de l'Europe. A Moscou, l'ambassadeur de Hongrie, au nom de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), a appelé, jeudi, à *« l'arrêt immédiat des combats »* et a condamné *« la violation brutale des droits de l'Homme en Tchétchénie »*. Une délégation de l'OSCE, conduite par le ministre hongrois des affaires étrangères, Laszlo Kovacs, doit se rendre lundi à Moscou.

En Pologne, quelque cent-cinquante personnes ont manifesté devant l'ambasse russe à Varsovie tandis que des heurts ont opposé deux-mille manifestants pro-tchétchènes aux forces de police à Istanbul, où des cocktails Molotov avaient été lancés, jeudi, dans l'enceinte du consulat russe. La Turquie, voisine du Caucase, abrite une importante communauté de souche tchétchène. – *(Reuter, AFP.)*

L'Allemagne s'interroge sur l'avenir des réformes entreprises par Moscou

BONN

de notre correspondant

La tragique évolution des événements en Tchétchénie provoque, en Allemagne comme partout ailleurs, de très grandes inquiétudes. Tandis que l'opinion publique est avant tout scandalisée par l'escalade de la violence et les bombardements sur les civils, c'est l'évolution des événements à Moscou qui préoccupe de plus en plus ouvertement les dirigeants allemands. Les réactions fort prudentes de l'Allemagne face à la crise tchétchène s'expliquent avant tout par le souci de ne pas affaiblir davantage Boris Eltsine. Vu d'Allemagne, celui-ci *« incarne encore, tant bien que mal, le camp des réformes »*, comme l'explique Karl Kaiser, président de l'institut allemand de politique étrangère (DGAP). Mais la confiance qu'on continue à accorder, à Bonn, au dirigeant du Kremlin, est mêlée d'un scepticisme de plus en plus grand.

« Nous avons été très tôt conscients que la crise dans le Caucase pouvait remettre en cause l'ordre constitutionnel et les réformes en Russie, et nous avons fait part de nos craintes aux dirigeants russes de manière très claire », explique-t-on à Bonn de source gouvernementale. D'après l'analyse en cours au ministère des affaires étrangères allemand, c'est le coût financier de la guerre qui pourrait représenter le facteur de déstabilisation le plus menaçant pour le pouvoir russe, et non une éventuelle extension géographique du conflit dans l'ensemble de la région du Caucase, qui paraît, selon un diplomate, *« peu probable »*.

Pas d'alternative

Cependant, on ne semble pas s'inquiéter outre mesure, à Bonn, des éventuels bouleversements politiques qu'un enlisement en Tchétchénie pourrait entraîner. En dépit des rumeurs en provenance de Moscou, *« le sort politique de Boris Eltsine ne devrait être pas remis en cause »*, indique-t-on de source gouvernementale à Bonn. Les dirigeants allemands ne croient pas que l'éventuelle arrivée au pouvoir de nouveaux dirigeants en Russie pourrait provoquer un grave danger pour l'Occident, sous la forme, par exemple, d'une remilitarisation à outrance du pays.

Certes, des craintes de ce type ont été exprimées ici et là, notamment par Karl Lamers, porte-parole aux affaires étrangères du groupe parlementaire CDU/CSU au Bundestag. Mais, au ministère des affaires étrangères, on ne semble pas faire grand cas de l'hypothèse d'un « putsch » à Moscou, en soulignant que *« les Russes ont d'autres soucis et que, au fond, il n'y a pas d'alternative aux réformes »*.

LUCAS DELATTRE

Prudence et inquiétude en Europe de l'Est

« Aujourd'hui Grozny, demain Kiev, après-demain Varsovie ! » : ce slogan, scandé par une poignée de manifestants rassemblés, en décembre, devant l'ambassade de Russie à Varsovie, à l'appel d'organisations pacifistes et de partis de droite, illustre bien l'état d'esprit des Polonais face à la crise tchétchène. Sans remonter aux précédents historiques qui font que les Polonais ont des raisons particulières de sympathiser avec les ambitions indépendantistes des Tchétchènes – après l'écrasement des insurrections du XIX[e] siècle par les troupes russes, des officiers Polonais avaient rejoint les Caucasiens, eux aussi, révoltés contre le Tsar – l'entrée des troupes russes en Tchétchénie a renforcé un sentiment général de défiance envers la Russie, en Pologne comme dans l'ensemble dans anciens pays satellites de Moscou.

A l'Est, la force du souvenir des interventions de l'Armée rouge à Budapest en 1956 et à Prague en 1968 suscite une solidarité instinctive avec la petite Tchétchénie, à son tour réprimée par l'ours russe. Si l'éloignement de Grozny fait que l'inquiétude de l'opinion publique en Europe centrale et orientale est moins forte que lors de la brutale répression ordonnée par Gorbatchev contre les voisins lituaniens en 1991, cette guerre réveille cependant la peur dans des pays qui viennent tout juste de renouer avec leur souveraineté, cinq ans après la chute du mur de Berlin.

Le conflit est omniprésent dans les médias et, contrairement à l'Ouest, les principaux journaux télévisés du soir « ouvrent » la plupart du temps sur la Tchétchénie, le « JT » polonais terminant souvent ses reportages par le rappel d'un numéro de compte pour le versement de fonds humanitaires.

Accélérer la demande d'adhésion à l'OTAN

En Bulgarie, rapporte l'AFP, la presse de Sofia a même publié les vœux de fin d'année envoyés à sa famille par l'un des quatre volontaires bulgares partis se battre aux côtés des Tchétchènes. Et à Budapest, si la guerre en Tchétchénie disparaît parfois des titres, c'est pour céder la place à des commentaires sur le conflit dans la Bosnie voisine, rappelant la proximité des périls du post-communisme.

Tout en observant avec inquiétude les dérives russes en Tchétchénie, les chancelleries d'Europe centrale et orientale se sont longtemps montrées fort prudentes. Pourtant le ministre tchèque des affaires étrangères, Josef Zieleniec, s'est rapidement élevé contre *« les méthodes de la Russie qui dépassent la légitime défense des affaires intérieures »*.

Peu après, les présidents Vaclav Havel et Lech Walesa sont sortis de leur réserve, tandis qu'en Hongrie le gouvernement évitait toujours de se prononcer, laissant au porte-parole des affaires étrangères le soin d'exprimer la *« préoccupation »* de Budapest. Et si la Roumanie s'est elle aussi « réveillée » en tenant des propos plus vifs, c'est essentiellement à cause du contentieux entre Bucarest et Moscou, qui soutient tacitement la présence de la XIVe armée russe sur une partie du territoire de l'ancienne république soviétique de Moldavie, majoritairement peuplée de Roumains de souche, et annexée par Moscou en 1939.

Cette retenue s'explique d'abord par la frilosité des capitales occidentales qui ont longtemps fermé l'œil sur l'intervention en Tchétchénie au nom du droit de la Russie à régler ses *« affaires intérieures »*. Une expression qui fait frissonner à l'Est tant elle rappelle l'euphémisme d'usage à l'époque soviétique pour laisser Moscou imposer son ordre dans son arrière-cour européenne.

« Le bon Dieu est loin mais la Russie est proche »

Faute d'un signal occidental, les pays de l'Est ont donc, eux aussi, adopté un profil bas, d'autant plus que l'ancien « grand-frère » dispose toujours de moyens de pression, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement énergétique. On se souvient encore, à Budapest, des coupures, aussi subites qu'inexpliquées, des livraisons de pétrole pendant les difficiles négociations sur le retrait de l'armée russe il y a seulement... quatre ans. *« Le bon Dieu est loin mais la Russie est proche »*, ironise amèrement, aujourd'hui, un commentateur magyar.

Mais la relative discrétion des pays d'Europe centrale et orientale dissimule, en fait, une préoccupation commune. Même si personne à Varsovie, Prague ou Bucarest ne le dit ouvertement, tous estiment que la guerre en Tchétchénie renforce la légitimité de leur demande d'accélerer le processus de leur intégration au sein de l'OTAN, pour combler le vide de sécurité laissé par la dispartion du pacte de Varsovie.

Si les chancelleries de l'Est évitent, pour l'instant, de relancer ce débat, c'est parce qu'elles estiment que le temps apporte de l'eau à leur moulin ; la prolongation de la guerre en Tchétchénie sape chaque jour davantage l'argument selon lequel un raprochement de l'Est avec l'OTAN affaiblirait le président Eltsine face à ses adversaires « conservateurs » alors que le pilonnage incessant de Grozny démontre, au contraire, que le président russe est déjà largement otage des « faucons ».

Il est difficile, après le carnage de Grozny, de mettre sur le seul compte de l'hyper-sensibilité historique, les mises en garde des pays de l'Est qui redoutent, plus que d'autres, le réveil du nationalisme russe. *« Il est grand temps de résoudre la question de la sécurité des pays au cœur du Vieux Continent »*, insistait, début janvier, le président tchèque, Vaclav Havel. Avant de conclure : *« Dans un an ou deux, il sera peut-être trop tard. »*

YVES-MICHEL RIOLS

EUROPE

Les réactions à l'intervention militaire russe en Tchétchénie

M. Clinton demande à M. Eltsine d'épargner les civils

Suite de la première page

Selon ces informations, M. Eltsine serait de plus en plus isolé, voire sous l'influence d'un petit groupe de conseillers radicaux, partisans de noyer dans le sang la rébellion tchétchène. Certains journaux américains ont fait le portrait d'un Boris Eltsine sous l'influence grandissante du chef de la sécurité présidentielle, Alexandre Korjakov, proche confident du président russe, voire son moderne Raspoutine.

Le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a certes souligné, vendredi, que M. Eltsine *« s'est tiré d'autres situations difficiles »*, mais la Maison Blanche estime prudent de marquer ses distances, en raison du tour pris par les évènements. M. Clinton montre ainsi qu'il est sensible aux critiques des experts qui estiment que Washington, ayant accordé une sorte de feu vert à Moscou, porte une part de responsabilité dans l'escalade militaire en Tchétchénie.

Les responsables américains ont également en mémoire la fin de l'époque Gorbatchev, quand l'ancien président ignorait les avis de ceux de ses conseillers qui l'enjoignaient d'accélérer le processus de réformes. A l'époque, le président George Bush n'avait pas ménagé son soutien à son homologue soviétique, et Washington avait été pris au dépourvu par l'emballement des événements à Moscou. L'administration démocrate de Bill Clinton ne tient pas à répéter cette erreur, mais le paysage politique moscovite n'offre pas de solution de rechange évidente. C'est ce qui explique la position mi-chèvre mi-chou adoptée par l'administration Clinton.

Jusque-là, les responsables américains avaient rivalisé d'explications pour dédramatiser une intervention que Moscou présentait comme une sorte d'opération de police un peu *« musclée »* contre les *« gangsters »* tchétchènes. Dès lors qu'ils avaient justifié, par avance, le droit des autorités russes à régler par la manière forte une *« affaire intérieure »*, les Etats-Unis auraient préféré, comme M. Eltsine, que la rébellion tchétchène soit rapidement matée.

Washington souhaite préserver autant que possible un climat de bonnes relations avec Moscou. Warren Christopher a rappelé jeudi *(le Monde* du 7 janvier) que l'attitude américaine est notamment dictée par le souci d'écarter la menace représentée par l'arsenal nucléaire de l'ex-URSS. Le programme Nunn-Lugar, qui a déjà bénéficié d'un budget de près de 900 millions de dollars depuis trois ans, a permis le démantèlement de plusieurs centaines d'installations nucléaires.

« Nouveau partenariat »

Le département d'Etat estime que la continuation de cette politique de défense *« par d'autres moyens »* est essentielle pour entériner le *« nouveau partenariat »* américano-russe. Celui-ci avait été officialisé lors de la visite de Boris Eltsine aux Etats-Unis, en septembre dernier. Le président russe (tout comme M. Clinton pour les Etats-Unis) avait revendiqué un droit d'intervention dans la « zone d'influence » de son pays. Toutes proportions gardées, il s'agissait d'une sorte de nouveau Yalta qui ne disait pas son nom.

La Russie s'est montrée remarquablement discrète lors de l'intervention américaine en Haïti, et Washington était prêt à faire de même à propos de la Tchétchénie. Mais les suites du sommet de Washington ont montré que le climat consensuel américano-russe a ses limites, dès lors que les intérêts nationaux de l'un ou l'autre pays sont en jeu. La tension dans le Golfe à la suite des gesticulations militaires irakiennes, la Bosnie et la question de l'élargissement de l'OTAN à plusieurs pays de l'ex-URSS l'ont illustré sans ambiguïté.

Moscou, qui souhaitait lever l'embargo frappant les exportations de pétrole irakien, s'est heurté à l'opposition des Etats-Unis. La Russie, de son côté, a usé de son droit de veto pour contrer une résolution américaine visant à interdire les livraisons illicites de carburant aux Serbes. S'agissant enfin de la question de l'accueil d'anciens pays communistes au sein de l'Alliance atlantique, le désaccord a pris un tour conflictuel : la Russie a fait comprendre que le projet d'extension de l'OTAN vers l'est compromettrait son partenariat avec Washington. M. Clinton a dû répondre qu'aucun pays ne pouvait mettre son veto à l'extension de l'OTAN.

Trop exiger de M. Eltsine, notamment à propos de l'OTAN, c'est risquer de favoriser, à Moscou, la surenchère des forces bien peu favorables à l'Occident. Si Washington ne s'est résolu qu'à contre-cœur à hausser le ton à l'égard de Moscou à propos de la Tchétchénie, c'est aussi en sachant, ou en croyant, que le président russe n'a pas les coudées franches pour sortir du bourbier tchétchène. Un recul pur et simple constituerait un camouflet humiliant et risquerait d'ouvrir la voie à une « aventure » politique à Moscou.

LAURENT ZECCHINI

PORTUGAL

La cohabitation entre le président Soares et le premier ministre Cavaco Silva tourne à l'aigre

LISBONNE

de notre correspondant

La scène de la réconciliation jouée dans le décor du palais rose de Belem, à Lisbonne, n'a convaincu personne. Pour les Portugais, la cérémonie de présentation de vœux du premier ministre Anibal Cavaco Silva au président Mario Soares a, au contraire, rendu encore plus évidente la déchirure entre les deux hommes, qui ont bredouillé, sans se regarder leurs souhaits d'une bonne année 1995 *« de paix et de travail »*. Ces mots vides de sens, prononcés au milieu de la plus grave crise vécue par le président socialiste et par le chef du gouvernement libéral, ont sonné le glas d'une cohabitation longtemps considérée comme exemplaire.

Les rapports entre le président Soares, qui terminera son second mandat au début de 1996, la Constitution interdisant un troisième mandat consécutif, et le premier ministre Cavaco Silva, dont le mandat expire en octobre prochain, n'ont cessé de se détériorer au long de l'année 1994. Ils ont atteint un point de non-retour début décembre, avec un échange de lettres très énergique entre les deux hommes, à la suite du refus du président de reconduire, comme le souhaitait le gouvernement, le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Mendes Dias, responsable d'un organisme officiel soupçonné d'être impliqué dans des ventes d'armes à l'Angola.

Aussitôt après, Mario Soares adressait, dans un entretien au quotidien *Diario de Noticias*, les critiques les plus sévères au premier ministre, dont la politique économique aurait, selon lui, éloigné le Portugal, *« pays le plus en retard de la Communauté à l'exception de la Grèce »*, de la croissance moyenne des autres pays d'Europe. Mario Soares mettait en garde contre les dangers d'une *« dictature de la majorité »* et de la *« concentration excessive de pouvoirs entre les mains d'un seul homme »*, faisant allusion au premier ministre, président du Parti social-démocrate (PSD, centre droit), qui dispose de la majorité absolue au Parlement. Le président Soares assurait enfin que *« la morosité, la méfiance et le scepticisme »* étaient en train de gagner la société portugaise.

Manque de solidarité institutionnelle

La réponse du parti gouvernemental ne s'est pas fait attendre. Le PSD a accusé le président d'*« avoir perdu toute impartialité»*, de *« manquer de solidarité institutionnelle »* et de s'immiscer dans la lutte politique pour *« conditionner »* le résultat des élections législatives d'octobre prochain.

Le premier ministre s'est imposé, depuis, un silence qu'il n'entend briser que lors du congrès de son parti, à la mi-février 1995. Cette attitude ainsi que l'air fatigué et embarrassé que le premier ministre affiche lors de ses rares apparitions en public ont fait naître des rumeurs sur son *prochain retrait politique*.

Le Parti socialiste en tête dans les sondages

Selon certains, il souhaiterait retourner à sa chaire de professeur d'économie, usé et déçu par une dizaine d'années de pouvoir. D'autres pensent qu'il quittera le PSD, qu'il a dirigé pendant neuf ans en chef incontesté après avoir mis fin aux rivalités des « barons » qui avaient failli couler le parti. Son éloignement du PSD lui permettrait de se « refaire une virginité » et de se porter candidat à la succession de Mario Soares à la présidence, début 1996.

D'autres encore prétendent que le premier ministre, face à plusieurs affaires de corruption et d'enrichissement douteux dénoncées par la presse et où seraient impliqués des responsables du PSD, souhaiterait « purifier » le parti en s'appuyant sur la base, pour ensuite le conduire vers une nouvelle victoire électorale. La vague de fond désirée se fait toutefois attendre et les sondages sont là pour lui indiquer que la majorité absolue avec laquelle il s'est habitué à gouverner est maintenant à la portée du Parti socialiste, la principale formation de l'opposition.

Le PS obtiendrait, en effet, selon un récent sondage, 45,7 % des intentions de vote contre 38,5 % au PSD. Les deux autres principaux partis, le Parti communiste et les conservateurs chrétiens du CDS-Parti populaire, font les frais d'une bipolarisation de plus en plus évidente.

Le président Soares a répété, dans son message du Nouvel An, qu'il entendait être actif jusqu'au terme de son mandat, dans cette année marquée déjà par la hantise des élections. Au nom du *« respect le plus absolu des droits et des libertés des Portugais »*, il vient de mettre son deuxième veto à une loi du gouvernement sur les services d'information et de sécurité (SIS) qui avait été approuvée en novembre dernier par les seules voix du PSD et du petit CDS-Parti populaire.

Dans le vide politique causé par le mutisme du premier ministre, le président continue de gagner des appuis dans les couches de la population les plus exposées à la crise économique, pour qui les faibles signes de reprise ne se font pas encore sentir : la classe moyenne, qui a perdu beaucoup de son pouvoir d'achat et qui avait contribué par deux fois à donner au PSD la majorité absolue ; les agriculteurs – laissés-pour-compte de la politique gouvernementale et défendus à plusieurs reprises par Mario Soares –mais aussi les ouvriers des verreries et du textile, les mineurs...

Le président s'était déjà attiré les sympathies des étudiants en défendant, début 1994, le *« droit à l'indignation »* après leurs importantes manifestations contre la politique de l'éducation du gouvernement. Et, lors d'une cérémonie officielle célébrant les vingt ans de la révolution aux œillets, en avril, le premier ministre avait été hué par des étudiants qui applaudissaient le président...

Mario Soares a aussi marqué des points dans l'opinion publique, l'été dernier, lors d'un mouvement spontané des Lisboètes protestant contre l'augmentation du péage du pont du 25-Avril, reliant Lisbonne à la rive gauche du Tage, et qui ont isolé à plusieurs reprises la capitale.

Dans le climat préélectoral qui a déjà gagné le pays, la cohabitation à la portugaise a tourné à la confrontation, sur un fond de crise et de conflits sociaux que les premiers jours de 1995 laissent déjà deviner.

ALEXANDRE FLUCHER MONTEIRO

BOSNIE

Difficultés dans l'application de la trêve entre Serbes et Musulmans

Les pourparlers menés par le commandant de la FORPRONU, le général Michael Rose, sur les modalités d'application de la trêve conclue la semaine dernière, ont échoué vendredi 6 janvier. Serbes et Musulmans n'ont pu s'entendre en effet sur la définition de la zone démilitarisée de Sarajevo.

Le général Vahid Karavelic, commandant du 1er corps d'armée bosniaque, a affirmé vendredi soir que l'échec de la réunion était dû à l'exigence des Serbes de voir la zone démilitarisée du mont Ingman, qui surplombe Sarajevo, élargie jusqu'aux lignes serbes. Il a précisé que les troupes bosniaques allaient évacuer les derniers points occupés dans cette zone. Les Serbes ont refusé de participer samedi à des reconnaissances tripartites (bosniaque, serbe, ONU) pour vérifier l'évacuation des troupes gouvernementales bosniaques de cette zone, dont trois points étaient encore occupés vendredi soir.

La discussion sur d'autres points n'a pu être abordée vendredi. Les deux parties auraient dû notamment signer un accord sur l'ouverture des *« routes bleues »*, c'est-à-dire des routes surveillées par les « casques bleus » qui permettraient le libre passage des civils et de l'aide humanitaire pour Sarajevo.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé aux Etats membres d'envoyer plusieurs milliers de soldats supplémentaires en Bosnie pour faire respecter le dernier accord de cessez-le-feu. Il faudrait 6 500 « casques bleus » supplémentaires pour que soit assurée la surveillance des lignes de front.

Dans une déclaration, le Conseil de sécurité demande à toutes les forces de cesser les combats autour de Bihac et estime que la priorité est désormais de parvenir à un règlement global fondé sur l'acceptation *« comme point de départ »* du plan de paix international. L'ambassadeur de Bosnie à l'ONU, Muhamed Sacirbey, s'est dit *« déçu »* que cette déclaration n'évoque pas clairement la présence des Serbes de Krajina (Croatie) aux côtés des Serbes bosniaques dans cette région du nord-ouest de la Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Les Etats-Unis renvoient de force les réfugiés récalcitrants

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

La persuasion et la promesse d'une prime ayant échoué, les autorités américaines ont commencé à rapatrier de force les quelque 3 800 boat people haïtiens qui se trouvent toujours sur la base navale de Guantanamo, au sud-ouest de Cuba. Vendredi 6 janvier, un garde-côte américain a débarqué à Port-au-Prince un premier groupe de cinquante-quatre réfugiés qui espéraient toujours obtenir l'asile aux Etats-Unis en dépit du retour du président démocratiquement élu Jean-Bertrand Aristide, le 15 octobre.

Sur le port de la capitale, contrôlé par un imposant dispositif militaire américain, Anne Fuller, responsable de la Coalition nationale pour les réfugiés haïtiens, a protesté contre ce rapatriement qu'elle a jugé *« contraire à la loi internationale »*. Stanley Schrager, le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis, a souligné pour sa part que *« la situation s'est beaucoup améliorée en Haïti du point de vue de la sécurité, et même sur le plan économique »*, ajoutant qu'il espérait que tous les réfugiés *« reviendront au pays reprendre leur place dans la nouvelle démocratie »*.

La plupart des quelque vingt mille boat people haïtiens qui avaient été « parqués » sur la base de Guantanamo l'été dernier, au plus fort de l'exode, ont accepté de regagner volontairement Haïti à la suite de l'intervention militaire américaine et du départ des chefs putschistes. A la fin décembre, pour tenter de convaincre les 4 460 récalcitrants, le département d'Etat a annoncé que les volontaires recevraient une prime de 80 dollars et la garantie d'être employés pendant au moins quatre mois dans les chantiers de travaux publics qui doivent démarrer avec l'aide internationale. Pour que les choses soient bien claires, le département d'Etat ajoutait qu'*« en aucune circonstances, les Haïtiens qui demeurent sur la base navale de Guantanamo ne seront acceptés aux Etats-Unis »*.

Jeudi 5 janvier, à l'issue du délai initialement fixé pour accepter la prime, seuls 665 réfugiés ont signé un « accord de rapatriement volontaire ». Les autres sont interrogés par des fonctionnaires du service de l'immigration qui étudient leurs demandes d'asile. Le porte-parole du département d'Etat, Christine Shelley, a indiqué que la promesse des 80 dollars demeurait valable pour ceux qui changeraient d'avis. Ceux qui ne pourront pas prouver que leur vie est en danger s'ils rentrent en Haïti seront rapatriés *nolens, volens*.

Une situation économique précaire

La situation économique précaire, qui ne s'est guère améliorée trois mois après l'intervention américaine, explique les hésitations de nombreux réfugiés qui, comme un grand nombre d'habitants des îles du bassin caraïbe, sont attirés par le miroir aux alouettes américain. L'aide internationale tarde à se convertir en créations d'emplois, et malgré les efforts du ministre du commerce, Maurice Lafortune, les prix des produits de grande consommation n'ont guère baissé.

Les autorités américaines devront également se prononcer sur la demande d'asile d'Emmanuel Constant, dirigeant du Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti (FRAPH), une organisation néo-duvaliériste qui avait été créée pour soutenir les militaires putschistes. Selon l'hebdomadaire haïtien *Haïti-Progrès, il se trouve aux Etats-Unis et a déposé une demande d'asile. D'après la presse américaine, le leader du FRAPH aurait reçu des fonds de la CIA.*

JEAN-MICHEL CAROIT

CHILI

Polémique autour d'un projet de prison spéciale pour d'anciens dignitaires du régime Pinochet

SANTIAGO

de notre correspondant

La décision du gouvernement chilien de construire une prison spéciale pour les militaires, prise à quelques jours de la fin du procès du général Manuel Contreras, ancien chef de la police secrète du régime Pinochet, a provoqué de très vives réactions. Les organisations de défense des droits de l'homme ont dénoncé une décision portant atteinte *« au principe de l'égalité des citoyens devant la loi »*.

Ricardo Lagos, ministre des travaux publics et responsable du Parti pour la démocratie (PPD, gauche), un des piliers de la coalition gouvernementale – la Concertation des partis pour la démocratie –, a même présenté sa démission, vendredi 6 janvier, au président Eduardo Frei. Il a également refusé de signer le décret entérinant une décision qui apparaît comme le résultat des pressions des militaires face à l'imminence de la première condamnation d'un haut responsable de l'ancien régime, reconnu coupable de violation des droits de l'homme.

Dans les prochains jours, la Cour suprême devrait en effet confirmer le verdict qui, en première instance, avait condamné le général Contreras et d'autres responsables militaires pour l'assassinat en 1976, à Washington, d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères du président Salvador Allende.

Dans la soirée de vendredi, après l'annonce de la décision prise par le gouvernement de demander au Parlement de trancher sur le projet de prison spéciale, Ricardo Lagos est revenu sur son coup d'éclat et a repris sa démission.

EDUARDO OLIVARES

BRÉSIL : mort d'un petit « caïd » de la drogue. – La police brésilienne a retrouvé dans la banlieue nord de Rio, vendredi 6 janvier, le corps criblé de balles de l'un des trafiquants de drogue les plus recherchés de la ville, Aldair Cabral Mangano, âgé de dix-neuf ans, surnommé Né Maluco (Né le Fou). Selon la police, Né Maluco contrôlait le trafic de drogue dans l'une des onze favelas qui forme le Complexo do Alemao. Il aurait été victime d'un règlement de compte. – *(AFP, Reuter.)*

ETATS-UNIS : la vie du Congrès sur écran informatique. – Soucieuse de casser l'image d'un Congrès froid et lointain, la nouvelle majorité républicaine a annoncé la naissance de « Thomas », une banque de données accessible par « l'autoroute électronique » d'informations Internet. De l'Américain moyen aux universitaires du monde entier, les usagers de l'informatique vont désormais pouvoir tout savoir de la vie du Congrès américain, de ses batailles de procédures, du programme de travail des commissions et des textes des projets de lois. – *(AFP.)*

La cote de popularité du président Clinton toujours négative. – La cote de popularité du président Bill Clinton ne parvient toujours pas à se redresser. C'est ce que révèle un sondage publié par le *Washington Post* et la chaîne de télévision ABC : 45 % des personnes interrogées approuvent l'action présidentielle tandis que 51 % la désapprouvent et 48 % voteraient aujourd'hui pour n'importe quel candidat républicain contre 33 % pour le démocrate Clinton. – *(AFP.)*

MEXIQUE : les zapatistes prolongent leur trêve militaire. – La guérilla zapatiste a décidé de prolonger jusqu'au 12 janvier la trêve militaire qu'elle avait déclarée au début de l'année, précise un communiqué de « l'Armée zapatiste de libération nationale » publié vendredi 6 janvier. Les « rebelles » du Chiapas (sud) ont également réaffirmé leur volonté de travailler à l'établissement d'une *« trêve stable »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Malaise entre Le Caire et Washington

L'Egypte multiplie les « différends » avec le « grand allié » américain

LE CAIRE
de notre correspondant

« Entre amis, il vaut mieux avoir des différends que l'on règle rapidement et franchement que de prétendre que tout est pour le mieux et laisser la situation se dégrader. » Telle est la réflexion d'un haut responsable de la diplomatie égyptienne sur le malaise qui perturbe depuis quelque temps les relations entre Le Caire et Washington.

« Nous concevons nos rapports avec les Etats-Unis sur la base du respect mutuel des intérêts et de l'indépendance de chacun », ajoute ce responsable. Le président Hosni Moubarak lui-même, dans un récent entretien avec le quotidien *el Akhbar*, avait admis l'existence de *« certains différends »* avec les Etats-Unis. *« Cela est normal entre Etats amis et nous cherchons à les régler sans porter atteinte à notre souveraineté »*, avait-il dit.

Le point de friction le plus récent porte sur ce que Washington appelle la coopération économique au Proche-Orient. En clair, les Etats-Unis souhaitent une accélération du processus de normalisation entre les pays arabes et Israël, et leur souhait semble en voie d'être exaucé par certaines monarchies pétrolières du Golfe, qui ont récemment accueilli plusieurs hauts responsables israéliens. Le sultan Qabous d'Oman a même reçu le premier ministre, Itzhak Rabin.

Or l'Egypte comme la Syrie estiment qu'une normalisation en rangs dispersés avec l'Etat juif ne peut qu'affaiblir la position de Damas dans les négociations sur le Golan et le Liban du Sud. En outre, la conclusion éventuelle de la paix entre Israël et les pays du Golfe peut nuire à la position de l'Egypte, qui tient à demeurer un acteur indispensable sur l'échiquier du Proche-Orient. Les dirigeants égyptiens estiment en effet qu'un tel rôle permet d'écarter le danger d'une réduction, par le Congrès américain, de l'aide économique et militaire accordée à leur pays et qui s'est élevée à 2,1 milliards de dollars en 1994.

Certains journaux américains ont déjà réclamé la réduction de cette aide, à cause du soutien apporté par le Caire au régime libyen. Et c'est là un deuxième sujet de friction avec les Etats-Unis.

Dès le début du mois de novembre, le *Washington Post* invitait l'administration américaine à *« lancer une mise en garde sans appel »* au président Moubarak, pour qu'il *« mette fin au pacte avec le diable conclu avec Mouammar Kadhafi »*. Depuis le mois d'avril 1992, la Libye est soumise à des sanctions décidées par le Conseil de sécurité des Nations unies à la demande des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France, car elle refuse de livrer deux citoyens tenus pour responsables d'un attentat contre un avion de la Panam, en décembre 1988, au-dessus de Lockerbie, en Ecosse. Tripoli doit également coopérer avec la justice française dans l'enquête sur un attentat commis contre un DC-10 d'UTA au-dessus du Niger, en 1989.

L'Egypte, pour sa part, soutient une initiative conjointe prise par la Ligue arabe et la Libye, réclamant que les deux accusés soient jugés, par le tribunal international de La Haye. Cette proposition a été rejetée par Washington, Londres et Paris. Selon le *Washington Post*, des responsables américains auraient demandé lors de la visite, fin octobre, du président Bill Clinton au Caire que l'Egypte cesse de vendre à Tripoli des pièces de rechange pour ses avions et mette un frein à des échanges commerciaux en croissance continue avec la Libye.

Le *Washington Post* avait même accusé *« les fils de hauts responsables du régime »* de diriger la contrebande avec la Libye. *« Aucune campagne de presse ni pression ne changera la position de l'Egypte »*, avait commenté le chef de la diplomatie égyptienne, Amr Moussa. L'Egypte est soucieuse de *« préserver les intérêts du peuple libyen, tout en respectant les résolutions internationales »*.

Flirt avec les fondamentalistes

Un autre *« différend »* entre le Caire et Washington concerne la prorogation, au mois d'avril, du traité de non-prolifération nucléaire. *« Si Israël ne signe pas ce traité, l'Egypte ne le signera pas non plus »*, a prévenu M. Moubarak le 3 janvier, à l'occasion d'une conférence de presse commune avec le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès. Le raïs prône, depuis la fin de la guerre du Golfe, l'élimination de toutes les armes de destruction massive du Proche-Orient, notamment les armes nucléaires que les pays arabes accusent Israël de détenir. C'est pour tenter de régler ce problème que le secrétaire américain à la défense vient d'entamer une visite au Caire, avant de se rendre à Tel-Aviv.

Les responsables égyptiens critiquent aussi la politique américaine à l'égard de l'extrémisme musulman. Ils affirment que les Etats-Unis, ou au moins certaines parties de l'administration, continuent à flirter avec les maximalistes islamistes dans la région. *« En voulant ménager la chèvre et le chou, les Américains jouent aux apprentis sorciers »*, commente un responsable égyptien, qui rappelle l'affaire du cheikh Omar Abdel Rahman, actuellement incarcéré aux Etats-Unis, accusé d'avoir été impliqué dans l'attentat contre le World Trade Center, à New-York, le 26 février 1993.

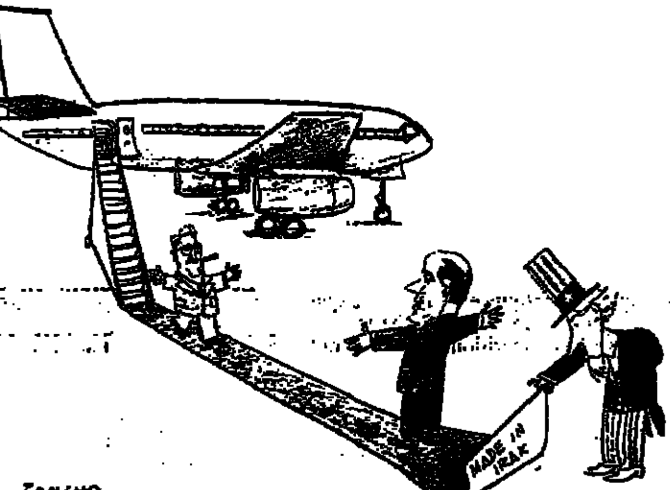
Le guide spirituel de l'organisation extrémiste musulmane Djamaa islamiya (responsable de la plupart des attentats contre les touristes et les policiers) avait été accusé par la presse officieuse égyptienne, au cours de l'été 1993, d'être un agent de la CIA, à laquelle il aurait rendu des services durant la guerre d'Afghanistan.

Mais ce n'est pas la première fois que les relations entre les Etats-Unis et l'Egypte connaissent des turbulences. Le désaccord le plus grave avait eu lieu en octobre 1985 à la suite du détournement du paquebot italien *Achille-Lauro* par un commando palestinien. L'avion d'Egyptair transportant les pirates vers Tunis, où se trouvait le quartier général de l'OLP, avait été intercepté par des chasseurs de l'US Air Force et forcé d'atterrir en Italie. Cela avait provoqué la colère du président Moubarak, qui avait accusé les Américains d'agir comme des *« cow-boys »*. La crise avait quand même pu être évitée. Les divergences d'aujourd'hui ne devraient donc pas porter atteinte aux liens étroits tissés entre les deux pays.

ALEXANDRE BUCCIANTI

DIPLOMATIE

Washington et Londres dénoncent la décision française d'ouvrir une « section d'intérêts » à Bagdad



Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont vivement critiqué, vendredi 6 janvier, la décision de la France d'ouvrir une « section d'intérêts » en Irak à l'occasion de la visite du vice-président irakien Tarek Aziz (*le Monde* du 7 janvier).

Après un entretien *« approfondi »* avec M. Aziz, au cours d'un petit-déjeuner de travail, le chef de la diplomatie française, Alain Juppé, a *« confirmé l'intention de la France d'ouvrir très prochainement une section d'intérêts sous pavillon roumain à Bagdad. »* C'est *« une mesure technique qui nous permettra de régler les questions matérielles liées à la rupture des relations diplomatiques avec l'Irak »*, a précisé le ministre, pour lequel *« un certain nombre de progrès ont été accomplis* [par l'Irak], *mais il reste à faire »*.

Cette décision n'est *« ni opportune ni utile »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Christine Shelly. *« Ce n'est pas le moment de faire des gestes envers l'Irak »*, alors que ce pays continue de refuser de se conformer à plusieurs résolutions de l'ONU. *« On ne doit pas récompenser une telle attitude »*, a ajouté Mme Shelly, pour laquelle la décision française *« adresse clairement un signal politique »*.

Elle a néanmoins estimé que, *« globalement »*, les Etats-Unis et la France *« poursuivent le même objectif général »* vis-à-vis du régime irakien. Informés au préalable de la visite à Paris du vice-premier ministre irakien, les Etats-Unis, a-t-elle dit, avaient insisté auprès du gouvernement français pour *« maintenir la pression sur l'Irak »*.

Washington, explique-t-on au département d'Etat, ne dispose pas de personnel diplomatique en Irak, où la Pologne *« assure la protection »* de leurs intérêts. *« Le nombre limité de Polonais travaillant pour les Etats-Unis* [...] *prend en charge la routine administrative et les services consulaires nécessaires à la petite communauté américaine en Irak »*, explique un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis en France.

« Ce n'est pas le moment de relâcher la pression sur l'Irak », a estimé de son côté le Foreign Office dans un communiqué au ton abrupt. *« Il n'y a pas eu de coordination au niveau de l'Union européenne, et aucun Etat membre de l'Union n'a, à ce jour, rouvert »* de section d'intérêts de ce type à Bagdad, ajoute Londres, qui reste *« très méfiant à l'égard des intentions de l'Irak, en particulier à la suite des événements d'octobre dernier »*, lorsque l'Irak avait massé des troupes non loin de la frontière du Koweït. – *(AFP.)*

Le Japon et la Corée du Nord auraient noué des contacts secrets

La Corée du Nord et le Japon ont établi des contacts secrets pour tenter de normaliser leurs relations, ont rapporté les médias sud-coréens, vendredi 6 janvier. La radio nationale de Séoul et l'agence de presse Yonhap citent, sans le nommer, un responsable du ministère japonais des affaires étrangères précisant que les contacts sont restés pour le moment au stade d'échanges téléphoniques. Une précédente tentative de normalisation entre les deux pays avait échoué en 1992 : Tokyo avait alors exigé en vain de connaître le sort d'une Japonaise enlevée en Corée du Nord.

Par ailleurs, l'agence de presse nord-coréenne KCNA indique que Pyongyang a accordé à deux agences de voyages japonaises les droits exclusifs de séjour de touristes japonais en Corée du Nord à l'occasion d'un *« festival international culturel et sportif en faveur de la paix »*, prévu en avril. Puissance coloniale dans la péninsule coréenne entre 1910 et 1945, le Japon avait normalisé ses relations avec la Corée du Sud en 1965. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Les islamistes ne seront pas autorisés à participer à l'élection présidentielle

Le Front islamique du salut (FIS) ne sera pas autorisé à présenter des candidats à l'élection présidentielle, prévue avant la fin de 1995, puisqu'il a été dissous, a annoncé, vendredi 6 janvier à Tunis, le ministre de l'intérieur, Abderrahmane Cherif Meziane. Il a indiqué que les autorités comptaient venir à bout, d'ici à huit mois, des groupes armés islamistes, dont il a estimé le nombre à *« un millier d'hommes »*.

Le ministre a, d'autre part, démenti les chiffres avancés par les médias selon lesquels il y aurait en moyenne une centaine de morts par jour. *« C'est un chiffre absolument faux*, a-t-il dit. *Vous en avez un par jour, parfois cinq, et quand c'est extraordinaire et surprenant, vous en avez quinze. »*

Zine Eddine Aliou Salah, reporter du quotidien *Liberté*, l'un des plus forts tirages de la presse francophone, a été tué par balles, vendredi, devant son domicile de Khazrouma, dans la région de Blida, à 40 kilomètres au sud d'Alger. Ce qui porte à 25 le nombre des journalistes assassinés depuis mai 1993. •

En outre, le même jour, Ali Abboud, un journaliste de la radio gouvernementale en langue arabe, a été grièvement blessé à Birkhadem, dans la banlieue algéroise.

Le ministre de l'intérieur a assuré que toutes les mesures avaient été prises pour protéger les ambassades, et cela à quelques heures de l'expiration de l'ultimatum du Groupe islamique armé (GIA) sommant les chancelleries de France, d'Allemagne, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, du Canada, de la République fédérale de Yougoslavie et de Russie de fermer leurs bureaux, et menaçant de *« tuer de sang-froid tous les impies au-delà de cette date »*.

Pour M. Meziane, il s'agit d'un *« spectacle »* et d'une *« manipulation »*. Quoi qu'il en soit, à l'initiative d'Alain Juppé, une réunion d'experts de plusieurs pays occidentaux a eu lieu, vendredi à Paris, afin de coordonner les mesures de sécurité contre les menaces intégristes.

De son côté, la communauté catholique Sant'Egidio a annoncé l'arrivée, à Rome, de plusieurs dirigeants de l'opposition algérienne, y compris de représentants de l'ex-FIS, pour une nouvelle série de pourparlers qui font suite à ceux qui avaient eu lieu en novembre dans la capitale italienne. Parmi les participants déjà sur place figurent notamment Anouar Haddam, chef de la délégation parlementaire de l'ex-FIS aux Etats-Unis et en Europe, Abdelhamid Mehri, secrétaire du FLN, et Aït Ahmed, secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS). – *(AFP.)*

REPÈRES

BAHREIN
Marche de protestation contre les arrestations de manifestants

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté, vendredi 6 janvier, près de Bahreïn pour protester contre les arrestations opérées à la suite des récents troubles dans l'archipel et pour réclamer le retour à la vie parlementaire.

Des diplomates et des témoins ont affirmé que les manifestants, dont plusieurs femmes, ont été dispersés par les brigades anti-émeutes qui ont fait usage de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc. Des hélicoptères ont participé à l'opération. Selon le Comité pour la défense des prisonniers politiques à Bahreïn, basé à Londres, 2 370 personnes ont été emprisonnées depuis les troubles qui ont eu lieu au mois de décembre (*le Monde* du 20 décembre). – *(AFP.)*

PHILIPPINES
Mesures de sécurité avant l'arrivée du pape

Huit détenteurs de passeports iraniens ont été expulsés, vendredi 6 janvier, alors que le gouvernement multiplie les mesures de sécurité avant la visite du pape à Manille, prévue du 12 au 16 janvier. Selon le commissaire à l'émigration, les personnes expulsées sont soupçonnées d'*« appartenir à des groupes musulmans extrémistes »*. Un groupe intégriste musulman des Philippines avait proféré, en début de semaine, des menaces contre les chrétiens à l'occasion du voyage du pape.

D'autre part, la Chine enverra vingt-quatre prêtres, religieuses et laïcs de l'Eglise catholique patriotique (officielle) à la Journée internationale de la jeunesse, qui sera présidée par Jean-Paul II, à Manille, les 14 et 15 janvier. Le secrétaire général de l'Association patriotique des catholiques chinois (APCC), Liu Bainian, a déclaré qu'il espérait que la délégation sera reçue en audience privée par le pape. Les rapports entre le Saint-Siège et Pékin sont toujours tendus, le gouvernement chinois réclamant que le Vatican rompe ses rapports diplomatiques avec Taïwan et renonce à nommer des évêques chargés des diocèses chinois. – *(AFP)*.

MAROC
Vers la nomination d'un premier ministre issu de l'opposition

M'hamed Boucetta, secrétaire général du parti de l'Istiqlal, devrait être, très prochainement, désigné premier ministre en remplacement d'Abdelatif Filali, qui occupe ce poste depuis le 24 mai 1994, a-t-on appris, vendredi 6 janvier à Rabat, de sources sûres. Les discussions avec le Palais avaient commencé à l'automne, après que Hassan II eut appelé, le 14 octobre, l'opposition à former un gouvernement de coalition, dirigé par un de ses membres.

Le ministère de l'intérieur et de l'information a fait saisir *Maroc-Hebdo*, un journal indépendant d'expression française, a annoncé, vendredi, son directeur, Mohamed Selhami. Le numéro en question contenait des déclarations d'un neveu du roi, le prince Moulay Hicham, qui, a précisé le secrétaire général du ministère de l'information, n'avaient pas été visées, *« selon la procédure habituelle »* par le cabinet royal. – *(AFP, Reuter.)*

TERRITOIRES OCCUPÉS
Une Israélienne tuée dans un attentat en Cisjordanie

Une jeune Israélienne, habitante d'une colonie de peuplement, a été tuée par balles, vendredi 6 janvier, par des Palestiniens au nord-ouest de Ramallah, en Cisjordanie occupée, a indiqué une source militaire israélienne.

Ce décès porte à 46 le nombre d'Israéliens tués dans des attentats depuis l'instauration de l'autonomie palestinienne en mai. Un autre colon a été légèrement blessé à l'épaule lors de l'attentat qui a eu lieu près de l'implantation d'Halamich. Leur voiture a été mitraillée à partir d'un autre véhicule sur une route à grande circulation.

D'autres colons arrivés sur les lieux ont agressé deux équipes des chaînes de télévision britannique WTN et saoudienne MBC, qui diffuse en arabe par satellite à partir de Londres. Quatre Palestiniens membres du Front populaire de libération de la Palestine avaient été tués dans la même région mercredi par des membres d'une unité spéciale israélienne opérant en civil. – *(AFP.)*

EN BREF

ÉTHIOPIE : élections législatives le 7 mai. – Les élections législatives auront lieu le 7 mai, selon une décision de la commission nationale des élections rapportée vendredi 6 janvier par l'agence de presse éthiopienne. Ces élections mettront fin à une période de transition qui dure depuis le renversement de Mengistu Haïlé Mariam, en mai 1991. Les Éthiopiens éliront 550 députés répartis en deux chambres, le Conseil des représentants du peuple et le Conseil de la fédération. – *(AFP, Reuter.)*

JAPON : Londres n'invitera pas Tokyo aux commémorations de la fin de la seconde guerre mondiale. – Le Japon ne sera pas invité par la Grande-Bretagne aux cérémonies qui marqueront le cinquantenaire de la fin de la seconde guerre mondiale, a-t-on appris, vendredi 6 janvier, à Londres, de sources militaires britanniques. La décision ne constitue pas une sanction à l'égard des Japonais mais est liée à la nature des cérémonies qui marqueront, en mai, la fin des combats en Europe, assure-t-on de même source. Par ailleurs, la commémoration de la fin des combats en Asie, en août, sera limitée aux Etats du Commonwealth, affirme-t-on au ministère de la défense. – *(AFP.)*

MALAWI : l'ancien président est inculpé de meurtres. – L'ancien président Kamuzu Banda et son bras droit, John Tembo, ont été officiellement inculpés, vendredi 6 janvier, de l'assassinat de quatre hommes politiques (*le Monde* du 7 janvier). Deux officiers de police ont également été inculpés. Un rapport gouvernemental publié la veille accusait des policiers d'avoir tué trois ministres et un député en mai 1983 sur ordre des autorités. L'assassinat des quatre hommes – opposés à la nomination de M. Tembo comme chef de l'Etat par intérim – avait été maquillé en accident de voiture. – *(AFP, Reuter.)*

NÉPAL : cinq ambassadeurs présentent leur démission au gouvernement communiste. – Cinq ambassadeurs en poste dans de grandes capitales ont présenté leur démission, samedi 7 janvier, au gouvernement communiste de Man Mohan Adhikari, issu des élections du 15 novembre. Selon la radio d'Etat, le groupe de démissionnaires comprend le représentant permanent à l'ONU, Jai Raj Acharya, ainsi que les ambassadeurs en Chine, au Japon, en Allemagne et en Birmanie. Ces diplomates avaient tous été nommés par le Parti du Congrès, qui avait perdu les élections au profit du Parti communiste marxiste-léniniste unifié (NCP-UML). – *(AFP, UPI.)*

POLOGNE : M. Kwasniewski évoque un remaniement ministériel. – Aleksander Kwasniewski, le dirigeant de l'Alliance de la gauche démocratique, l'ancien Parti communiste membre de la coalition au pouvoir, a affirmé, vendredi 6 janvier, qu'un remaniement ministériel était imminent. M. Kwasniewski n'a pas indiqué quels postes seraient visés, mais son annonce intervient à un moment où la tension est vive entre le gouvernement et le président Walesa et que les rapports, au sein de la coalition, entre le Parti paysan et les anciens communistes, se dégradent. – *(AP.)*

SOMALIE : échec du cessez-le-feu à Mogadiscio. – Deux clans rivaux ont repris leurs combats, qui ont fait 9 morts (6 miliciens et 3 civils), dans le sud de Mogadiscio, vendredi 6 janvier, rompant un cessez-le-feu qui n'aura duré qu'une journée. Les combats opposent toujours des clans agbal et murusade de la confédération des Hawiyes. D'autre part, le corps de l'ancien chef de l'Etat, Syaad Barre, a été rapatrié vendredi dans son village natal pour y être enterré. – *(AFP.)*

RECTIFICATIF. – Dans l'article paru dans *le Monde* du 4 janvier, et intitulé « Les islamistes égyptiens multiplient les attentats », il fallait lire comme suit le début du dernier paragraphe : Le tourisme, qui a rapporté 3 milliards de dollars en 1992, et qui fait vivre directement ou indirectement une dizaine de millions d'Egyptiens, pâtit de ces violences (baisse de 40 % des recettes).

Les cérémonies de vœux de Nouvel An à l'Elysée

M. Mitterrand réaffirme qu'il remplira ses fonctions jusqu'au terme de son mandat

François Mitterrand a reçu comme les années précédentes et pour la dernière fois, vendredi 6 janvier, à l'Elysée, les vœux de la presse, auxquels il a répondu en abordant, devant trois cent cinquante journalistes, les sujets suivants :

Mandat : *« Quand je partirai, ce sera sans remords ni regret. Je serai même un peu soulagé, car il y a une certaine fatigue avec l'âge et le temps. Je remplirai mes fonctions, jusqu'à la mi-mai, autant que mes forces me le permettront. Je n'ai pas de raison de penser qu'elles ne me le permettront pas. (...)*

» Je me dispenserais bien des privilèges supposés de la fonction. Je suis sensible à une tradition républicaine : on vient et on part, selon les obligations de la loi, ou peut-être, encore mieux, les obligations de l'espèce : on naît et on meurt. »

Santé : *« Je ne veux pas constamment être obligé de vous donner ma température ! Je vais d'ailleurs vous faire une confidence : je ne la prends pas.* [Les articles nécrologiques préparés d'avance par les journaux], *il serait sage de les garder en réserve. Ce ne serait pas un pari fou ! »*.

Forces de l'esprit : *« Je suis très intéressé par les problèmes spirituels posés par la vie et la mort. Je n'ai pas fait de profession de foi particulière. Je suis plus agnostique qu'autre chose, mais je crois aux forces de l'esprit. Je n'ai pas reconnu d'institution pour représenter ces forces, mais c'est chez moi une sorte d'intuition.*

» J'éprouve une relation d'ordre mystique entre la terre de France et moi. Il y a des lieux où je me sens en accord parfait avec la nature, avec les arbres, la forme des paysages et la couleur de la terre. »

Patrimoine : *« J'ai lu des choses effarantes, décrivant des transactions que je serais incapable de mener à bien. Je ne sais même pas comment on achète une action ! Je ne devrais pas*



l'avouer : quatorze années d'études, pour rien, vous vous rendez compte...

» J'ai le train de vie d'un haut fonctionnaire qui vit aisément et qui n'a à se plaindre de rien. J'ai la conscience tranquille. Je ne dispose de rien d'autre que ce que j'ai déclaré. Je suis le seul homme à être obligé de déclarer mon patrimoine. D'autres sont obligés de le faire, mais, sauf quand on vient fracturer les coffres de l'Assemblée nationale, cela ne se sait pas. » (M. Mitterrand fait ainsi allusion à la disparition, constatée en mars 1993, des déclarations de patrimoine de députés socialistes, devenus ministres, conservées à l'Assemblée nationle).

Gauche : *« Je serais très heureux qu'un socialiste me succédât, mais je ne veux pas confondre cela avec une intervention directe dans la campagne présidentielle. Je resterai suffisament discret, mais en tant que citoyen, je ne cache pas mes sentiments. Lionel Jospin est un homme de valeur. Il a critiqué mon action ? Il a bien fait : ce ne serait pas un des mes amis s'il n'avait pas gardé sa liberté de pensée.*

» Vous savez bien que dans l'histoire du siècle mes quatorze ans de présidence feront partie des pages contestées, mais importantes, de l'histoire de la France et de l'histoire de la gauche ! Nul n'en doute ! (...) Sur le plan de la justice, de l'égalité, des droits de l'homme et tous les plans touchant à la vie des êtres humains, nous avons fait avancer les choses et contribué à un plus grand épanouissement (...).

» Il y avait une contradiction historique entre l'arrivée au pouvoir d'un socialiste et la plus grande ouverture des frontières de la France sur le reste du monde. Ce choix, qui était exigé de moi, était le bon. Ce n'est pas que j'ai renoncé à être socialiste, mais j'ai tenu compte d'une réalité et d'un choix nécessaires. »

Déficits publics : *« Jusqu'en 1993, les déficits* [publics] *ont été très inférieurs à ceux de la plupart des grands pays capitalistes (...) et, aujourd'hui, les déficits se sont, quand même, creusés. »*

Algérie : *« La France doit intervenir pour que des procédures démocratiques soient mises en place. Il faut créer les conditions d'élections démocratiques : une presse libre et le pluralisme des partis. »*

L'adieu aux « forces vives »

Ils étaient tous là, alignés sagement dans la salle des fêtes de l'Elysée, vendredi 6 janvier, pour assister à la quatorzième et dernière cérémonie de vœux des *« forces vives »*. Cette manifestation avait été inaugurée par François Mitterrand en 1982, lorsqu'il avait intercalé ce bref contact avec les acteurs du mouvement social – syndicats, patronat, associations – entre les vœux du corps diplomatique et ceux de la presse. Durant quatorze ans, le rite s'est perpétué avec un inégal succès, mais, vendredi, il a pris l'allure d'une cérémonie d'adieux de M. Mitterrand, en tant que président de la République, à ses interlocuteurs « sociaux ».

Ils étaient donc tous là, vendredi, pour écouter la parole présidentielle : Jean Gandois, le nouveau président du CNPF ; Louis Viannet, secrétaire général de la CGT ; Marc Blondel, secrétaire général de FO ; Nicole Notat, secrétaire général de la CFDT ; Alain Deleu, président de la CFTC ; Marc Vilbenoit, président de la CFE-CGC ; les dirigeants de la FEN, des associations familiales, de la mutualité, etc.

M. Mitterrand aurait pu profiter de l'occasion pour dresser un bilan social de son double septennat, mais il s'en est bien gardé, préférant placer son bref discours sous le signe de *« l'espérance »*, en souhaitant que 1995, malgré *« un certain nombre de péripéties politiques qui ne seront pas aisées »*, apporte *« un mieux aux Français, qui en ont grand besoin »*. Le chef de l'Etat a présenté une nouvelle version du thème du *« contrat social »*, déjà évoqué en 1994. *« La reprise s'amorce, c'est vrai : tant mieux,* a-t-il dit. *Chacun va s'en réjouir, mais il ne faut pas seulement que ce soit l'occasion d'un gain du capital. Il faut que cela soit aussi l'occasion, pour ceux qui sont les véritables producteurs, qui assument l'essentiel de l'effort, de recevoir ce qui leur est dû, et donc de voir leurs salaires s'améliorer. »*

« Le spectacle terrible des sans-logis »

Donnant un coup de chapeau à M. Gandois pour avoir pris l'initiative de recevoir les syndicats, M. Mitterrand a mis en relief les vertus du dialogue : *« La grande réforme sociale que les Français attendent ne sera que le résultat de ce dialogue et ne pourra pas être imposée par un gouvernement ou une majorité. »* Sans préciser davantage la nature de cette grande réforme, le chef de l'Etat a même esquissé une petite autocritique : *« Avec les meilleures intentions du monde, nous avons souvent fait des lois sociales qui ne correspondaient pas, au fond, aux vœux de ceux à qui elles étaient destinées. Donc, il faut s'adresser à ceux qui vivent cette vie-là, qui entendent et qui connaissent les autres. »*

M. Mitterrand a enfin évoqué – tout en observant que le sujet risquait d'être lassant à force d'être répétitif – la situation des plus démunis et *« le spectacle terrible de ces gens sans logis, sans domicile, qui meurent dans la rue »*, en fustigeant la diminution du budget consacré au logement social et en suggérant à l'Etat et aux communes de s'entendre sur un *« vaste plan qui permette, dans les années futures, de laisser derrière nous ce problème inconcevable dans un grand pays civilisé »*.

Après avoir salué tous les invités de cette cérémonie des adieux aux *« forces vives »*, le président les a laissés entre eux. Moment rare : tous les acteurs du mouvement social – syndicalistes et patrons : MM. Gandois et Viannet, Mme Notat et M. Blondel – se sont alors congratulés et ont échangé force vœux, faisant presque croire à un instant d'harmonie sociale. Bref instant...

MICHEL NOBLECOURT

L'affaire Carrefour du développement

Le Conseil d'Etat confirme la condamnation de M. Nucci par la Cour des comptes

Christian Nucci, ancien ministre socialiste de la coopération, est bien « comptable de fait de l'Etat » pour une somme totale de 51 897 786,83 francs, conjointement avec son ancien chef de cabinet, Yves Chalier, et avec René Trillaud, chef du service des dépenses au ministère lors de l'affaire du Carrefour du développement. Ainsi en a décidé, vendredi 6 janvier, le Conseil d'Etat, qui avait été saisi en cassation d'un arrêt rendu le 30 septembre 1992 par la Cour des comptes (*le Monde* du 29 janvier 1993).

Contrairement à M. Nucci, la haute juridiction administrative estime que la disposition constitutionnelle prévoyant que *« les membres du gouvernement sont pénalement responsables des actes accomplis dans l'excercice de leurs fonctions »* devant la Haute Cour de justice n'a *« ni pour objet ni pour effet de faire obstacle à ce que le juges des comptes (...) déclarent un membre du gouvernement comptable de fait à raison d'actes commis dans l'exercice de ses fonctions »*.

C'est aussi parce qu'il considère que la Cour des comptes *« n'a pas pris une décision de caractère pénal »* que le Conseil d'Etat a décidé que l'amnistie des délits liés aux financements politiques, comprise dans la loi de janvier 1990 et dont M. Nucci a bénéficé sur le plan pénal, n'empêche pas qu'il soit déclaré comptable de fait. Pour la même raison, enfin, le Conseil d'Etat n'a pas tenu compte du jugement de la commission d'instruction de la Haute Cour de justice qui, le 4 avril 1990, avait prononcé un non-lieu pour certains des faits reprochés à l'ancien ministre et constaté que les autres étaient couverts par l'amnistie.

Th. B.

Le premier magistrat de France

Suite de la première page

Depuis dimanche dernier, 1er janvier 1995, nous sommes quinze pays dans l'Union ; d'ici peu nous serons sans doute vingt-huit ; personne ne sait comment cela fonctionnera exactement, et nous continuons à colloquer sur des idées vagues. La Yougoslavie n'aura-t-elle donc pas suffi pour montrer à quoi conduit une diplomatie du renoncement ?

Une nouvelle déontologie de l'Etat

Le nouveau président devra s'atteler à la relance de la construction européenne. En prenant, d'abord, l'attache de nos amis allemands. Il devra mobiliser toute son autorité pour mettre en place la monnaie unique, la politique extérieure et de sécurité commune et, d'abord, la réforme institutionnelle. Européen convaincu, il devra – et le gouvernement avec lui – savoir, le cas échéant, dire « non ».

Dans son passionnant livre *C'était de Gaulle,* Alain Peyrefitte évoque un temps où le président de la République ne s'occupait pas encore de tout. Je ne sais si ce temps a vraiment existé, mais c'est à cette conception-là qu'il faut venir, celle d'un rôle nouveau du président qui s'occupera – j'y insiste – seulement de l'essentiel, d'une déontologie nouvelle de l'Etat, qui nécessitera un référendum de rééquilibrage des institutions.

La droite dispose-t-elle d'un candidat qui partage cette conception et qui possède cette trempe ? A la lumière de vingt mois d'expérience, il me paraît, en tous cas, douteux qu'il puisse venir des rangs du gouvernement.

A gauche, je persiste à croire qu'un ou deux hommes sont capables d'être ce premier magistrat qu'attend la France.

LAURENT FABIUS

MM. Frêche et Percheron appuient la candidature de M. Jospin

Le maire de Montpellier, Georges Frêche, membre du bureau national du PS a lancé, le 6 janvier, un *« appel pour que toutes les forces de progrès se rallient à la candidature de Lionel Jospin en vue de son élection à la présidence de la République »*. M. Frêche juge que, *« grâce à la personnalité de Lionel Jospin, à son charisme, aux valeurs qu'il représente, les élections présidentielles vont enfin dépasser la simple concurrence entre les individus pour* [donner lieu à] *un véritable débat d'idées et de projets »*.

Daniel Percheron, sénateur, premier secrétaire de la fédération socialiste du Pas-de-Calais, la plus importante du PS, a déclaré, le même jour, à Lille, que la candidature de M. Jospin est *« une très bonne candidature »*. *« Certes, les militants devront désormais se décider ; il ne faut pas exclure d'autres candidatures,* a-t-il déclaré, *mais Lionel Jospin est un homme remarquablement intelligent et il a la carrure pour mener une très bonne campagne. »*

La préparation de l'élection présidentielle

Huit jeunes députés chiraquiens demandent à M. Balladur de ne pas être candidat

Alain Juppé avait déclaré, le 4 janvier, en présentant ses vœux à la presse, en réitérant son soutien à Jacques Chirac et en officialisant la prochaine candidature d'Edouard Balladur : il y aura un *« code de bonne conduite »* entre les candidats issus des rangs du RPR à l'élection présidentielle. Mais avant de mettre sur pied ce cahier des charges morales que voudrait faire respecter le secrétaire général et président par intérim du mouvement néogaulliste par les deux protagonistes, les jeunes amis néogaullistes du maire de Paris ont lancé un ultime appel au premier ministre pour l'inciter à renoncer à se lancer dans la course à l'Elysée.

Le registre choisi par huit jeunes Turcs de M. Chirac est moins celui du *« grand débat »* souhaité par le fondateur du RPR que celui du rappel des engagements pris et de la parole donnée. Conduits par Pierre Bédier, député des Yvelines, ces députés, benjamins des groupes RPR de l'Assemblée nationale et du Parlement européen, affirment, dans une lettre adressée, le 5 janvier, au premier ministre le jour de sa fête, leur certitude que *« cet affrontement fratricide peut être encore évité »*.

« Revenir à l'essentiel »

François Baroin (Aube), Philippe Briand (Indre-et-Loire), François Grosdidier (Moselle), Christian Jacob (député européen), Thierry Lazaro (Nord), Renaud Muselier (Bouches-du-Rhône) et Frédéric de Saint-Sernin (Dordogne) veulent *« revenir à l'essentiel »*, en écrivant à M. Balladur : *« Il ne peut y avoir de morale publique sans morale privée. Après quatorze ans de mitterrandisme, c'est-à-dire de dévoiement du discours politique et donc d'affaiblissement de la démocratie, le septennat qui s'ouvre ne doit pas remplacer un cynisme de gauche par un cynisme de droite »*, écrit M. Bédier dans sa lettre de présentation de la missive destinée au chef du gouvernement. Cette dernière assure que M. Balladur est *« un homme de parole et de conviction »*. Et pour étayer cette forte et belle affirmation, nos jeunes députés procèdent à un rafraîchissement de la mémoire du premier ministre. Ainsi , le 13 juin 1990, ainsi qu'il lui rappelle, M. Balladur décrivait, dans les colonnes du *Monde*, les conditions de la réussite de la seconde cohabitation : ne pas faire de Matignon *« le vestibule obligatoire »* de l'Elysée. Au mois d'octobre suivant, il affirmait à Anne Sinclair, lors de l'émission « 7 sur 7 », qu'il ne serait pas candidat à l'élection présidentielle. Pour faire bon poids, ils ajoutent les éloges délivrés par M. Balladur à M. Chirac dans son livre *Passion et longueur de temps* dans lequel il assurait que le maire de Paris était *« digne »* d'assumer la fonction suprême.

« Aucune raison politique impérieuse ne fonde en effet la rupture du contrat moral que vous avez passé avec les Français. Jacques Chirac, notre candidat, qui est aussi le vôtre depuis tant d'années, est en mesure d'être le prochain président de la République », écrivent donc les huit jeunes élus chiraquiens.

Dans un domaine – la politique – où l'on attribue volontiers à la sphère chiraquienne la maxime selon laquelle les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent, la recension des déclarations ou des écrits définitifs de M. Balladur sur son absence d'ambitions présidentielles va probablement porter à sourire. *« C'est plutôt drôle »*, confiait, déjà, samedi matin 7 janvier, un proche du chef du gouvernement, en rappelant, malicieusement, que M. Chirac, lui-même, avait décliné, avant 1986, tout nouveau bail à l'Hôtel-Matignon, arguant du fait qu'il avait déjà donné. C'était en 1974 avec Valéry Giscard d'Estaing. Et en 1986, le président du RPR avait, à nouveau, accepté le poste de premier ministre que lui avait proposé François Mitterrand.

OLIVIER BIFFAUD

Sur les vingt-huit membres du gouvernement

Treize ministres ont pris position pour M. Balladur, trois pour M. Chirac

Parmi les vingt-huit ministres du gouvernement d'Edouard Balladur, quinze ont déjà formellement annoncé leur soutien à un candidat – déclaré ou potentiel – à l'élection présidentielle.

Treize ministres se sont déclarés en faveur de l'actuel premier ministre. Pour le RPR, il s'agit de Nicolas Sarkozy (budget, communication, porte-parole du gouvernement), de Dominique Perben (DOM-TOM), de Bernard Debré (coopération) et de Michel Barnier (environnement).

Plusieurs ministres, représentant différentes composantes de l'UDF, ont fait de même. Il s'agit de José Rossi (Parti républicain – industrie, postes et télécommunications, commerce extérieur), de Philippe Douste-Blazy (CDS-santé), du centriste Daniel Hœffel (aménagement du territoire et collectivités locales), d'Alain Lamassoure (Perspectives et Réalités – affaires européennes), de Philippe Mestre (Adhérents directs – anciens combattants et victimes de guerre), d'André Rossinot (Parti radical – fonction publique) et de Pascal Clément (CDS, relations avec l'Assemblée nationale). Simone Veil (affaires sociales, santé et ville) a réitéré un soutien qu'elle avait déjà apporté, en décembre 1993, avec François Léotard (PR-défense). Tous deux sont ministres d'Etat.

Trois ministres, qui sont tous les trois des élus parisiens du RPR, – Alain Juppé (affaires étrangères), Jacques Toubon (culture et francophonie), Roger Romani (relations avec le Sénat, chargé des rapatriés) – ont pris position en faveur de Jacques Chirac. Douze ministres n'ont pas officiellement pris position. Il s'agit des deux autres ministres d'Etat, Charles Pasqua (RPR – intérieur et décentralisation) et Pierre Méhaignerie (CDS – justice). Les autres sont des représentants du RPR : Michel Giraud (travail, emploi et formation professionnelle), François Fillon (enseignement supérieur et recherche), Michèle Alliot-Marie (jeunesse et sports) et Lucette Michaux-Chevry (action humanitaire et droits de l'homme) ; ceux du CDS : François Bayrou (éducation nationale), Edmond Alphandéry (économie), Bernard Bosson (équipement, transports et tourisme) ; deux élus du PR : Alain Madelin (entreprise et developpement économique) et Jean Puech (agriculture et pêche) ainsi qu'un représentant des clubs Perpectives et Réalités, Hervé de Charette (logement).

SONDAGE : M. Balladur au-dessus de 60 % des voix au second tour. – Selon un sondage effectué par l'institut CSA, les 4 et 5 janvier, auprès de 1 007 personnes et publié dans *le Parisien* du 7 janvier, Edouard Balladur l'emporterait au second tour de l'élection présidentielle quel que soit le candidat qui lui serait opposé. Face à Jack Lang, M. Balladur obtiendrait 61 % des suffrages exprimés, 74 % face à Henri Emmanuelli, 65 % face à Raymond Barre, 67 % face à Jacques Chirac. Au premier tour, M. Barre n'obtiendrait que des scores situés entre 10 % et 12 % des intentions de vote, M. Chirac entre 18 % et 20 %, M. Balladur entre 31 % et 41 %.

Avant d'avoir été largement expérimentée

Une molécule est vantée pour ses effets contre la sénescence

Sans être en mesure d'affirmer que la *qualité* de la vie et encore moins la longévité en seront modifiées, des chercheurs viennent de tester aux États-Unis une molécule appelée DHEA (pour déhydroépiandrostérone), qui pourrait améliorer le bien-être des personnes âgées auxquelles elle a été administrée. Annoncée par *le Point* du 7 janvier, cette découverte pourrait commencer à être l'objet d'essais cliniques en France dans quelques mois.

« Contre le vieillissement : la fantastique découverte du professeur Baulieu », titre à la « une » l'hebdomadaire *le Point*, dans son édition datée du 7 janvier, ajoutant qu'il s'agit là d'une *« révélation médicale »*. Il y a quelques jours, *l'Express* évoquait les mêmes travaux, précisant toutefois beaucoup plus prudemment que ce chercheur allait *« peut-être mettre au point la pilule antivieillissement »*. Qu'en est-il précisément ?

Les hypothèses du professeur Etienne-Emile Baulieu (directeur de l'unité 33 de l'INSERM), chercheur fort connu pour avoir développé ces dernières années les applications cliniques de la substance abortive RU 486, se fondent pour l'essentiel sur des observations biologiques déjà anciennes concernant une substance synthétisée par les glandes surrénales humaines, le sulfate de DHEA (déhydroépiandrostérone).

Il semble que la production de cette substance dans l'organisme soit variable au cours de l'existence, ses taux apparaissant étroitement corrélés à la croissance à partir de sept ans et diminuant dans la seconde partie de la vie. Il était, dès lors, tentant d'imaginer que l'on pourrait, en administrant ce produit sur les personnes âgées, corriger ou atténuer les effets de la sénescence.

Fortes de ces observations, différentes équipes ont ces, derniers temps, administré de fortes doses de cette molécule à des animaux de laboratoire, obtenant parfois, semble-t-il, des phénomènes biologiques spectaculaires, sans pour autant que l'on puisse en tirer des conclusions claires ni qu'on puisse extrapoler à l'homme.



Dispose-t-on aujourd'hui des éléments et du recul suffisants pour envisager l'expérimentation humaine ? Les enjeux éthiques et les risques médicaux sont en l'occurrence considérables. L'équipe du professeur Samuel Yen (université de Californie) a, pour sa part, déjà répondu, en organisant un essai contre placebo sur trente personnes âgées de quarante à soixante-dix ans. Cinquante milligrammes de cette substance administrés par voie orale durant quelques semaines auraient conduit à une amélioration de la *« sensation de bien-être »*, sans avoir pour autant *« d'effet sur la libido »*. Selon le professeur Baulieu – qui estime qu'il faut attendre trois ou quatre ans avant d'avoir ici les *« idées claires »* –, des essais cliniques pourraient commencer en France dans quelques mois dans plusieurs services de l'hôpital de Bicêtre et de l'hôpital Cochin. *« Nous avons l'accord de l'Assistance publique et de l'INSERM*, explique-t-il, *nous attendons l'avis du Comité d'éthique. »*

Ce dernier réfléchit actuellement aux méthodes pouvant permettre d'améliorer la qualité et la justesse des informations médicales dans les médias d'informations générales. Goûtera-t-il l'intense médiatisation des perspectives thérapeutiques, certes encourageantes, mais qui, faute d'avoir été confirmées par l'expérience, imposent la retenue, ne serait-ce que pour ne pas donner de fausses espérances.

JEAN-YVES NAU

Ecartée de l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement

La loi de programmation sur l'école reste en suspens

Convoqué en session extraordinaire à partir de *lundi* 9 janvier, le Parlement devrait, en une dizaine de jours, terminer l'examen du projet de loi de modernisation de l'agriculture, du texte relatif à la protection de l'environnement, *ou du projet de loi sur* la profession d'exploitant de taxi, notamment. Toutefois, deux textes dont l'examen a été entamé lors de la session ordinaire d'automne ne figurent pas à *l'ordre du jour* et voient leur adoption reportée *sine die* : celui sur la sécurité dans les transports et surtout le projet de loi de programmation sur l'école, préparé et annoncé depuis des mois par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale.

Ne pas *« tout bouleverser »* mais *« faire évoluer progressivement »* le système éducatif. Le premier ministre avait prévenu d'emblée, dans sa déclaration de politique générale, en avril 1993, qu'il se déplacerait avec la plus extrême prudence sur le terrain de l'éducation nationale. En choisissant de ne pas proposer à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement la poursuite de l'examen de la loi de programmation sur l'école, votée en première lecture par l'Assemblée le 24 décembre, il reste fidèle à la ligne qu'il s'était fixée.

Privé de cet ancrage législatif – certes modeste puisque le projet de loi défendu par François Bayrou ne comprend que six articles –, amputé de son volet de « programmation » dont rien ne dit qu'il trouvera grâce aux yeux du prochain gouvernement, le « nouveau contrat pour l'école » de François Bayrou, avec ses « 158 décisions », risque de retourner à son état d'inventaire mêlant intentions vagues et microdécisions (sur l'école primaire), esquisse de réforme et reformulation de l'existant (sur le collège).

Dans l'entourage du ministre de l'éducation nationale, on explique aujourd'hui que le gel de la loi ne bloque en rien la mise en œuvre des mesures du « nouveau contrat pour l'école », dont certaines sont déjà engagées, et qui doit se poursuivre à la prochaine rentrée. C'est effectivement le cas de la réorganisation des classes de sixième, avec la création de *« dispositifs de consolidation »* pour les élèves en difficulté, expérimentée cette année dans 368 collèges minutieusement choisis par les recteurs. Un contingent de 1 300 postes est prévu, à cet effet, dans le budget 1995. Et pour mettre en place un tel dispositif, qui existe déjà dans nombre de collèges où les enseignants ont, depuis longtemps, la possibilité d'inventer des formules nouvelles pour répondre aux besoins de leurs élèves, il n'est, de fait, pas nécessaire d'avoir recours à la loi.

Hostilité syndicale

La seule innovation contenue dans le projet de loi, et dont la mise en œuvre paraît désormais compromise, ou au moins différée, est la création des « contrats d'association à l'école » qui doivent permettre à des chômeurs diplômés d'effectuer des tâches éducatives dans les établissements scolaires. Mais les syndicats enseignants, globalement hostiles à l'idée, ne se plaindront pas de voir cette mesure différée.

Si le « nouveau contrat pour l'école » peut à ce point se passer du support d'une loi de programmation, c'est bien la preuve que celle-ci avait, avant tout, une fonction d'affichage. Déstabilisé par l'échec de la révision de la loi Falloux sur le financement des investissements de l'enseignement privé, en janvier 1994, et par la formidable mobilisation du camp laïque qu'elle avait fait naître, le gouvernement avait allumé un contre-feu en ouvrant en grand le chantier scolaire (non sans avoir, au préalable, octroyé aux syndicats d'enseignants un « plan d'urgence » de 750 postes). Les « 158 décisions » du « nouveau contrat pour l'école » allaient suivre dans la foulée, François Bayrou finissant, en octobre, par arracher au premier ministre, après cinq mois d'assauts répétés, la promesse d'une loi destinée à lester le tout.

Le souvenir du raté de la loi Falloux s'éloignant et la paix scolaire étant revenue, le gouvernement a choisi de ne pas conclure. *« Pour ne pas prendre de risque inutile dans le cadre très serré d'une session extraordinaire »*, souligne un député de l'UDF, qui assure que le texte sera voté à la session de printemps. *« Pour ne pas limiter la marge de manœuvre de la droite sur le terrain scolaire par un texte étriqué »*, analyse de son côté un responsable de la FEN. Le champ est ainsi de nouveau ouvert aux surenchères syndicales que la Fédération syndicale unitaire (FSU) a engagées dès l'annonce du gel de la loi, qu'elle condamne de même que la FEN, comme aux surenchères politiques. Car s'ils ne veulent pas que ces douze mois de débats sur l'école se résument à un coup de bluff, les candidats de la majorité devront bien se prononcer sur ce contrat laissé en plan.

CHRISTINE GARIN

ECOLES NORMALES SUPÉRIEURES : un nouveau statut pour les étudiants de l'Union européenne. – Les élèves étrangers des quatre écoles normales supérieures de Paris, Fontenay, Lyon et Cachan, ressortissants de l'Union européenne, auront désormais les mêmes droits que leurs camarades de nationalité française et pourront bénéficier du statut et du salaire d'élève fonctionnaire. Selon un décret du 22 décembre publié au Journal Officiel (*JO* du 29 décembre), ils pourront pendant leur quatre années d'études, moyennant un engagement décennal dans la fonction publique, percevoir le salaire d'élève-fonctionnaire réservé juque-là aux seuls nationaux. Ce texte était en souffrance depuis deux ans (*le Monde* du 24 novembre).

Selon les spécialistes de la santé publique

La progression la plus forte de l'épidémie de sida s'observe actuellement chez les hétérosexuels

Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a rendu public, vendredi 6 janvier, un rapport du Réseau national de santé publique consacré à l'évolution en France de l'épidémie de sida au sein de la population hétérosexuelle (1). Ce document fournit, dans sa version complète, à la lumière des dernières données épidémiologiques disponibles, une série de propositions visant à contenir au mieux la diffusion de cette épidémie sur le territoire national. Il devrait à ce titre nourrir l'essentiel des propositions que le gouvernement doit, dans ce domaine, présenter dans les prochains mois au Parlement.

Après avoir frappé au premier chef dans les milieux de l'homosexualité masculine et dans ceux de la toxicomanie intraveineuse, l'infection par le virus du sida se transmet-elle aujourd'hui en France, et à quel rythme, dans la population hétérosexuelle ? Cette question, de toute première importance en termes de santé publique, est depuis longtemps déjà à l'origine d'informations contradictoires médiatisées de manière plus ou moins ambiguë ou perverse. Un nouvel épisode de la polémique sur ce thème avait conduit les pouvoirs publics à demander, l'été dernier, au jeune Réseau national de santé publique, que dirige le professeur Jacques Drucker (CHU de Tours), de travailler sur cette question.

Le troisième groupe de transmission

Cette demande est à l'origine du document que vient de rendre public le ministre délégué à la santé. Plus précisément, ce rapport vise de manière très documentée à répondre à la question suivante : *« Assistons-nous aujourd'hui en France à une accélération de la diffusion de l'épidémie de sida dans la population hétérosexuelle ? »*

Le Réseau national de santé publique a réuni un groupe de travail comprenant les principaux responsables des équipes qui produisent des données sur l'épidémiologie descriptive de l'infection par le virus du sida en France, afin de rassembler et d'analyser collectivement l'ensemble de ces données. Pour les auteurs du rapport, au chapitre des *« cas de sida »*, il faut préciser que le groupe des hétérosexuels reste le troisième groupe de transmission (derrière les homosexuels ou bisexuels et les toxicomanes), mais que son taux de progression est actuellement le plus élevé.

Partenaires à risques

« En termes de progression du nombre de nouveaux cas de sida, c'est actuellement chez les hétérosexuels que le taux de progression est le plus élevé (+ 67 % entre 1990 et 1993). Chez les usagers de drogue, ce taux est de + 41 %, et chez les homosexuels-bisexuels il est de + 9 %. Mais il faut souligner que dans chacun de ces groupes les taux de progression sont nettement plus faibles que ceux du début de l'épidémie », peut-on lire dans le rapport. *« Le poids de l'épidémie de sida reste faible dans la population hétérosexuelle »*, précisent les auteurs.

L'épidémie de sida chez les hétérosexuels non usagers de drogue, ajoutent-ils, concerne surtout les sujets ayant un partenaire sexuel à risque et les sujets originaires d'Afrique ou des Caraïbes. Cependant, *« la diffusion de l'épidémie dans ces sous-groupes n'est pas homogène. Elle est en phase d'évolution rapide chez les sujets ayant un partenaire usager de drogue ou un partenaire séropositif dont le mode de contamination est inconnu et chez les sujets originaires d'Afrique. Le groupe des sujets ayant des partenaires multiples représente une part non négligeable (un pour dix) des cas de sida hétérosexuel, bien que l'évolution de ce groupe soit plus lente. Le multipartenariat représente un risque de diffusion important en l'absence d'utilisation systématique du préservatif* (...). *Le risque de diffusion dépend aussi du taux de transmission, qui varie selon les pratiques sexuelles »*.

La contamination diminue

« De nouvelles contaminations continuent de se produire en France, mais à un rythme nettement moindre que celui qui a été observé dans les premières années de diffusion du virus du sida », concluent les auteurs. *« L'épidémie dans la population hétérosexuelle*, précisent-ils, *a concerné jusqu'à présent principalement les personnes ayant des partenaires sexuels appartenant aux groupes les plus touchés (usagers de drogue, bisexuels masculins, originaires d'Afrique subsaharienne ou des Caraïbes) et les personnes originaires des zones à transmission hétérosexuelle prédominante, l'Afrique subsaharienne et les Caraïbes. »* Mais une diffusion de l'infection par le virus du sida a été aussi constatée chez les hétérosexuels contaminés par un partenaire séropositif *« sans facteur de risque connu »*. L'extension de la diffusion de l'épidémie dans la population hétérosexuelle dépend, en fait, *« des interactions entre cette population et les groupes les plus touchés, de l'évolution de l'épidémie entre ces groupes et des comportements et des pratiques à risque, notamment chez les sujets ayant des partenaires multiples »*.

Renforcement de la prévention

Dans un tel contexte épidémiologique, les auteurs du rapport réclament un renforcement du dispositif d'information épidémiologique sur l'infection par le virus du sida ainsi qu'un renforcement des actions de prévention. Ces stratégies de prévention, d'information et de dépistage devraient, selon les auteurs, viser un renforcement et une adaptation des programmes de prévention de la transmission sexuelle de l'infection, ciblés dans les groupes de population les plus touchés, c'est-à-dire les usagers de drogue et leurs partenaires sexuels, les personnes originaires d'Afrique noire ou des Caraïbes et leurs partenaires, ainsi que les personnes ayant plusieurs partenaires, qu'elles soient hétérosexuelles, homosexuelles ou bisexuelles. Il reste désormais à savoir comment les autorités sanitaires parviendront à soutenir, politiquement, que l'urgence est bel et bien dans le développement prioritaire des actions de prévention et de dépistage visant les personnes les plus exposées, et non le dépistage multiforme, systématique ou non, au sein de la population française.

J.-Y. N.

(1) « Evolution de l'épidémie à VIH en France dans la population hétérosexuelle », rapport au ministre délégué à la santé, daté de décembre 1994. Ce document, signé du Réseau national de santé publique, a été établi par un groupe de travail présidé par le professeur Jacques Drucker, directeur du Réseau national de santé publique, et réunissant une vingtaine des meilleurs épidémiologistes français du sida.

JUSTICE

Lors de l'audience annuelle de rentrée de la haute juridiction

Les deux plus hauts magistrats de France dénoncent l'abandon de la réforme de la Cour de cassation

Au cours de l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation, à laquelle assistaient le premier ministre, Edouard Balladur, et le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, le premier président de la Cour, Pierre Drai, a critiqué le retrait de la réforme de la haute juridiction. Afin de manifester son mécontentement, le procureur général, Pierre Truche, a renoncé à tout discours.

L'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation est sans doute l'un des moments les plus forts du rituel judiciaire. Réunis à l'aube de la nouvelle année, les deux plus importants magistrats de France profitent de cet instant où la justice tente de retrouver « *une grâce et une puissance intactes* » (1) pour esquisser les préoccupations du monde judiciaire. Cette année, l'heure était à l'amertume, voire à la colère. Chacun à sa manière, le premier président et le procureur général ont dénoncé l'abandon, par le gouvernement, de la réforme destinée à désengorger la Cour de cassation.

En termes courtois mais fermes, M. Drai s'est contenté de rappeler un chiffre : au 31 décembre, plus de 37 000 dossiers étaient en attente à la Cour de cassation. « *Ce sont des « affaires à juger », mais dans quel délai* ? lançait-il. *Pourra-t-on encore parler d'un délai raisonnable, au sens de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales ? Pourra-t-on encore parler, dans deux, trois, ou quatre ans, d'une solution vivante que la Cour de cassation aura donnée à un problème vivant ? Des réponses mortes à des questions mortes, voilà ce que sera notre lot si, cédant aux délices pervers de la paralysie, nous continuons à nous voiler la face, à fuir nos responsabilités et à nous refuser à l'effort de réflexion et de rénovation.* »

L'aphorisme du procureur général Truche

Depuis des années, le premier président de la Cour de cassation souhaite que les pourvois soient filtrés par des formations spécialisées. Un projet de loi en ce sens a été rédigé par la chancellerie, mais ce texte n'a pas survécu à son passage devant l'Assemblée nationale : rejetée par une alliance inattendue du PS et du RPR, cette réforme, que certains parlementaires jugeaient inconstitutionnelle, a été finalement retirée de l'ordre du jour. « *Suffit-il de renvoyer à plus tard ce qu'il est urgent d'entreprendre aujourd'hui et d'en laisser le soin à un successeur* ? notait Pierre Drai en s'adressant au garde des sceaux. *Faut-il se reposer sur le « mol oreiller » des habitudes acquises et des facilités apaisantes ? Qu'on ne s'y méprenne pas : il n'est plus possible de faire « comme on a toujours fait », de creuser, encore et toujours, le même sillon.* »

Le procureur général Pierre Truche, pour sa part, se contentait d'un geste-symbole auquel la Cour de cassation n'est pas habituée. Refusant de prononcer le discours traditionnel de rentrée, il se levait brièvement afin de citer une phrase de « *dictée faite au collège* » : « *Ils jouaient aux cartes pendant que le volcan avançait pour les engloutir.* » Cet aphorisme prononcé, il se rasseyait en souhaitant simplement que son silence soit « *plus éloquent que ses protestations de l'année dernière* ». « *La réforme de la Cour de cassation doit entrer en application en 1994*, affirmait-il alors, *faute de quoi, dans un an comme depuis des années, il faudra compter le nombre des dossiers dont notre stock s'est alourdi.* »

Cette amertume inhabituelle des deux plus hauts magistrats de France n'est pas uniquement liée à l'abandon de la réforme de la Cour. Lassés par les attaques incessantes contre les magistrats, accablés par l'indigence des débats sur la justice, MM. Drai et Truche ont regretté une année « *décevante* », où « *rien ne* [leur] *fut épargné* ». « *C'est du « temps des juges » et de la « République des juges » qu'il est désormais question*, notait M. Drai, *sur un fond menaçant de « reprise en main » par la voie de réformes vites mises en chantier et vite remises en question.* » S'adressant aux hommes publics, qui tolèrent souvent mal que la justice se mêle de leurs affaires, le premier président rappelait l'importance des audiences publiques, qui permettent d'évoquer des actions qui doivent être « *protégées des dérives de l'usure et des habitudes d'une mécanique sclérosante.* »

Les rares mots du procureur général seront consacrés cette année au statut du parquet. Reprenant la parole après un long silence, Pierre Truche se déclarait clairement opposé à l'indépendance du ministère public. Répondant à tous ceux qui estiment que la gestion politique des « affaires » justifie une rupture des liens entre les procureurs et la Place Vendôme, M. Truche soulignait que le ministère public avait un « *rôle d'interface* » entre le gouvernement et les juges. Il ne peut être interdit au gouvernement d'« *éclairer les juges* », notait solennellement le plus haut magistrat du parquet de France.

ANNE CHEMIN

(1) Pierre Drai citait l'ouvrage d'Antoine Garapon : *l'Ane portant des reliques, essai sur le rituel judiciaire*, éditions Centurion.

La catastrophe de Furiani devant le tribunal correctionnel de Bastia

Les erreurs de Jean-Marie Boimond

Le tribunal correctionnel de Bastia a procédé, vendredi 6 janvier, à la première partie de l'interrogatoire de Jean-Marie Boimond, ingénieur à la société Sud Tribune et constructeur des gradins métalliques qui se sont effondrés, le 5 mai 1992, au stade Armand Cesari de Furiani.

BASTIA
de notre envoyé spécial

« Dès le lendemain, je me suis senti responsable de cette catastrophe. Je me suis mis à la disposition de la justice. Je n'ai jamais nié ma part de responsabilité. Par contre, j'espère que la justice saura voir où j'ai pu être induit en erreur, tant en amont qu'en aval. » En quelques phrases, Jean-Marie Boimond vient de résumer sa position. Elle contient clairement les éléments que l'on trouve à la fois dans l'aveu, la plaidoirie et le réquisitoire. Un silence glacial accueille sa déclaration. Le public, uniquement composé des victimes les plus gravement atteintes et de leur famille, a encore en mémoire la supplique que le président vient de lui adresser. Une fois de plus, le magistrat a demandé aux victimes de maîtriser leurs réactions face à certains propos qui risquent de heurter leur sensibilité, « *afin d'éviter toute atteinte aux principes du débat contradictoire, afin qu'aucune critique ne soit portée sur les débats et sur le jugement* ». Et le magistrat avait conclu : « *Le tribunal est là pour tout entendre.* »

Courageusement, la salle avait donc serré les dents pour entendre les premiers mots de celui qu'elle considère comme le premier responsable de la catastrophe. Pourtant, plus tard, quand l'ingénieur, interrogé par un avocat de la partie civile, déclare : « *C'est sûr que si j'avais fait les choses dans les règles de l'art, il n'y aurait pas eu de catastrophe* », la foule réagit. Ce ne sont pas les cris de colère qui ont jailli en d'autres circonstances, c'est comme un soupir de soulagement devant quelques mots simples tant attendus, tant souhaités.

Sur le plan technique, M. Boimond reconnaît qu'en construisant la tribune, il n'a tenu compte que des efforts verticaux et l'expertise a montré que la catastrophe trouve son origine dans la faiblesse de la structure métallique, incapable de supporter les poussées latérales. « *Ça paraît pourtant évident ! Lorsqu'on est spectateur, on voit le balancement des supporters dans les tribunes !* » s'étonne le président. « *Oui*, admet M. Boimond, *je suis resté en-dehors des matchs de football, je n'ai pas eu l'ouverture d'esprit nécessaire.* » L'ingénieur s'est aussi inspiré du montage de l'autre tribune, tout aussi dangereuse, si l'un des côtés n'était pas ancré sur des gradins de béton. Mais à cette erreur fondamentale, s'ajoutent celles qui semblent issues d'une forme de routine : il n'y a jamais eu de plans et pas de notes de calcul.

Absence de contrat écrit

L'ingénieur n'en est pas pour autant venu au procès les pieds nus et la corde au cou. Même si cet aspect du débat n'est qu'effleuré, en attendant de consacrer une journée entière à ce sujet, M. Boimond tient à dire et à répéter qu'il avait eu recours à un bureau de contrôle. « *La SOCOTEC avait été chargée d'une mission de vérification de la solidité. Je pensais que si j'avais commis des malfaçons majeures, le bureau de contrôle m'en aurait informé* » insiste l'ingénieur. La SOCOTEC affirme de son côté qu'elle n'avait été chargée que de la vérification de la résistance du sol. Mais M. Boimond persiste : « *Je n'ai jamais demandé un avis sur le sol, j'ai demandé un avis sur la solidité !.* » Bernard Rossi, directeur départemental de la SOCOTEC s'en expliquera ultérieurement, mais le doute subsistera de toute manière car la mission de contrôle n'a fait l'objet d'aucun contrat écrit. « *La SOCOTEC devait me remettre le certificat de conformité le lundi 4 mai, à onze heures* » soutient encore M. Boimond. « *Pourtant*, résume M[e] Paul Lombard, *la tribune a été ouverte au public sans que le certificat de conformité ait été remis à la commission de sécurité !* » L'ingénieur approuve avant d'ajouter : « *Je pense avoir une responsabilité importante dans le drame (...), Mais la commission de sécurité porte une part de la responsabilité, ainsi que la SOCOTEC et la Fédération française de football.* » Sur un ton las, le président constate : « *Il y a beaucoup de garde-fous qui n'ont pas tenu.* »

MAURICE PEYROT

LITIGE BERNARD TAPIE-CRÉDIT LYONNAIS : le tribunal de commerce de Paris a désigné cinq experts. – Pour établir les responsabilités dans le litige qui oppose Bernard Tapie et son ancien banquier, le groupe Crédit lyonnais, le tribunal de Paris a désigné, vendredi 6 janvier, un collège de cinq experts agréés auprès de la Cour de cassation. Ils commenceront leurs travaux mardi 10 janvier et devront, pendant trois mois, passer au crible l'ensemble des activités économiques et financières de Bernard Tapie et des sociétés de son groupe depuis le 1[er] janvier 1987. Plaçant, le 30 novembre 1994, les sociétés du groupe Tapie en redressement judiciaire, le tribunal de commerce de Paris avait estimé qu'il convenait de « *rassembler les preuves permettant d'imputer à chacun des décideurs ou opérateurs sa part dans le comblement du passif ou dans la sanction des fautes liées à sa responsabilité personnelle* ».

CONFLIT DES PRISONS : de nouvelles discussions entre la chancellerie et les syndicats s'ouvriront lundi. –Les syndicats pénitentiaires engagés depuis le 7 novembre dans un mouvement de protestation seront reçus lundi 9 janvier au ministère de la justice. Vendredi, à l'occasion de la journée nationale d'action célébrant les deux mois de conflit, le mouvement touchait, dans la matinée, 45 établissements sur 185 selon l'administration pénitentiaire et de 70 à 90 selon les syndicats. Le mouvement a notamment été bien suivi à Strasbourg, Rennes, Tarascon et dans le Nord.

FAITS DIVERS

A Menton (Alpes-Maritimes)

Des familles turques clandestines sont interceptées dans un camion

Entassés dans une remorque de camion immatriculé dans le Tarn, quarante Turcs, hommes, femmes et enfants, ont été interceptés, vendredi 6 janvier, vers 1 heure du matin à Menton (Alpes-Maritimes) par les policiers de la direction départementale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi clandestin (DDCILEC, ex-PAF).

Ces émigrants en situation irrégulière avaient, semble-t-il, été chargés en Italie par un routier français, qui, rentrant à vide, leur avait proposé ses services. Le chauffeur, pris en flagrant délit d'aide à entrée irrégulière sur le territoire, a été placé en garde à vue et devait être présenté, samedi 7 janvier, au parquet de Nice.

Les familles turques, quant à elles, ont été reconduites à la frontière italienne vendredi après-midi pour être « réadmises » dans la péninsule en vertu des accords européens. Auparavant, les femmes et les enfants avaient été hébergés à l'hôpital de Menton pour y être nourris.

Selon un responsable policier local, il est fréquent que des Turcs ou des ex-Yougoslaves désireux de se rendre en Allemagne attendent sur les parkings de poids lourds en Italie une opportunité de transport *via* la France.

Voici quelques jours, un autre groupe de Turcs avait été interpellé par la DDCILEC de Menton sur une aire d'autoroute à Mougins. Après leur avoir fait passer la frontière, le routier les avait lâchés à cet endroit après leur avoir assuré qu'ils étaient arrivés en Allemagne. « *On a récupéré ces pauvres types errant près de l'autoroute* », raconte un policier. Escroqués, ces étrangers peuvent l'être à double titre. Des ex-Yougoslaves interpellés récemment avaient payé à leur passeur, membre d'une filière organisée, entre 1 000 et 2 500 de deutschemarks (3 450 à 8 625 F) par personne pour un trajet entre l'Italie à l'Allemagne.

L'entrée en vigueur de la convention de Schengen sur la libre circulation en Europe, prévue pour le 26 mars prochain après de nombreux reports, devrait modifier considérablement le travail des policiers chargés de lutter contre l'immigration irrégulière. Pourtant, la suppression des contrôles aux frontières intérieures de l'espace Schengen (les Douze moins la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark) n'empêchera pas les policiers français d'effectuer des contrôles en aval de la frontière, ni même, dans certains cas, de poursuivre et d'arrêter des suspects en territoire étranger jusqu'à 30 kilomètres au-delà de la frontière.

PHILIPPE BERNARD

Dans un lycée d'Orange (Vaucluse)

Cinq internes sont exclus pour avoir violenté des camarades

AVIGNON
de notre correspondante

Bâillonné, les mains attachées dans le dos, un interne de quinze ans du lycée de l'Arc, d'Orange (Vaucluse), a été sodomisé avec un manche à balai, le 6 décembre. L'adolescent, élève de seconde et souffre-douleur d'une bande d'internes âgés d'une vingtaine d'années, a d'abord caché à ses parents les sévices dont il était l'objet. Forte de ce silence, la bande, déjà connue pour ses beuveries, a continué ses méfaits nocturnes, s'en prenant cette fois à trois autres lycéens, leur badigeonnant les parties génitales avec une bombe de peinture rouge. L'un d'entre eux s'en est alors ouvert à sa famille, qui a immédiatement alerté la direction du lycée.

Une plainte a été déposée au commissariat de police de la ville. Aussitôt, les sept lycéens coupables étaient temporairement exclus par le proviseur, André Alessandri.

Ce dernier expliquait, au lendemain des faits, que le dortoir était normalement surveillé par un « pion », qui, cette nuit du 6 décembre, n'avait rien entendu. Et pour cause, puisque la jeune victime était bâillonnée par ses bourreaux. Jeudi 5 janvier au soir, une longue et douloureuse séance du conseil de discipline s'est tenue au lycée de l'Arc. Cinq des sept élèves mis en cause ont été définitivement exclus. Le proviseur n'a pas tenu à commenter cette décision, laissant volontairement sous silence le rôle exact de chacun des acteurs de ce drame, qui pourraient encourir des sanctions pénales. En attendant, ils ont une semaine pour faire appel de leur exclusion auprès du rectorat.

Au lendemain de ce conseil de discipline, l'affaire était largement commentée par les 1 300 élèves (dont une centaine d'internes). Certains lycéens dénonçaient le scandale, d'autres parlaient d'un simple bizutage qui a mal tourné. Tous insistaient sur le traumatisme de la victime. Les professeurs, eux, s'étaient visiblement donné le mot pour garder le silence.

MONIQUE ABGRALL-GLASBERG

EXCLUSION

Alors que plusieurs associations manifestent

Nouvelle polémique sur la réquisition de logements entre la Ville de Paris et la Fondation abbé Pierre

Plusieurs associations ont appelé à manifester, dimanche 8 janvier, à Paris pour « *une nouvelle politique du logement* ». Ce rassemblement, place de la Bastille, à 14 heures, est organisé par la Fondation abbé Pierre, l'association Droit au logement, le Comité des sans-logis, l'Association des comités de défense des locataires. Le MRAP, la FASTI, la CGL, la CNL et les partis de gauche ont appelé à y participer. Pour Claude Chigot, délégué général de la Fondation abbé Pierre : « *Il faut désormais une véritable politique de logement pour les défavorisés.* »

Cette manifestation intervient alors que la polémique rebondit entre des associations caritatives et la Mairie de Paris à propos de la réquisition de logements vacants dans la capitale. Le 19 décembre dernier, en réponse à l'occupation d'un immeuble de la rue du Dragon par le DAL, Jacques Chirac annonçait « *la réquisition* » de logements. Vendredi, à l'issue d'une nouvelle réunion entre associations et Ville de Paris, Emmaüs et la Fondation abbé Pierre se sont indignées « *des conditions inacceptables* » qui leur seraient imposées. La Ville de Paris demanderait à ces associations de préfinancer les travaux de remise en état des logements. « *Comme si nous avions la trésorerie nécessaire !* » protestait Emmaüs. « *Une fois de plus, on fait glisser sur le monde associatif une responsabilité publique* », ajoutait-on à la Fondation abbé Pierre.

En réponse, la Ville de Paris a indiqué qu'une nouvelle réunion se tiendrait le 10 janvier et rappelé son engagement de reloger « *définitivement* » les familles concernées. Mais cette affaire de réquisition donne des idées à d'autres maires. Ainsi, Jean-Pierre Tabardel, maire (radical) de Crest, dans la Drôme, a-t-il décidé, vendredi, de réquisitionner un bâtiment HLM départemental pour y loger huit familles de sa ville. En revanche, Jean Royer, maire (divers droite) de Tours, dans l'Indre-et-Loire, a saisi, le même jour, le tribunal de grande instance de sa ville pour demander l'expulsion d'une quinzaine de SDF qui occupent une maison de retraite désaffectée.

Par ailleurs, la préfecture de Paris a indiqué, vendredi, que le nombre de lits offerts aux sans-abris dans la capitale devait durant le week-end être accru et passer de 2 100 à 2 272.

EN BREF

JAPON : un mort lors d'un séisme. – Un fort tremblement de terre, d'une magnitude de 6,9 sur l'échelle ouverte de Richter, a secoué, vendredi 6 janvier à 23 h 37 (heure française), le nord-est du Japon dans l'île de Honshu. La secousse, dont l'épicentre a été localisé en mer à une trentaine de kilomètres de la préfecture d'Iwate, a fait un mort par crise cardiaque et dix-huit blessés dans la ville d'Hachinohe. Selon l'agence météorologique japonaise, une deuxième secousse de 6,2 a été ressentie quelques heures plus tard dans cette région particulièrement exposée aux séismes. Le 28 décembre 1994, un tremblement de terre de magnitude 7,5 avait fait deux morts à Hachinohe. – *(AFP, UPI.)*

ENVIRONNEMENT : annulation du permis de construire d'une ligne EDF France-Espagne. –Dans un jugement rendu le 6 janvier, le tribunal administratif de Pau a annulé le permis de construire de la ligne entre Cazaril (Hautes-Pyrénées) et l'Aragon (Espagne). Très contesté par les riverains, le passage de cette ligne à très haute tension (400 000 volts) dans une vallée préservée avait été confirmé d'utilité publique le 29 avril 1994 par décision du Conseil d'Etat (*le Monde* du 2 mai 1994). EDF a annoncé son intention de faire appel.

CULTURE

MUSIQUES

Rencontre avec Gérard Manset

Une autre ville, une autre plage, un autre univers

Auteur énigmatique, compositeur solitaire, le chanteur Gérard Manset a pris pour habitude de se tenir à l'écart. Après le roman *Rêve de Siam* (1987), il vient de publier deux recueils de photographies, vision fugitive de voyages lointains, et *la Vallée de la paix*, un album au titre biblique.

Gérard Manset, le chanteur, voyage. De Nong Kai (Thaïlande) à Iquitos (Pérou), il y a des gamelles en fer-blanc. Des filles engluées dans une lente perdition. Endolories et souriantes. Soumises et meurtries. Il y a des plages inondées d'embruns, des fumées de brasero, des indigents innocents, des bleus délavés, des *steakhouses* en bois ou en béton, des *tearooms* louches et des gogos-bars défoncés. Un monde périssable où domine une inconstance qu'il convient de photographier. Après *Wisut Kasat* (1), *Récit en noir et blanc*, paru fin 1993, *Aqui te espero* (2), recueil de photographies en couleur, *« petite poussée de fièvre iconographique »*, dit l'auteur, vient d'arriver, en même temps que *la Vallée de la paix*, album à plusieurs niveaux. Cet ensemble est censé en dire long sur l'état de ce monde que l'on dit tiers, ces *« pays où la liberté n'a besoin ni de lois ni de règlements pour s'exprimer »*.


MARC CHARVEL

Gérard Manset, le photographe, écrit, combattant ainsi *« les apparitions de plus en plus rapides du futile »*. « Il », le narrateur de ces voyages en terres lointaines, cherche *« des médecines »* contre l'inutile. Les photos sont simplement terre à terre, le verbe philosophique. La pensée Manset, comme la musique ainsi labellisée, est un édifice complexe, fait d'archaïsmes et de virtualités. Du blanc et du noir. Des jours de déprime, d'autres de soleil. Sourire et lunettes noires. Manset ne joue pas le jeu de l'industrie. N'est jamais monté sur une scène, a passé au pilon une partie de sa production discographique en 1990, par souci d'épuration. Manset aime Molière, Beethoven et Poussin. *« Je suis*, dit-il, *pour une organisation du monde à la Poussin : les hommes, les femmes, le ciel sont à leur place, les anges aussi. »* Blouson de jean, T-shirt et baskets, Manset choisit la sienne, en donnant rituellement ses rendez-vous aux portes de Paris, XVI[e] arrondissement, dans une quelconque brasserie enveloppée de velours kitsch : frontalier, un pied ici, un pied ailleurs.

Manset n'aime pas les photos. De lui, une seule représentation circule. Le visage est caché par la main (la pochette de *Matrice*, en 1989, dévoilait le chanteur jusqu'au cou, *mais nous* privait déjà du visage), pour s'opposer à l'impudeur du siècle. Manset n'aime pas les conversations enregistrées. *« C'est de l'ordre du vol, j'ai la sensation physique que l'on part avec un de mes bras, ou une jambe. Comme les Indiens de l'Amérique du Sud croient qu'on leur vole leur âme en les photographiant. »* Au croisement de l'an neuf, il revient de son cinquième voyage à Cuba, il est bronzé et s'adonne – c'est une nouveauté – avec une volupté de professionnel, au jeu des questions-réponses.

Le bonheur sans intérêt

Cuba est une chance pour un partisan de l'anti-spectacle : *« Sous cloche depuis trente ans, le pays n'a pas subi les effets pervers du bombardement médiatique. »* Une chance pour un défenseur patenté du bonheur sans intérêt, *« de la peinture d'État, de la musique de commande. Ni Goya ni Velasquez n'ont manqué de talent en honorant les désirs des princes »*. L'argent du rock, de la chanson, n'intéresse pas Gérard Manset. L'invention du droit d'auteur – *« amorale »* – et de son collecteur, la Sacem,– *« une belle machine »* –, la chèreté des concerts et la légéreté du show-bizz où la simplicité n'est pas de mise, mettent le chanteur en complet décalage avec son époque. *« L'argent me fait peur, mais je suis retors. Je suis capable de calculer exactement combien coûte un spectacle, et de gérer un budget au moindre prix. C'est effarant. »* Une industrie, une école de la vitesse et du gâchis, à laquelle Gérard Manset s'est efforcé d'échapper en n'apparaissant jamais, gardant ainsi le mystère entier. Tenté par l'expérience ? Sûrement. *« Mais les musiciens ne veulent pas de moi. Je les prive peut-être de chabada bada décontractant. »*

Réactionnaire, dépressif, rabat-joie, Manset ? *« Non, c'est du bon sens. J'ai été bouleversé par les banlieues que l'on rasait : Montrouge, Levallois, Issy-les-Moulineaux. Qu'on y construise des barres, d'accord. Mais tout raser... Je m'y promenais. En voyant les lambeaux de papier peint accroché aux murs détruits, je me disais : voilà des millions de mètres cubes de malheur qu'on installe chez les gens. On les coupe de leurs racines. Comment voulez-vous dans ces conditions qu'un fils respecte son père ? »*

Sur les photos, les objets et les enfants rassurent. Sur sa pochette de *la Vallée de la paix*, dessins de fleurs aux couleurs saturées, le musicien affiche un parti pris psychédélique. *« Flower-power » : je regrette d'avoir vécu cette époque en surface. Peace and Love, voilà, c'est le dernier mouvement idéologique qui coïncide avec le vivable. La société de consommation atteignait son apogée. On commençait à fricoter à droite à gauche, mais il y avait encore Papa et Maman. Depuis, le monde ne tourne plus rond. »*

Dans sa forme, *la Vallée de la paix* est un album marqué de maladresses dont Gérard Manset se réjouit. La voix très en arrière est parfois inaudible, le langage est codé. *« Les gens n'aiment-ils pas que l'on cultive le côté fragile de l'homme ? J'ai un timbre médium, et certains textes sont difficiles à entendre, même si je les disais clairement. »* Serons-nous perdus dans ces sons outrés (le monde tel qu'il est), guidés par la voix tremblante, droite et aérienne, brisée dans sa logique (le mental et le spirituel). Mélancoliques, lancinantes, compost où la pureté rejoint la pourriture, les chansons passent de l'ombre à la lumière, et au filtre du doute. *« Tant que tout n'est pas mixé, cela peut passer à la poubelle »*, dit Manset, champion de l'aléatoire. « La Vallée de la paix *est un album baroque, avec surcharge de stuc, de plâtre, d'or – vrai, massif –, de vierges sur piédestal. J'aurais voulu mettre davantage de cordes dans les arrangements, mais le conflit entre les musiciens et les producteurs m'a obligé à limiter mes ambitions. Pour les textes, on est dans le sacré.* » Un sermon. Un traité lunaire, où les gens respectables – curés, instituteurs, médecins – sont emportés dans le chaos de désirs angéliques et impurs, dans la tourmente des mondes coexistants.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) *Wisut Kasat*, de Gérard Manset. Ed. Les Belles Lettres. 150 p., 45 photos en noir et blanc, 139 F.

(2) *Aqui te espero*, de Gérard Manset. Ed. Les Belles Lettres, 160 p., 130 photos couleurs. 280 F.

▶ La Vallée de la paix : 1 CD EMI 8314942.

THÉÂTRE

LES CHARMILLES au Théâtre de la Bastille

Cirque de chair

Pour avoir grandi dans une clinique pour mutilés que son père médecin avait créée, le petit Jean-Michel Rabeux a conçu une passion définitive pour le corps humain. Cette passion, peut-être la chose la plus partagée par beaucoup d'entre nous, est chez lui singulière : parce que ses premiers compagnons de jeu, ses premiers compagnons de cœur, n'avaient tantôt pas de bras, ou pas de jambes, ou ni bras ni jambes, il s'est très tôt convaincu que les corps *« disent la mort en même temps que la vie »*. Ses souvenirs nous valent une pièce de théâtre, la quatrième de cet auteur atypique, *les Charmilles*, du nom de la clinique paternelle.

Après *Déshabillages*, *l'Eloge de la pornographie* et *Légèrement sanglant*, Rabeux persiste et signe un spectacle intrigant, mal foutu et presque inoubliable. Intrigant par cette manière très méticuleuse, très précise de dire les mutilations les plus terrifiantes pour composer aussitôt un poème dramatique qui échappe à l'insoutenable ; mal foutu, car ce texte à la première personne, sans échanges ni répliques, n'est pas à proprement parler une pièce de théâtre mais un récit qu'il confie, en le hachant menu, à trois acteurs très inégaux qui ne parviennent jamais à former le chœur dont l'auteur a rêvé (Claude Degliame, Jacques Dubus et Miloud Khetib) ; inoubliable pourtant parce que nous sommes conviés à une méditation courageuse, hypnotique même, qui se double d'une mise en scène foraine irréprochable.

Sur de jolis airs d'accordéon et d'orgue de barbarie (Kate France et Georges Edmont), le récit est interrompu par des numéros de cirque et de magie qui sont autant de prétextes à l'étirement, la déformation, la torture des corps de deux danseurs-acrobates-contorsionnistes proches de la perfection plastique (Emmanuelle Tertipis et Franco Senika). De ces deux jeunes corps à tout faire, exposés à toutes les manipulations, y compris les plus radicalement impudiques, Rabeux s'empare avec tendresse, cette tendresse inouïe avec laquelle, jadis, il tenait dans ses bras une jeune fille-tronc dont il était éperdument amoureux...

Il y fallait du courage, de la simplicité. Il aurait peut-être fallu couper un texte qui s'étire trop et lui donner une facture réellement dramatique. Mais cela méritait évidemment d'être dit, d'être joué. A parcourir ces curieuses charmilles, la conscience s'aiguise et le corps se tend ; et voilà peut-être l'un des plus jolis messages adressés de longtemps à ce monstre de chair promis à la disparition qui nous semble être l'autre et qui pourtant vit et meurt en chacun d'entre nous.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris (11[e]). Du mardi au samedi à 21 heures, dimanche à 17 heures (relâche les 16, 24 et 25 janvier). Tél. : 43-57-42-14. 100 F. Jusqu'au 28 janvier.

LES ACHARNÉS au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis

L'envie d'espérer

Après Montluçon et Poitiers, en 1993, puis Dijon, en 1994, *les Acharnés* poursuivent leur chemin à Saint-Denis, où ils sont « recréés ». Entre-temps, Claire Lasne, qui signe la mise en scène, et Mohamed Rouabhi, l'auteur, ont présenté au Théâtre Paris-Villette *les Fragments de Kaposi*, un spectacle couleur ciel, où le temps filait entre ombre et lumière, dans l'attente retenue du souvenir d'un ami mort. Sida. C'était beau, juste et généreux. *Les Acharnés* – qui ont donné son nom à la compagnie de Claire Lasne et Mohamed Rouabhi – sont antérieurs aux *Fragments de Kaposi*. Leur ciel est plus noir, leur lumière plus sombre. Mais le souvenir est toujours là, ancré cette fois dans une blessure sans guérison : celle de l'amour mort.

Amour d'une mère, Louise, pour son enfant, Marie, endormie pour toujours pendant son sommeil. Amour de Jean, mari de Louise, brisé par la mort de l'enfant. Comment continuer ? Mohamed Rouabhi parle de matins blancs dans la cour de l'usine, d'amitiés qui rêvent d'échappées belles au bord de la Manche. Il laisse à un personnage de passant le temps du recul *(« Un jour, il s'écrira devant nous une histoire/Je me baisserai pour la ramasser »)*. On sent qu'il en sait beaucoup sur les vagues des sentiments, on entend qu'il sait en parler. Mais, contrairement aux *Fragments de Kaposi*, *les Acharnés* pèchent par le désir de tout dire. Et la légèreté du jeu, si douce dans la pièce précédente, est détournée dans cette nouvelle mise en scène de Claire Lasne par le visage à la douleur affichée de Jeanne David (Louise). Cette douleur l'éloigne des autres comédiens – Anne Rotger, *Richard Zammut*, *Laurent* Ziserman et Mohamed Rouabhi lui-même –, qui, eux, ont de ces sourires gênés qui donnent envie d'espérer.

BRIGITTE SALINO

▶ Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Jusqu'au 5 février. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 60 F à 110 F.

***L'écrivain Ernst Jünger* fait l'objet d'une polémique en Allemagne.** – Le chorégraphe Johann Kresnik présente à la Volksbühne de Berlin un spectacle intitulé *Ernst Jünger*, qui prend violemment à partie l'écrivain allemand en s'attaquant à sa « glorification » de la guerre. Si le succès public est considérable – Johann Kresnik et la Volksbühne bénéficient d'une réputation porteuse de « provocateurs » –, la critique, du *Berliner Zeitung* (centre gauche) au *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (conservateur), récuse une vision qu'elle juge *« partielle »* de l'œuvre et de la pensée de l'auteur de *Der Arbeiter* et des *Journaux de guerre, qui aura cent ans cette année.*

Mort du comédien Jean-Pierre Sentier

« Coup suprême »

La vie vient de lui donner son « Coup suprême » – titre de son dernier film : jeudi 5 janvier, Jean-Pierre Sentier est mort, emporté par la maladie. Il avait cinquante-quatre ans, et un talent à l'égal de ses yeux : bleu changeant. Auteur (deux pièces et deux one-man-show), réalisateur (trois films dont deux réussites : *le Jardinier* – Prix Jean-Vigo 1981 – et *Un bruit qui court)*. Jean-Pierre Sentier restera présent dans les mémoires surtout comme comédien. Il avait une silhouette, grande, loufoque, un peu perdue, qui lui donnait en scène une présence extrêmement attachante. Ainsi, pour ne citer que le dernier de ses nombreux rôles (de Marivaux à Gatti), il fut dans *l'Eglise* de Céline, mise en scène par Jean-Louis Martinelli, un Pistil au bord de la fêlure. Cette ultime composition lui valut le Molière 1993 du meilleur second rôle.

B. S.

ARTS

FRA BARTOLOMEO au Musée du Louvre

Pieux mensonges

De Fra Bartolomeo, le peu dont on se souvienne d'ordinaire tient en une seule scène : à Florence, durant l'hiver 1497, alors que Savonarole (1) a le pouvoir, Bartolomeo brûle publiquement ses dessins de nus sur l'un des bûchers rassemblés par les partisans du prédicateur. L'épisode, décrit par Vasari, est demeuré célèbre, Bartolomeo ayant été un fidèle de Savonarole, son portraitiste et l'un de ses défenseurs quand son grand homme, excommunié, fut assiégé dans le couvent de San Marco. On savait encore que ce pieux artiste était né à Florence en 1472, qu'il se fit dominicain à Prato en 1501, visita Venise en 1508 et Rome en 1513, travailla essentiellement pour des paroisses et des couvents et mourut dans sa ville natale en 1517.

Mais sur son œuvre, sur ce qu'étaient les dessins détruits par exemple, jusqu'à des recherches récentes, les connaissances sont longtemps demeurées lacunaires. Bernard Berenson ayant jadis décrété méchamment que les tableaux de Fra Bartolomeo étaient *« aussi vides de beautés artistiques qu'ils sont grands par leur ambition »*, le zèle des historiens avait été fort refroidi. A en juger d'après la centaine de dessins et les rares peintures qu'expose le Louvre, l'illustre *connaisseur n'avait pas absolument* raison ni tout à fait tort. Du peintre, l'éloge ne peut que tourner court, tant son *Incarnation du Christ* et son *Mariage mystique de sainte Catherine* de 1511 se distinguent essentiellement par la roideur pompeuse de la construction, un air de gravité qui n'évite pas la grandiloquence, des figures aux gestes trop démonstratifs, des couleurs qui se neutralisent. Idéalisme dévot fort compréhensible de la part d'un dominicain ? Sans doute, *mais pas seulement.*

Dessinateur prolixe et audacieux

Son style n'est pas sans parenté avec celui de son contemporain Raphaël, la volupté de la couleur en moins. Raphaël ayant séjourné à Florence de 1504 à 1508, rien n'interdit de supposer quelque rencontre et que les deux hommes aient reconnu ce qui les rapprochait, le goût de l'équilibre et de la symétrie, le refus de l'excès et du pittoresque. Les vierges et les saints de Fra Bartolomeo ne sont point des modèles vivants déguisés en personnages bibliques, mais des figures de synthèse, des types, sinon des stéréotypes et des symboles. Nulle vie ne les anime, nul sentiment ne les agite : ils *remplissent dans le tableau* une fonction signalétique, rien de plus, rien de la vibration et de la tension qui caractérisent Raphaël.

On aimerait comprendre comment, selon quelle contradiction, ce peintre gourmé fut un dessinateur prolixe et audacieux. Il le fut cependant, ce que démontrent nombre des feuilles prêtées par le Cabinet des dessins, l'Ecole des beaux-arts, les musées de Lille et de Bayonne. A ses débuts, il travaillait à la plume, s'inspirant de ses contemporains allemands, copiant largement Schongauer. Traits brefs s'entrecroisant, formes sinueuses, déformations étirées préfigurant le maniérisme, postures renversées et chevelures tourbillonnantes : l'apprenti assimile vite la leçon et la complète d'observations sur le motif. Dans les ossuaires, il s'en va dessiner crânes et vertèbres. Dans les campagnes, il étudie ramures, rochers, fermes et perspectives. Sur le modèle, il vérifie poses et anatomies. *Il y a, dans ces études* souvent exécutées recto-verso, de la vigueur, de l'acuité et une belle maîtrise de la ligne, qu'accentue la finesse de la plume.

Ainsi en va-t-il jusque vers 1510. Alors, la pierre noire se substitue à l'encre, l'analyse de l'objet cède la place à recherche d'une forme harmonieuse, la volonté de voir importe moins désormais que la quête d'une perfection suave, la courbe s'amollit, les corrections et les rehauts de blanc s'accumulent. La dissection du motif perd la première place et le dessin n'est plus que l'auxiliaire d'une peinture trop parfaite pour être honnête. Fâcheuse déperdition de vérité.

PHILIPPE DAGEN

(1) Une biographie de Savonarole par Ivan Cloulas a paru à l'automne chez Fayard (540 p., 160 F).

▶ Pavillon de Flore, Musée du Louvre, 75001 Paris ; tél. : 40-20-51-51. Jusqu'au 13 février.

Changer

Suite de la première page

Un journal comme une évidence, comme un voyage dans l'actualité la plus chaude, comme une promenade dans les grands débats de notre époque. Bien sûr, l'actualité internationale se retrouvait en tête, parce que *le Monde* entend rester *le Monde*, mais enrichie du traitement des économies étrangères et des faits de société. Puis venait l'actualité française, politique, sociale, économique. Au cœur du journal se déployaient alors en majesté trois pages réservées aux enquêtes, aux points de vue et aux analyses.

Ce n'était pas fini. On rebondissait sur la vie des entreprises françaises et étrangères, l'information boursière, puis sur une séquence société, ouverte aux questions de consommation et de modes de vie, avec une halte dans la vie sportive, scientifique et technologique. Enfin, le voyage quotidien se terminait dans les terres culturelles, françaises et étrangères.

Ce n'était rien, et c'était beaucoup. C'était une nouvelle architecture, encore fragile, trop « jeune », mais debout.

L'obsession, en ce printemps 1994, était d'améliorer la lisibilité du *Monde*, de nous permettre d'éclairer au plus près l'actualité de cette fin de siècle. De rompre, aussi, avec notre capacité à disséminer des informations-sœurs aux quatre coins du journal. Philippe Labarde, par la suite, allait souvent épingler notre propension à publier un article sur le regain de popularité du chancelier Helmut Kohl dans les premières pages et un papier sur les meilleurs indices économiques en Allemagne dans les dernières...

A ce stade, trois grands principes guidaient l'équipe d'Ivry : la volonté de mieux hiérarchiser l'information, le désir de regrouper les articles qui traitent de la même actualité ou de faits similaires, le souci d'offrir aux lecteurs un quotidien mieux rythmé et illustré. Début juin, l'esquisse présentée fut acceptée.

La phase du rêve s'estompait. La phase de validation « industrielle » commençait. Les mois de juin et juillet furent consacrés à contrôler la fiabilité du projet « nouveau *Monde* ». D'urgence, il fallait vérifier que la cohérence de cette architecture rédactionelle sur 36 pages conservait son unité dans toutes les configurations de pagination possibles. Une expression inconnue jusqu'alors dans la rédaction fit une irruption remarquée : « chemin de fer ». Trois petits mots singuliers pour désigner notre nouvelle *Bible* : quelque 80 feuillets énumérant, page par page, les emplacements rédactionnels des séquences du journal conçu et édité rue Falguière puis imprimé à Ivry.

Une course vertigineuse

Un outil indispensable pour intégrer de manière régulière les pages « services» : une page Carnet, deux pages de cotations boursières, une page Agenda, un guide culturel, une séquence télévisée renforcée. Un outil déterminant, aussi, pour relever le défi lancé par Jean-Marie Colombani : imprimer *le Monde* à partir de 11 h 50, autrement dit gagner une heure dans une course déjà vertigineuse.

L'organisation et le mode de production de la rédaction du *Monde* devenait une préoccupation centrale. Pour ne plus subir le journal, mais le maîtriser. Pour mieux nous donner les moyens de le penser en amont et non pas dans la tension du bouclage. Coup sur coup, le groupe d'Ivry proposait alors que la rédaction commence à définir les grandes lignes du *Monde* la veille de sa parution et que la conception visuelle des pages *soit déterminée le matin*, entre 7 et 8 heures, au lieu d'attendre, comme aujourd'hui, le milieu de la matinée.

Le 23 juillet, l'ébauche du « nouveau *Monde* » était présentée aux chefs de services de la rédaction ainsi qu'à leurs adjoints. Le secret, tenu jusque-là, était levé. S'ouvrait une période de présentation du projet dans toute l'entreprise et une phase de critique tonique et passionnée. Le groupe d'Ivry avait vécu. En août, Philippe Labarde, Jean-François Fogel et Laurent Greilsamer se fondaient dans six commissions chargées d'aménager et d'améliorer les six nouvelles séquences du journal : International, France, Horizons, Entreprises, Société et Culture.

Un autre alphabet

Dans le même temps s'amorçait discrètement une révolution visuelle. *Le Monde*, depuis une année, rêvait de se doter d'un nouveau caractère d'imprimerie. Précisément, Jean-François Porchez, trente ans, ancien élève de l'Atelier national de création typographique (ANCT), surgit avec son projet : un caractère « azur », créé en pensant au *Monde* pour son mémoire de fin d'études. Un immense chantier s'ouvrait pour remplacer le bon vieux Times conçu, en *1931*, par Stanley Morison. Ce fut une fièvre, un combat livré à doigts nus sur Macintosh.

En moins de trois mois, Porchez améliora ses études et dessina plus de 2 000 caractères. Une lutte pour façonner – en romain, en italique, en gras, et demi-gras – des lettres dont la noblesse ultime est de se faire oublier des lecteurs. Ainsi découvrirons-nous, lundi 9 janvier, le nouvel alphabet du *Monde* avec ses caractères aux pleins et déliés atténués, sans empattement, à l'« œil » agrandi, plus lumineux et plus noir.

Les semaines filaient. Jean-Paul Besset, quarante-huit ans, bombardé *grand maître du calendrier*, pressait chacun avec bonhomie. Et chacun, à la rédaction, au service informatique, à l'atelier, à l'imprimerie, à la publicité, s'activait. Seule, protégée de toutes pressions par Jean-François Fogel, Nathalie Baylaucq, trente-trois ans, graphiste franco-canadienne diplômée de la Parsons School of Design de New-York, nous redessinait, taillant sur ordinateur les futurs habits du *Monde* dans son studio de création parisien.

Rien de pompeux, rien de clinquant. *« Je veux faire une maquette qui soit pleinement celle d'un quotidien et n'emprunte pas à la culture graphique des magazines »*, dit-elle immédiatement. En trois jours, Nathalie Baylaucq avait défini une doctrine : une mise en page horizontale scandée par des filets gras et maigres. Du classique, respectueux *« d'un journal de textes »*.

Une *simplicité qui* permet virtuellement au *Monde* d'être fabriqué avec une vingtaine de polices de caractères au lieu de *177*. Ce fut bientôt l'heure

Nous publions ci-dessus la reproduction de trois pages de la nouvelle formule. La « une » propose trois étages de lecture : des articles de tête dédiés à l'actualité, un « ventre » sur un sujet en contrepoint et un « rez-de-chaussée » consacré à un article d'analyse. L'ouverture de la séquence « International » se signale par le traitement rédactionnel et infographique complet d'un sujet. Un bandeau informatif, un titre et un sous-titre sur six colonnes proposent une première lecture rapide. Fortement illustrée, l'ouverture de la séquence « Horizons » se caractérise par sa mise en page.

Les acteurs extérieurs

Chargés de mission
Jean-François Fogel
Jean-Paul Besset
Maquette
Nathalie Baylaucq
Conception du caractère Le Monde
Jean-François Porchez

La rédaction permanente du quotidien : 239 journalistes

Directeur de la rédaction
Noël-Jean Bergeroux

Directeur de l'information
Philippe Labarde

Rédacteurs en chef *(adjoints au directeur de la rédaction)*
Thomas Ferenczi
Edwy Plenel
Robert Solé

Rédacteurs en chef
Bruno de Camas
Laurent Greilsamer
Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre
Luc Rosenzweig

Directeur des relations internationales
Daniel Vernet

Secrétaire général de la rédaction
Alain Fourment

Médiateur
André Laurens

Conseiller technique du directeur de la rédaction
Jean-Claude Rouy

Chargée de mission
Josée Doyère

Projet de supplément hebdomadaire
Danièle Heymann *(rédactrice en chef, responsable du projet)*
Yves Eudes
Christine Vos

CHRONIQUEURS
Philippe Boggio
Pierre Georges
Plantu
Daniel Schneidermann

SÉQUENCE « INTERNATIONAL »
Alain Frachon *(rédacteur en chef adjoint, chef de séquence)*
Claire Tréan *(adjointe au chef de séquence)*

Section « Stratégies »
Serge Marti *(chef de section, adjoint au chef de séquence)*
Henri de Bresson
Roger Cans
Guy Herzlich
Jacques Isnard
Françoise Lazare
Henri Tincq
Alain Vernholes

Section « Pays lointains »
Jacques de Barrin *(chef de section)*
Frédéric Bobin
Jean-Pierre Clerc
Francis Cornu
Frédéric Fritscher
Mouna Naïm
Thomas Sotinel
Marie-Pierre Subtil
Jean-Pierre Tuquoi

Section « Pays proches »
José-Alain Fralon *(chef de section)*
Sophie Gherardi
Florence Hartmann
Denis Hautin-Guiraut
Martine Jacot
Marie Jégo
Yves-Michel Riols
Pierre Servent

CORRESPONDANTS A L'ÉTRANGER
Patrice de Beer *(Londres)*
Michel Bole-Richard *(Madrid)*
Françoise Chipaux *(correspondante régionale, Amman)*
Patrice Claude *(Jérusalem)*
Alain Debove *(correspondant régional, Stockholm)*
Marie-Claude Decamps *(Rome)*
Lucas Delattre *(Bonn)*
Francis Deron *(Pékin)*
Dominique Dhombres *(Rio-de-Janeiro)*
Sylvie Kauffmann *(Washington)*
Jan Kranze *(Varsovie)*
Jean de La Guérivière *(Bruxelles)*
Philippe Lemaitre *(Bruxelles, Union européenne)*
Georges Marion *(Johannesbourg)*
Jean-Baptiste Naudet *(Moscou)*
Jean-Claude Pomonti *(correspondant régional, Bangkok)*
Philippe Pons *(Tokyo)*
Marcel Scotto *(Strasbourg, Union européenne)*
Sophie Shihab *(Moscou)*
Catherine Simon *(Alger)*
Laurent Zecchini *(Washington)*

SÉQUENCE « FRANCE »
Patrick Jarreau *(rédacteur en chef adjoint, chef de séquence)*

Section « Exécutif »
Thierry Bréhier *(chef de section)*
Olivier Biffaud
Laurent Mauduit
Rafaële Rivais

Section « Acteurs »
Michel Noblecourt *(chef de section)*
Alain Beuve-Méry
Daniel Carton
Cécile Chambraud
Christiane Chombeau
Gérard Courtois
Alain Faujas
Béatrice Gurrey
Gilles Paris
Pascale Robert-Diard
Jean-Louis Saux

Section « Régions »
Jean-Louis Andréani *(chef de section)*
Marc Ambroise-Rendu
Christophe de Chenay
Françoise Chirot
Jean-Pierre Delaval
François Grosrichard
Martine Valo

SÉQUENCE « SOCIÉTÉ »
Franck Nouchi *(rédacteur en chef adjoint, chef de séquence)*

Section « Informations générales »
Charles Vial *(chef de section)*
Robert Belleret
Philippe Broussard
Anne Chemin
Jean-Michel Dumay
Hervé Gattegno
Erich Inciyan
Roland-Pierre Paringaux
Maurice Peyrot

Section « Éducation, Cités »
François Bonnet *(chef de section)*
Florence Aubenas
Philippe Bernard
Michel Castaing
Michel Delberghe
Valérie Devillechabrolle
Christine Garin

Section « Modes de vie »
Jean-Michel Normand *(chef de section)*
Michèle Aulagnon
Laurence Folléa
Pascale Kremer
Jean-Yves Nau
Françoise Vaysse

SÉQUENCE « HORIZONS »
Luc Rosenzweig *(rédacteur en chef, chef de séquence)*

Éditorialistes
Erik Izraelewicz
Michel Kajman
Jean-Pierre Langellier
Alain Lebaube

Enquêtes et reportages
Jean-Yves Lhomeau *(chef de section)*
Michel Braudeau
Annick Cojean
Jocy Drémeaux
Éric Fottorino
Yves Heller
Dominique Le Guilledoux
Corine Lesnes
Agathe Logeart
Danielle Rouard

Carnet
Nadine Avelange *(chef de section)*
Edouard Masurel

SÉQUENCE « ENTREPRISES »
Eric Le Boucher *(rédacteur en chef adjoint, chef de séquence)*
Véronique Maurus

Section « Stratégies »
Claire Blandin *(chef de section, adjointe au chef de séquence)*

Section « Finances »
Eric Leser
François Bostnavaron

Section « Industrie »
Gilles Bridier *(chef de section)*
Dominique Gallois
Pierre-Angel Gay
Martine Laronche
Virginie Malingre
Caroline Monnot
(Cinq journalistes doivent rejoindre la séquence « Entreprises » dans les prochains jours)

SÉQUENCE « AUJOURD'HUI »
Alain Girando *(rédacteur en chef adjoint, chef de séquence)*

Section « Sports »
Jean-Jacques Bozonnet *(chef de section)*
Gérard Albouy
Jérôme Fenoglio
Bénédicte Mathieu
Pascal Ceaux

Section « Sciences »
Jean-François Augereau *(chef de section)*
Jean-Paul Dufour
Christiane Gallus
Annie Kahn
Hervé Morin
Catherine Vincent

Section « Loisirs »
Jean-Pierre Quélin *(chef de section)*
Michèle Champenois
Patrick Francès
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz
Danielle Tramard

Section « Communication, Radio-Télévision »
Yves-Marie Labé *(chef de section)*
Serge Bolloch
Ariane Chemin
Armelle Cressard
Thérèse-Marie Deffontaines
Guy Dutheil
Catherine Humblot
Yves Mamou
Alain Salles

SÉQUENCE « CULTURE »
Josyane Savigneau *(rédactrice en chef ajointe, chef de séquence)*

Section « Arts et Spectacles »
Jacques Buob *(chef de section, adjoint au chef de séquence)*
Geneviève Breerette
Frédéric Edelmann
Jean-Michel Frodon
Michel Guerrin
Alain Lompech
Véronique Mortaigne
Anne Rey
Emmanuel de Roux
Brigitte Salino
Olivier Schmitt

Section « Livres »
Bertrand Audusse
François Bott
Patrick Kéchichian
Pierre Lepape
Florence Noiville
Martine Silber
Nicolas Weill
Nicole Zand

Section « Informations culturelles »
Jean-Louis Perrier
Raphaëlle Rérolle

BUREAU RÉGIONAL RHÔNE-ALPES
Christian Colombani *(rédacteur en chef adjoint, chef du bureau)*
Bruno Caussé *(adjoint au chef du bureau)*
Gérard Buétas
Claude Francillon
Acacio Pereira

Correspondant Régional Alpes-Provence Côte d'Azur
Guy Porte

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Bernard Déjean *(rédacteur en chef adjoint, chef du secrétariat de rédaction)*
Jean-Pierre Giovenco
Michel Lefebvre
Christian Massol
Roger Provost
(adjoints au chef du secrétariat de rédaction)
Eric Azan
Pierre Barthélémy
Hani Boutros
Bruno Bovani
Christine Clessi
Fabienne Darge
Daniel Durand
Hugues Hénique
Benoît Hopquin
Marc Lapouille
Jean-Jacques Larrochelle
Stéphane Lauer
Béatrice Malaussena
François Mégard
Stéphanie Noblet
Catherine Pacary
Philippe Périn
Marie-Laure Phélippeau
Laurent Réveilhac
Christine Rousseau
Sylvain Siclier
Françoise Tovo
Sylvia Zappi

Section « Iconographie »
Sophie Malexis *(chef de section)*
Marie Lelièvre

Section « Infographie »
Graziella Boutet *(chef de section)*
Patricia Forlini
Mireille Morfin

STÉNOGRAPHES
Hélène Née *(chef de service)*
Chantal Augustin
Anita Chicard
Mireille Ginsburger
Marie-Hélène Le Marc



des essais, des « numéro zéro », selon la formule consacrée. Les trois premiers week-ends du mois de décembre leur furent dédiés. Dans l'enthousiasme, l'angoisse et l'attente, mêlés d'un parfum d'aventure. *« Ce fut beau comme soir d'Austerlitz au bivouac »*, concéda Pierre Georges, à peine narquois, dans une chronique promise à la clandestinité. Ne discerna-t-il pas, à l'aube, des *« comités de soldats venus demander un supplément de solde pour ces batailles dominicales »* ? Des croissants firent l'affaire...

Une injection de vitamines

Dans le feu de l'action, des rebelles s'insurgèrent contre le fossé séparant la séquence France de la séquence *Société*. Le fortin des intégristes de la nouvelle formule fut assiégé, assailli, et réduit.

Un roulement de tambour entérina la jonction des « Français » et des « Sociétaux ». Des fétichistes de l'encadré vinrent pleurer misère : *« Rendez-nous nos encadrés, monsieur le bourreau ! »*. Et le bourreau, cruel comme il se doit, mima l'intransigeance.

Privés de photographies, les « Cultureux » se déclarèrent orphelins. Les « Horizontaux », se jugeant bien servis, souriaient, ravis. Au soir du premier « zéro », on déclara le journal trop noir. Les graphistes partirent lui donner un coup de blanc. Au soir du deuxième « zéro », on jugea les titres trop maigres. On tenta une injection de vitamines. Au soir du troisième « zéro », la direction, satisfaite, ordonna tout de même la création d'une séquence Aujourd'hui (Sciences, Sports, Agenda). Alors, seulement, l'équipe choisit de penser à Noël. Mais elle rêva du *« nouveau Monde »*.

L. G.

Sept séquences

La nouvelle formule du *Monde* proposera aux lecteurs, à partir du lundi 9 janvier, sept séquences rédactionnelles :

– la séquence « International » présentera l'actualité diplomatique, politique, macroéconomique et les faits de société dans les pays étrangers ;

– la séquence « France » présentera l'actualité politique, sociale et économique. Une page permettra de traiter quotidiennement l'actualité des régions et des collectivités locales ;

– la séquence « Société » regroupera l'actualité judiciaire et policière, l'actualité relative à l'éducation, la formation et les cités, ainsi que les sujets modes de vie ;

– la séquence « Horizons » proposera quotidiennement une page « enquête », une page consacrée aux débats et une page réservée aux articles d'analyse ;

– la séquence « Entreprises » présentera l'actualité des entreprises françaises et étrangères, l'évolution des marchés financiers et les résultats boursiers ;

– la séquence « Aujourd'hui » regroupera quotidiennement une page sciences, une page sports, une page loisirs et une page agenda.

Le contenu de la page consacrée aux loisirs variera selon les jours de la semaine. Lundi (daté mardi) : « Epoque » ; mardi (daté mercredi) : « Gastronomie » ; mercredi (daté jeudi) : « Voyages » ; jeudi (daté vendredi) : « Week-end » ; vendredi (daté samedi) : « Jeux ».

– la séquence « Culture » présentera l'actualité des arts et des spectacles français et étrangers. Elle se terminera par deux pages consacrées à la télévision et à la radio.

COMMUNICATION

Selon Jean-Pierre Courcol, ancien directeur des éditions Amaury

Le groupe Hersant et « le Parisien » ont examiné un éventuel rapprochement technique

Des discussions entre les éditions Amaury (*le Parisien*, *l'Equipe*, etc.) et le groupe Hersant ont eu lieu récemment, indique Jean-Pierre Courcol, qui vient de démissionner de son poste de directeur général des éditions Amaury (*le Monde* du 10 décembre 1994), dans un entretien accordé à l'hebdomadaire professionnel *CB-News* du 9 janvier.

« Il s'agissait de voir comment développer les synergies avec la partie parisienne du groupe Hersant – France-Soir, le Figaro *et* Paris-Turf –, *dans les domaines de la fabrication, de la distribution et de la publicité,* confie M. Courcol. *Nous n'avons pas parlé d'argent, ni de plan de reprise, mais de majorité. Il n'y a pas eu d'accord formel de la part de Robert Hersant, mais pas non plus d'hostilité de base à cette perspective. Mais j'ai senti que Philippe Amaury n'était pas prêt à sauter le pas. »*

L'ancien international de tennis dresse aussi un premier bilan du lancement, début 1994, d'une édition nationale du *Parisien* baptisée *Aujourd'hui*. En admettant que *« c'était, pour le moment, un échec financier »*, il explique que *« c'était un acte défensif face à la sortie d'*InfoMatin *»*. Mais si les ventes d'*Aujourd'hui* sont inférieures à *« ce* [qu'il avait] *prévu, elles franchiront quand même la barre des 100 000 exemplaires en 1994 »*.

« Il n'y a pas de différend entre moi et Philippe Amaury, qui est un ami (...) et qui est le seul à considérer que la presse quotidienne nationale n'est pas un instrument de pouvoir mais une entreprise qui doit dégager des profits », confie Jean-Pierre Courcol, qui indique qu'il est partisan *« de sortir rapidement des Nouvelles messageries de la presse parisienne »* (NMPP, principal distributeur de presse en France), et de créer un système propre de distribution au groupe Amaury qui aurait engendré *« 20 millions de francs d'économie »* au bout de deux ans, mais que *« Philippe Amaury est plus enclin à attendre encore un peu »*.

Après la suspension décidée par le CSA

M. Lang s'interroge sur la sévérité à l'égard de Skyrock

Le réseau FM Skyrock a reçu notification officielle de sa *« suspension de diffusion du programme »*, vendredi 6 janvier, après que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) eut constaté, jeudi 5 janvier, en séance plénière, qu'un animateur de la station s'était réjoui à l'antenne du meurtre d'un policier à Nice (*le Monde* du 7 janvier). Frappée d'une suspension d'émission de vingt-quatre heures, fixée lundi 9 janvier à 0 heure, la radio musicale s'interrogeait toujours, samedi, pour savoir si elle allait obtempérer.

La direction de Skyrock, qui estime toujours cette sanction *« disproportionnée »*, a reçu, vendredi 6 janvier, le soutien de ses auditeurs (majoritairement des jeunes), qui se sont succédé au téléphone. Des personnalités ont plaidé le retrait de la sanction. Jack Lang, ancien ministre socialiste de la culture et de la communication, a déclaré que Skyrock avait *« bien réagi en reconnaissant sa faute »*. Le maire de Blois a demandé : *« Pourquoi ajouter une sanction supplémentaire ? Si le CSA veut être sévère, qu'il le soit avec tout le monde avec la même rapidité et la même rigueur impitoyable. »*

Tout en *« condamnant sans appel l'irresponsabilité des propos tenus »*, Brice Lalonde, président de Génération Ecologie – dont le PDG de Skyrock, Pierre Bellanger, est le secrétaire général sortant – et candidat déclaré à l'élection présidentielle, a demandé au CSA de *« reconsidérer sa décision »*. M. Lalonde, qui bénéficia en son temps d'une chronique régulière sur Skyrock (*le Monde* du 28 décembre 1992), s'est inquiété d'une *« sentence sans appel qui évoque le retour de la censure »*.

A contrario, le Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN, proche de la droite) a exprimé sa *« satisfaction »*. La Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP, proche de l'extrême droite) a l'intention de demander au ministre de la culture *« d'entamer une procédure de retrait de licence d'exploitation à Skyrock »* – procédure qui est en fait du ressort du CSA. Elle a également demandé au ministre de l'intérieur *« qu'une plainte soit déposée »*.

EN BREF

STAR TV : Bertelsmann, EMI, Sony et Warner entrent dans le capital de Channel V. – Les quatre grands de l'édition musicale, Sony Music, Bertelsmann Music Group (BMG), Warner Music et EMI Music, ont acquis la moitié du capital de Channel V, la chaîne musicale du bouquet satellitaire asiatique Star TV contrôlé par Rupert Murdoch. Star TV avait lancé Channel V voilà un an, peu après avoir rompu avec les dirigeants de MTV, la chaîne musicale du groupe Viacom. Ces derniers réclamaient une part plus importante des recettes publicitaires de Star TV. Refusant de leur donner satisfaction, Star TV avait monté sa propre chaîne musicale.

CANADA : *lancement d'une* chaîne francophone d'information en continu. – Cinq ans après le lancement de la chaîne canadienne anglophone d'information en continu, CBC Newsworld, son *alter ego* francophone, vient de naître : le Réseau de l'information (RDI) est diffusé depuis dimanche 1 janvier par les réseaux câblés canadiens. RDI a été conçu comme *« un service public qui ne rivalise pas avec les diffuseurs généralistes »* publics ou privés. Associé à la télévision européenne d'informations en continu Euronews, RDI aura un budget annuel de 104 millions de francs, financé par les abonnements au câble (85 %), la publicité (9 %) et la vente d'émissions (6 %).

ÉTATS-UNIS : le « Wall Street Journal » lance une page sportive hebdomadaire. – Le *Wall Street Journal*, principal quotidien des affaires américain, publie depuis vendredi 6 janvier une page consacrée aux sports, qui paraîtra régulièrement tous les vendredis. Le but est de faire de l'édition du vendredi celle du week-end, pendant lequel le quotidien ne paraît pas. La page sportive sera plus axée sur les événements à venir que sur les résultats : la première version parue comprend, notamment, un portrait des propriétaires de deux équipes de football américain et l'éditorial du seul journaliste sportif du *Wall Street Journal*.

SPORTS

FOOTBALL

Au Stade-Vélodrome

La rencontre Olympique de Marseille-Nancy a été interrompue après de violents incidents

Une dizaine de personnes, soupçonnées de vandalisme, ont été interpellées, vendredi 6 janvier, aux abords du Stade-Vélodrome de Marseille, à la suite des incidents qui ont eu lieu lors de la rencontre OM-Nancy comptant pour le championnat de France de deuxième division. La colère a explosé pendant le match, qui avait commencé par l'expulsion du gardien phocéen, Fabien Barthez, pour une faute sur un attaquant nancéien.

En seconde mi-temps, à l'issue d'un deuxième but de Nancy, des supporters marseillais, toujours mécontents de l'arbitrage, ont arraché trois cents sièges dans l'enceinte du Stade-Vélodrome et ont détruit une partie des installations de sonorisation.

De violents affrontements ont alors éclaté entre les forces de l'ordre et une centaine de supporters. Sur la pelouse, la tension montait également : des joueurs marseillais ont encerclé l'arbitre, qui a expulsé Bernard Casoni pour propos injurieux puis interrompu la rencontre.

Les incidents se sont poursuivis aux abords du stade, où les supporters s'en sont pris au mobilier urbain et aux véhicules des forces de l'ordre, sur lesquels ils ont lancé divers projectiles, blessant neuf policiers. La préfecture a mis en place un dispositif de « sécurisation » à l'extérieur du stade aussitôt après la fin du match, tandis que les joueurs nancéiens et l'arbitre étaient évacués sous haute protection. Peu avant minuit, l'ordre et le calme ont été rétablis.

Jean-Louis Levreau, vice-président de l'OM, a vivement réagi après les incidents, mettant en cause la *« scandaleuse »* attitude de l'arbitre. *« Bernard Tapie a quitté l'OM pour que le club ait la paix*, a expliqué M. Levreau. *Mais le processus de lynchage continue. Je suis écœuré. On est obligé de comprendre l'attitude du public. »* En septembre 1993, la rencontre Marseille-Metz avait été interrompue, à quelques minutes de son terme, en raison de l'envahissement du terrain par des supporters marseillais. A la suite de ces débordements, la pelouse du Stade-Vélodrome avait été suspendue pour un match, l'OM ayant perdu 3-0.

RELIGIONS

Le pape met en garde Les jésuites contre les « enseignements douteux »

Lors de la séance d'ouverture, jeudi 5 janvier à Rome, de la 34e congrégation générale des jésuites (*le Monde* du 5 janvier), Jean-Paul II a exhorté la Compagnie de Jésus à poursuivre sa mission d'*« annoncer l'Evangile en première ligne »*, malgré les obstacles créés par *« les nouveaux nationalismes, les idéologies radicalisées, le syncrétisme religieux et certaines interprétations du message chrétien»*.

Il a demandé aux jésuites de se consacrer en particulier au rapprochement des *« frères chrétiens séparés »*, au dialogue entre les religions, à la cause des droits de l'homme et de la paix. *Toutefois*, il les a mis en garde contre *« les enseignements douteux et les discours et publications contrastant ouvertement avec la foi et la morale de l'Eglise »*. Il a exigé d'eux une *« syntonie docile »* avec les directives venant de l'autorité de l'Eglise, surtout dans le domaine de la recherche théologique.

AUTOMOBILISME : Ari Vatanen consolide son avance, Heinz Kinigadner cède du terrain dans le Paris-Dakar. – Heinz Kinigadner (KTM), dans la catégorie motos, a cédé du terrain, vendredi 6 janvier, dans la sixième étape Paris-Dakar, entre Es Smara et Awserd (585 km), remportée par l'Espagnol Jordi Arcarons (Cagiva). L'Autrichien, qui a terminé sixième à près d'un quart d'heure du vainqueur, conserve néanmoins la première place du classement général. Dans la catégorie autos, Ari Vatanen (Citroën), en tête au général, a été le plus rapide dans cette spéciale et a repris près de dix minutes au deuxième, Bruno Saby (Mitsubishi). Le Finlandais possède près de vingt minutes d'avance sur le Français. – *(AFP.)*

SKI ALPIN : Alberto Tomba remporte sa sixième victoire de la saison. – Alberto Tomba s'est imposé, vendredi 6 janvier, dans le slalom géant de Kranjska-Gora (Slovénie), accrochant sa sixième victoire de la saison. L'Italien, qui a surclassé tous ses rivaux dès la première manche, s'est imposé devant le Slovène Mitja Kunc et le Norvégien Harald Strand-Nilsen, qui se partagent la deuxième place. Il conforte ainsi son avance en tête de la Coupe du monde.

CARNET

Naissances

Jacqueline HÉNARD-LEROY
et
Didier LEROY
sont heureux d'annoncer la naissance, le 27 décembre 1994, de

David.

111, rue Saint-Antoine,
75004 Paris.

Catherine BÉHAR
et
Robert BENASSENI
sont heureux d'annoncer la naissance de

Héloïse,

le 28 décembre 1994.

68, rue de Tolbiac,
75013 Paris.

Fiançailles

Jarry
et
Maureen

se fiancent au pont des Arts, à Paris, le 7 janvier 1995.

Décès

– Monique Boireau-Rouillé,
son épouse,
Jean Boireau,
son père,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis BOIREAU,
ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud,
professeur à l'université de Tours.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le mercredi 11 janvier 1995, à 14 h 15.

Ni fleurs ni couronnes, dons à la Fondation pour la recherche médicale.

135, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.

– *Les conseils d'administration* de la Fondation Entraide Hostater,
De l'Entraide universitaire française,
Et du Comité d'aide exceptionnelle aux intellectuels réfugiés,
font part du décès, survenu le 5 janvier 1995, de

Michel CHARPENTIER,

qui a été pendant des années un des principaux animateurs de ces organisations.

– M. et Mme Claude Corbin,
ses parents,
Tristan, Magali Corbin
et leurs enfants,
Marie et Mathilde,
ont la douleur de faire part du décès de

Manuel CORBIN,

le 14 décembre 1994, dans sa trente-sixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Aubigny (Calvados), le 19 décembre.

Domaine de Poulhariès,
11000 Carcassonne.

Le professeur Roger PORTAL

nous a quittés le 29 décembre 1994.

Marianne Lépine demande à ses anciens élèves connus, inconnus ou méconnus, de France et d'ailleurs, d'avoir une pensée pour lui.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Entourée de ses amis,

Nina TIKANOVA,
danseuse étoile
des Ballets de Monte-Carlo,
professeur de danse et chorégraphe,
chevalier
dans l'ordre des Arts et des Lettres,

est décédée le 3 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 janvier, à 9 heures, en la cathédrale Alexandre-Nevski, rue Daru, Paris-8e, suivie de l'inhumation au cimetière orthodoxe russe de *Sainte-Geneviève-des-Bois.*

(Lire page 19.)

Anniversaires

– Pour le quatorzième anniversaire du rappel à Dieu de

Joël LE THEULE,
ministre de la défense,
maire de Sablé,

une messe sera célébrée le dimanche 8 janvier 1995, à 11 heures, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire.

– Le 9 janvier 1976, disparaissait

Guy ROBERT,
ingénieur civil de l'aéronautique.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé et estimé.

– Paris. Genève. Boston.

La vie a quitté

Jean-Loup VICHNIAC,

le 9 janvier 1994.

Isabelle et *Jacques Vichniac*,
ses parents,
Ainsi que sa famille
Et ses amis,
demandent à tous ceux qui l'ont aimé de continuer à penser à lui.

Conférences

Pasternak, Kant et la poésie

Par Branko Aleksić. Université européenne de la recherche, pavillon Joffre, amphithéâtre B, 1, rue Descartes, mardi 10 janvier 1995, de 18 h 15 à 20 heures. Entrée libre.

Communications diverses

– Pour la restauration, la restitution et la création de broderie et de tapisserie,

Philippe CÉCILE

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son atelier, 47-49, avenue du Docteur-Arnold-Netter, Paris-12e.
Ouvert du lundi au vendredi, de *14 heures à 19 heures*. Renseignements au 44-67-92-02.

Le Monde

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

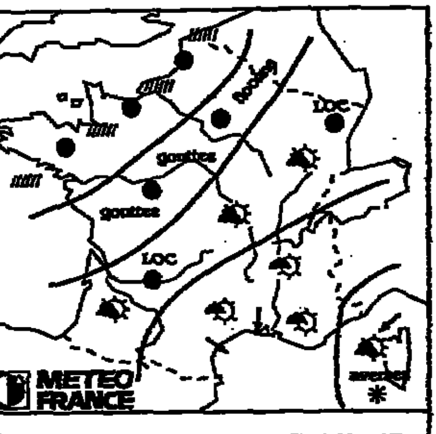
Conseil de surveillance :
Président : Alain Minc
Vice-président : Olivier Biffaud

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE DIMANCHE 08 JANVIER VERS MIDI

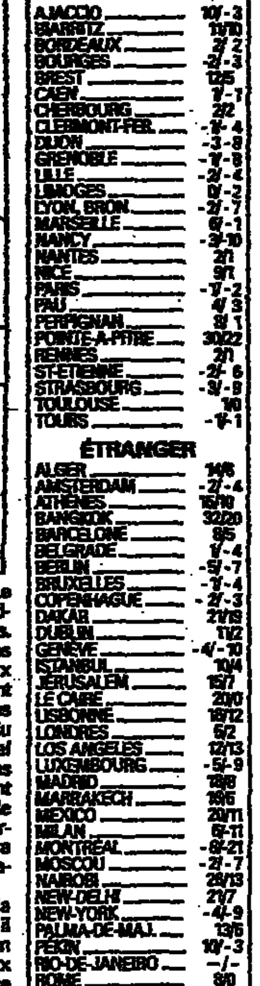
LÉGENDE : ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUME ET BROUILLARD – DIRECTION DU VENT

Dimanche : faibles pluies au nord, soleil au sud. – Le matin, de la Bretagne aux Pays de Loire jusqu'au Nord-Pas-de-Calais, le ciel sera couvert avec des pluies faibles. Le vent de sud-ouest soufflera modérément près des côtes. Du Poitou-Charentes au Centre jusqu'aux Ardennes, les nuages seront nombreux avec localement quelques brouillards possibles. Du Nord-Est aux Alpes du nord et au Massif central, le temps sera gris avec du soleil au-dessus de 1 000 mètres. Sur l'Aquitaine, le ciel sera peu nuageux avec, par endroits, du brouillard et des nuages bas. Sur les Pyrénées, les nuages persisteront dans les vallées, mais le soleil reviendra au-dessus de 1 000 mètres. De la vallée du Rhône au pourtour méditerranéen, il fera beau, mais, sur la Côte d'Azur, le ciel sera très nuageux. En Corse, le temps sera variable avec, localement, quelques averses de neige sur le relief.

L'après-midi, sur l'ensemble des régions au nord de la Loire il pleuvra faiblement. Sur les régions Nord-Est, il tombera un peu de neige en fin d'après-midi avec un risque de pluie verglaçante en soirée. De la Picardie aux Ardennes jusqu'au nord de l'Ile-de-France, il faudra se méfier de ces pluies qui pourraient être verglaçantes par endroits. De l'Aquitaine à la Bourgogne et à la Franche-Comté, les nuages deviendront abondants au fil des heures par le nord-ouest. Des Pyrénées orientales au sud du Massif central jusqu'aux Alpes, le soleil brillera largement. Mistral et tramontane souffleront à 70 km/h en rafales. Sur la Côte d'Azur et en Corse, le temps sera instable avec des nuages et quelques averses sur le relief.

Les températures matinales iront de – 4 à – 6 degrés à l'Est, 0 à 4 degrés ailleurs, jusqu'à 9 degrés sur les côtes bretonnes. L'après-midi, le thermomètre marquera 7 à 10 degrés sur l'extrême Ouest, 4 à 6 degrés du Nord au Centre, et 0 à 3 degrés à l'Est. Il fera plus doux sur la côte méditerranéenne avec 9 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



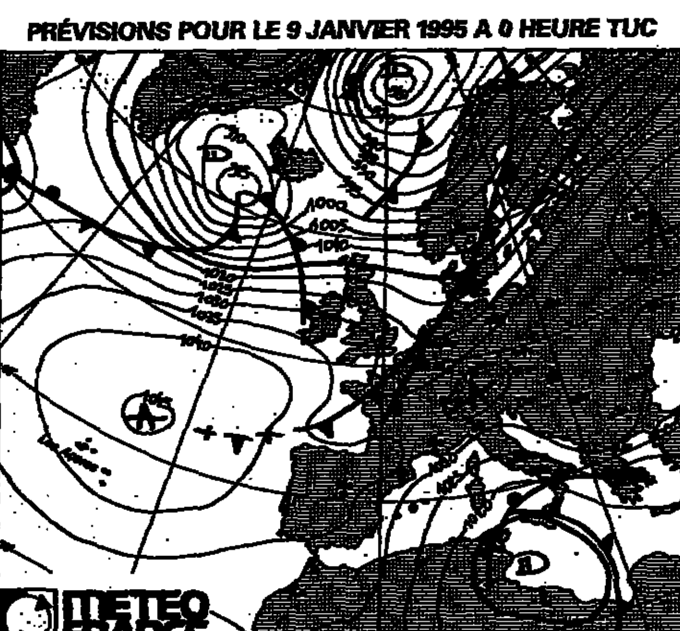
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	10/-3
BIARRITZ	11/10
BORDEAUX	2/2
BOURGES	-2/-3
BREST	12/5
CAEN	1/-1
CHERBOURG	2/2
CLERMONT-FER.	-1/-4
DIJON	-3/-8
GRENOBLE	-1/-8
LILLE	-2/-4
LIMOGES	0/-2
LYON, BRON	-2/-7
MARSEILLE	6/-1
NANCY	-3/-10
NANTES	2/1
NICE	9/1
PARIS	-1/-2
PAU	4/3
PERPIGNAN	8/1
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	2/1
ST-ETIENNE	-2/-6
STRASBOURG	-3/-9
TOULOUSE	1/0
TOURS	-1/-1
ÉTRANGER	
ALGER	14/6
AMSTERDAM	-2/-4
ATHÈNES	15/10
BANGKOK	32/20
BARCELONE	8/5
BELGRADE	1/-4
BERLIN	-5/-7
BRUXELLES	-1/-4
COPENHAGUE	-2/-3
DAKAR	21/19
DUBLIN	11/2
GENÈVE	-4/-10
ISTANBUL	10/4
JÉRUSALEM	15/7
LE CAIRE	20/0
LISBONNE	18/12
LONDRES	5/2
LOS ANGELES	12/13
LUXEMBOURG	-5/-9
MADRID	18/8
MARRAKECH	19/5
MEXICO	20/11
MILAN	6/-11
MONTRÉAL	-6/-21
MOSCOU	-2/-7
NAIROBI	28/13
NEW-DELHI	21/7
NEW-YORK	-4/-9
PALMA-DE-MAJ.	13/5
PÉKIN	10/-3
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	8/0
HONGKONG	–/13
SÉVILLE	18/7
SINGAPOUR	–/24
STOCKHOLM	-3/-6
SYDNEY	25/21
TOKYO	–/3
TUNIS	11/4
VARSOVIE	-7/-10
VENISE	5/-2
VIENNE	3/-7

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-1-1995 à 6 heures TUC et le 6-1-1995 à 6 heures TUC

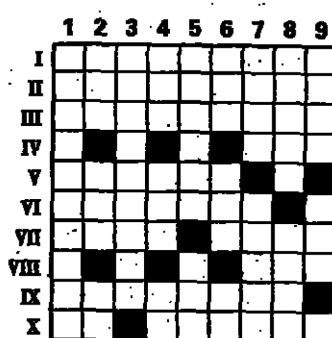
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 9 JANVIER 1995 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6470



HORIZONTALEMENT

I. Un artiste qui ne travaille jamais sur le vif. – II. Caractère de ceux qui se tordent facilement. – III. Femme qui ne connaît qu'une deuxième personne. – IV. Peut être gros pour du boeuf. – V. Complètement frappé. – VI. Agira comme un commissaire. – VII. Un *bon orateur. Logement* ou nourriture. – VIII. Majeur, en Italie. – IX. Comme le café au dessert. – X. Article étranger. La vie dure. – XI. Emportée ou transportée. *Le petit n'est pas un sujet.*

VERTICALEMENT

1. Donner un coup de griffe. – 2. Quand on y rentre, on attaque. Sont utiles quand on ne peut pas envoyer paître. Ville du Nigeria. – 3. Est utilisé dans la fabrication du caoutchouc synthétique. – 4. Volcan des Philippines. Pas original. Pas sombre. – 5. Un grand voyageur. Qui a des raisons de se plaindre. – 6. Caque pour saler les harengs. Des dunes dans le désert. *Servait à souscrire.* – 7. Dieu celte. Un joueur mis de côté. – 8. Dans la Corrèze. Procéda à une compression. – 9. Bien vrai. Pas aimable. Conjonction.

Solution du problème n° 6469

Horizontalement

I. Amnésique. – II. Faucheurs. – III. Fascinait. – IV. Es. Elan. – V. Cecil. Tic. – VI. Ti. *Timide.* – VII. Akhénaton. – VIII. Grêle. – IX. Ille. El. – X. Ouatine. – XI. Nés. Ossue.

Verticalement

1. Affectation. – 2. Maaseik. Lue. – 3. Nus. Hélas. – 4. Eccéité. Et. – 5. Shilling. Lo. – 6. Iéna. Marins. – 7. Quantité. Es. – 8. Uri. Idole. – 9. Est. Cenelle.

GUY BROUTY

La forte croissance de l'économie américaine

Les ventes de véhicules ont augmenté de 8,6 % aux Etats-Unis en 1994

Les résultats de ventes d'automobiles sur le marché américain, publiés cette semaine à l'occasion du salon de Detroit, sont venus confirmer la reprise déjà sensible en 1993. En hausse de 8,6 %, le marché a porté sur 15,1 millions d'unités, toutes catégories confondues. Les plus hautes performances ont été enregistrées avec les « light trucks » (minivans, 4×4, pick-up) dont les ventes ont progressé de 13 %, contre 5,6 % pour les voitures.

DETROIT

de notre envoyée spéciale

L'industrie automobile américaine devrait être, en 1996, une centenaire comblée. C'est ce que laisse présager l'augmentation de ses ventes à 15,1 millions de véhicules en 1994, soit plus 8,6 % par rapport à 1993. Tous les constructeurs américains ont profité de cette belle reprise, Chrysler le premier, qui vient de connaître sa deuxième année record successive : *ses ventes ont progressé de* 8 % pour s'élever à 2,2 millions de véhicules. Et les 70 000 salariés du plus petit des *« big three »* (General Motors, Ford et Chrysler) recevront, le mois prochain, un bonus conséquent de deux mois de salaire, soit 7 000 à 8 000 dollars pour l'employé moyen, contre 4 500 l'an dernier, selon François Castaing, numéro trois de Chrysler. Ford et General Motors, s'ils n'ont pas renoué avec leur niveau record, ne sont pas pour autant déçus de cette année 1994. Leurs ventes ont respectivement augmenté de 7,3 % et de 7,4 %, pour atteindre 3,9 millions et 5 millions d'unités.

Aucun des trois constructeurs n'aurait espéré enregistrer de tels succès il y a quelques années, quand l'industrie automobile était au plus fort de la crise. Ainsi, en 1990, Lee Iacocca, alors président de Chrysler, tentait en vain de vendre le constructeur aujourd'hui le plus rentable des Etats-Unis à Fiat. En 1991, les trois groupes automobiles affichaient ensemble une perte record de 7,5 milliards de dollars, alors que la part de marché des Japonais culminait à 25,7 %.

Depuis cette année noire, les plans de restructuration se sont multipliés, à coups de licenciements et de fermetures d'usines qui ont décimé Detroit, berceau de l'industrie automobile nord-américaine. A lui seul depuis 1992, General Motors a supprimé 70 000 emplois, le secteur automobile représentant désormais 870 000 personnes. Ce n'est qu'avec la confirmation de la reprise économique, en 1993, que les constructeurs automobiles sont sortis du marasme.

Les Japonais se renforcent

Pourtant, malgré ces performances, la part du marché américain détenue par les *« big three »* a diminué, puisqu'elle est passée de 73,8 % en 1993 à 73,1 % en 1994, alors que les Japonais ont un peu progressé à 23,2 %. Mais les Américains ne semblent pas pour autant s'inquiéter d'un futur retour en force des constructeurs nippons, fragilisés par la réévaluation du yen par rapport au dollar depuis bientôt deux ans. Ils considèrent que la position des *Japonais sur leur marché* aujourd'hui est arrivée à maturité et ne devrait plus connaître de variations importantes.

Une explication à laquelle les Japonais n'adhèrent pas : ils ont aujourd'hui achevé leurs restructurations et produisent sur le sol américain une grande part des véhicules qu'ils y vendent, ce qui neutralise l'effet des variations du yen. Ainsi, pour Toyota et Nissan, 1994 a été l'année de tous les records, avec une augmentation respective de leurs ventes aux Etats-Unis de 5 % (1 million de véhicules vendus) et 12,2 % (775 000). 67 % des véhicules vendus par Nissan sont produits sur place, dans son usine du Tennessee, alors qu'en 1982 le japonais ne fabriquait aucun véhicule aux Etats-Unis. Chez Honda, ce pourcentage s'élève à 73 %, en hausse de 17 % par rapport à 1993, et accompagne une progression des ventes de 9,6 %.

Les européens présents sur le continent nord-américain tirent également leur épingle du jeu... plus modestement, avec 2,7 % du marché. Pour la seconde année, Porsche a, en 1994, généré des profits aux Etats-Unis, avec des ventes en progression de 57 %. Mercedes Benz, Saab et BMW ont respectivement augmenté leurs ventes de 18,17 % et 8 % par rapport à 1993.

Bonne année pour Volvo

Pour Volvo, 1994 restera une bonne année aux Etats-Unis, même si les mauvais résultats du mois de décembre l'ont empêché d'être une année record : les ventes du suédois ont augmenté de 11,8 %, pour atteindre 80 806 unités, soit un tiers de ses ventes totales. Quant à Volkswagen, il a, en 1994, ravi à BMW sa place de premier européen aux Etats-Unis. Pour cause : ses ventes ont progressé de 96 %, pour s'élever à 97 000 véhicules.

Selon les constructeurs, rien, en 1995, ne devrait menacer ces performances, pas même la hausse des taux d'intérêt, qui ne semble pas les alarmer. Ils misent cette année sur un marché global compris entre 15,4 et 16,2 millions de véhicules. Comme en 1994, les *light trucks*, monospace, pick-up, et 4x4 tireront le secteur. Se taillant une part de 40 % du marché automobile nord-américain, ces véhicules ont enregistré l'an dernier une progression de 13 %, à comparer à celle de 5,6 % pour les voitures. Une croissance à deux vitesses que l'on remarque notamment chez Chrysler avec 1,4 million de *light trucks* voitures vendus pour seulement 811 000 berlines.

Si les constructeurs du continent nord-américain affichent donc à l'unanimité un optimisme sans retenue pour cette année, leurs prévisions pour 1996 et les années suivantes, en revanche, divergent. Chrysler, de loin le plus optimiste, attend du marché américain qu'il absorbe 17,1 millions de nouveaux véhicules. Bien plus modérées, les *prévisions des autres constructeurs* s'échelonnent de 14,3 à 16 millions d'unités vendues. Mais quelle que soit l'année où ils subodorent que l'industrie automobile retombera en bas de cycle, les constructeurs se disent tous suffisamment restructurés pour affronter ce retournement.

VIRGINIE MALINGRE

Le chômage au plus bas depuis quatre ans

Le taux de chômage a baissé à 5,4 % fin décembre aux Etats-Unis, contre 5,6 % en novembre, et l'économie américaine a créé 256 000 emplois, a annoncé vendredi 6 janvier le département du travail. Les analystes de Wall Street tablaient sur un taux inchangé à 5,6 % et sur 275 000 créations nettes d'emplois. Parallèlement les chiffres de novembre ont été nettement modifiés avec 488 000 créations d'emplois au lieu des 350 000 annoncées par les statistiques provisoires. Il s'agit du taux le plus faible depuis quatre ans et demi (juillet 1990).

Sur l'ensemble de 1994, l'économie américaine a créé 3,5 millions d'emplois, de sorte que les Etats-Unis ne comptaient plus que 7,16 millions de chômeurs en décembre, soit 1,6 million de moins qu'au début de l'année.

Selon Stanley Nabi, économiste du Bessemer Fund, *« l'économie s'engage à toute vapeur en 1995* [et] *si on continue à ce rythme »* le taux de chômage reviendra à 5 %, niveau jugé *« dangereux »* par la Réserve fédérale car potentiellement très inflationniste. Les analystes financiers s'attendent tous à un nouveau relèvement des taux d'intérêt par la banque centrale dès sa réunion du 21 janvier et peu être même avant, afin de prévenir toute surchauffe.

Par ailleurs, les commandes de produits manufacturés ont crû de 2,6 % en novembre, soit davantage qu'escompté par la plupart des prévisionnistes. Au cours des douze derniers mois (décembre 1993-novembre 1994), la hausse a atteint 11,8 %. Elle reflète la vigueur de l'économie américaine. Les économistes n'en attendent pas moins un tassement de la demande au cours des mois à venir, évolution que l'indice des directeurs d'achat publié en début de semaine semble indiquer.

En présentant un nouveau budget de rigueur

Le gouvernement suédois espère enrayer la chute de la couronne

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

La première conséquence de la décision de l'institut de notation financière Moody's de déclasser la Suède (*le Monde* du 7 janvier) est d'alourdir le service de la lourde dette publique du royaume (environ 90 % du produit intérieur brut). Les répercussions sur les taux d'intérêt et le cours de la couronne ne seront perceptibles que lundi 9 janvier, lors de la réouverture de la Bourse de Stockholm.

Ce « déclassement » est le troisième depuis la crise de l'automne 1992 où la banque centrale avait porté ses taux jusqu'à 500 % pour tenter de sauver la monnaie et d'éviter, en vain, la dévaluation de la couronne. Mais il ne semble pas inquiéter outre mesure les dirigeants politiques et les responsables de l'Office national de la dette.

Pour le ministre social-démocrate des finances, Göran Persson, qui a promis de stabiliser la dette d'ici à 1998, *« la décision de Moody's confirme* [sa] *propre analyse de la fragilité de l'économie suédoise ». « Dans la période de haute conjoncture en cours, nous avons l'opportunité*, explique-t-il dans un communiqué publié vendredi 6 janvier, *d'engager la Suède dans une voie favorable après trois années de mauvaise gestion. Cette chance, nous devons à présent la saisir. Sinon, la prochaine récession entraînera des changements très douloureux dans notre système de bien-être social ».*

Le ministre des finances estime que la proposition de budget qu'il présentera, mardi 10 janvier, au Parlement permettra d'apaiser les remous actuels et l'affaiblissement de la couronne. Son ambition est de redresser progressivement les finances publiques de la Suède qui affichent un déficit correspondant à environ 12 % du produit national brut.

A l'automne dernier, les sociaux-démocrates, de retour au pouvoir, avaient lancé un premier plan d'assainissement (essentiellement des hausses d'impôts) d'un montant supérieur à 55 milliards de couronnes (38 milliards de francs). Cette fois, ils annoncent des coupes de quelque 20 milliards de couronnes pour les dix-huit mois à venir dans les dépenses de l'Etat. Göran Persson a notamment évoqué – ce qui était « tabou » au pays du *welfare* – une réduction des allocations familiales et des taux de remboursement de la Sécurité sociale, des congés maladie et du congé parental. Les syndicats ont manifesté d'avance leur réprobation.

ALAIN DEBOVE

Après l'annonce du plan d'urgence gouvernemental

Le Mexique négocie un crédit stand-by avec le FMI

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, a annoncé vendredi 6 janvier que le FMI entamerait la semaine prochaine à Mexico des négociations pour l'octroi d'un crédit *stand-by* au Mexique. Le montant potentiel de ce crédit n'a pas été communiqué, mais il peut théoriquement *atteindre la totalité de la quote-part* du Mexique au FMI, qui s'élève à 2,4 milliards de dollars (13 milliards de francs). Selon les statuts du Fonds, le Mexique peut prétendre pendant trois ans de suite à cette somme, moins les arriérés de paiement dus au FMI, *soit environ 3,36 milliards de dollars* sur trois ans.

Après avoir présenté jeudi à New-York le plan d'urgence annoncé mardi par le président Zedillo, le nouveau ministre mexicain des finances, Guillermo Ortiz, était vendredi à Washington *au FMI et au Trésor américain* pour expliquer l'*« accord d'unité pour résoudre l'urgence économique »* (AUSEE). Celui-ci prévoit notamment une modération de la hausse des prix et des salaires pour juguler l'inflation, une réduction de la croissance de 1,5 à 2 % au lieu des 4 % actuels, une accélération des privatisations et l'ouverture des marchés financiers aux entreprises étrangères. *Déclenché* trois semaines après l'ouverture de la crise mexicaine, ce programme est soutenu par une ligne de crédit de 18 milliards de dollars des Etats-Unis, du Canada, de la Banque des règlements internationaux et de banques privées.

L'agence de notation financière Moody's a abaissé vendredi la note des obligations mexicaines en pesos, ainsi que celle des certificats et bons de trésorerie. En revanche, la dette en devises à long terme a été confirmée. *« La position en liquidités du Mexique va rester sujette à des pressions importantes »*, malgré la possibilité d'un accord avec le FMI.

Les grandes manœuvres dans le secteur du multimédia

Apple fait l'objet de nouvelles rumeurs d'achat

Ils sont trois. Matsushita, le géant japonais de l'électronique grand public, Philips, son concurrent néerlandais et Oracle, l'éditeur américain de logiciels, qui s'apprêteraient à croquer Apple. C'est ce que croit savoir *Information Week*, un magazine d'affaires américain, qui, dans son *édition datée du 16 janvier*, révèle que les trois partenaires fomenteraient une OPA (offre publique d'achat) sur la célèbre firme informatique de Cupertino. Le trio en proposerait 7,1 milliards de dollars (environ 39 milliards de francs), soit 43 % de plus que la valeur de la firme informatique en Bourse, estimée à 5 milliards de dollars (27,5 milliards de francs).

L'information révélée vendredi 6 janvier a en tout cas fait gagner 3 dollars au titre Apple – coté au NASDAQ, le second marché américain –, qui a terminé la séance à 42 dollars. Soit une progression de plus de 8 %. A Tokyo, la presse japonaise, faisait état, vendredi 6 janvier, de rumeurs à peu près similaires, à la différence près que la proposition de rachat émanant du trio serait moins hostile, puisque négociée, semble-t-il, avec le management de la société californienne.

Interrogé en marge du Salon Apple Expo de San-Francisco, le patron de la société informatique, Michael Spindler, a jugé ces informations *« amusantes »*. *« Apple n'est pas à vendre »*, a-t-il répondu. Deux des éventuels raiders, l'américain Oracle et le japonais Matsushita, se sont refusés à commenter de telles *« spéculations »*. Quant à Philips, la firme d'Eindhoven, elle démentait vendredi en début d'après-midi ces informations. *« Pour Philips, cela n'a pas de sens »*, a indiqué un porte-parole du groupe.

Ce n'est pas la première fois que l'hypothèse du rachat d'Apple enfièvre milieux informatiques et marchés boursiers. ATT d'abord, IBM ensuite, ont été crédités d'intentions semblables, au cours des derniers mois. Sans que la moindre prise de contrôle se concrétise.

Ces rumeurs récurrentes sont d'une certaine manière plutôt flatteuses pour Apple, qui reste une société attractive. Elles s'appuient sur un constat. La firme californienne s'est remise en selle. Elle a rétabli ses performances commerciales et financières, au cours des dix-huit derniers mois, après une cure d'amaigrissement et la refonte de sa gamme rajeunie par les PowerMacintosh. Ces micro-ordinateurs, les premiers à être conçus autour de la puce PowerPC, le microprocesseur mis au point avec IBM et Motorola, se vendent extrêmement bien. Plus de 600 000 machines ont été achetées depuis leur mise sur le marché en mars 1994.

Retour en force

Il semble acquis qu'Apple dépassera aisément les objectifs commerciaux que ses dirigeants s'étaient fixés – un million de Powermacs vendus au bout de la première année. La firme californienne défend bec et ongles ses 10 % de part de marché mondial de la micro-informatique. Et a décidé de rompre son isolement en autorisant les clones. Les premières licences ont été accordées dans les derniers jours de 1994.

D'acteur marginalisé, Apple fait en retour en force. La firme, revenue à la deuxième place de la micro-informatique aux Etats-Unis, derrière Compaq et devant Packard-Bell et IBM, gagne de l'argent. Et semble à nouveau particulièrement bien positionnée sur le futur marché « multimédia », la nouvelle génération de produits de loisirs, d'éducation et de formation qui vont naître de la convergence des technologies de l'informatique, des télécommunications et de l'électronique grand public.

Mais il manque à Apple une puissance de frappe financière et un réseau de distribution qui lui permettent d'attaquer ce nouvel eldorado en position de force. Apple a déjà, par le passé, essayé de nouer des liens avec les géants de l'électronique. Le groupe avait discuté avec Sony. Et a tout récemment conclu un accord avec Bandai, un concurrent de Nintendo et Sega, pour se lancer sur le marché des jeux vidéo. Tout comme Matsushita et Philips, Apple fait partie du consortium General Magic, qui conçoit des systèmes d'exploitation très conviviaux, destinés à équiper les communicateurs personnels et autres futurs produits multimédias.

Les passerelles entre Philips, Matsushita, Oracle et Apple existent. Reste à savoir si l'intérêt théorique que peuvent avoir ces trois groupes à se rapprocher d'Apple est susceptible de donner lieu à une proposition de rachat. Matsushita s'est lancé aux Etats-Unis dans l'aventure des studios d'Hollywood et y a perdu de l'argent. Philips achève tout juste son redressement. Quant à Oracle, trop petit, il ne peut évidemment pas à lui seul tenter l'opération.

CAROLINE MONNOT

EN BREF

TRANSPORTS : Air Liberté porte plainte contre Air Inter. – Air Liberté a porté plainte contre Air Inter devant la Commission de Bruxelles *« pour abus de position dominante »*, a annoncé son PDG, Lotfi Belhassine, vendredi 6 janvier. La veille, Air Inter avait lancé sur Paris-Toulouse des tarifs *« super loisirs »* à 450 francs. Air Liberté a riposté avec des prix à 360 francs l'aller-retour et la compagnie nationale a finalement répliqué avec des tarifs à 280 francs aller-retour à titre de promotion exceptionnelle.

Le Tourisme français en liquidation. – Le tour-opérateur Le Tou*risme français, spécialiste des* voyages par autocar, a été mis en liquidation. Le tribunal de commerce de Paris, qui avait placé la société en règlement judiciaire le 5 décembre dernier, a prononcé la sentence le 27 décembre, après qu'aucune solution de reprise de douze agences de voyages n'eut pu aboutir. Le Tourisme français, l'une des plus vieilles agences de voyages françaises, avait commencé ses activités dans les années 20 et avait réussi une première dans le voyage en autocar en organisant en 1992 le premier Paris-Pékin.

Caen va se doter d'un tramway sur pneus. – L'agglomération caennaise veut innover en matière de transports en commun. Elle parie sur un tramway sur pneus guidé par un rail central, dont la mise en service est prévue pour 1998. Après la consultation européenne lancée en février 1993, le choix s'est porté en juin 1994 sur le projet regroupant Bombardier-Eurorail-ANF-Industries, pour le ferroviaire, et Spie-Batignolles. Le coût estimé approche le milliard de francs, soit 70 millions de francs par kilomètre. Ce tramway, baptisé provisoirement TVR (Transport sur voie réservée), fonctionnera sur une ligne de 14 kilomètres comprenant vingt-sept stations et traversant l'agglomération caennaise du nord au sud. – *(Corresp.)*

BANQUES : l'UAP prend le contrôle de La Réunion française. – Pour développer sa propre branche d'assurance transport, le groupe UAP a décidé de prendre le contrôle de la société d'assurances La Réunion française, spécialisée dans l'assurance maritime et transport. Dans un premier temps, le groupe UAP, qui détient déjà, par le biais de deux de ses filiales, 46,7 % de La Réunion française, va acquérir 20 % de cette société auprès de deux de ses actionnaires : Abeille Assurances et Hannover Rückversicherung. Pour acquérir la totalité de cette société, l'UAP a lancé dans un second temps une opération de maintien de cours pour les autres actionnaires de La Réunion française. Si tous les actionnaires répondent, l'opération, au total, représentera un investissement d'environ 250 millions de francs, a-t-on indiqué au siège de la compagnie d'assurances.

AGROALIMENTAIRE : Seagram renforce Tropicana. – La compagnie américaine Seagram va racheter les jus de fruits de sa concurrente Dole Food. Spécialisée dans le secteur des vins, spiritueux et jus de fruits, Seagram va consacrer 285 millions de dollars (1,5 milliard de francs) à ce rachat. Déjà présent dans cette activité à travers la marque Tropicana, grâce à laquelle il réalise un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de dollars, le groupe va renforcer ses positions mondiales par un apport correspondant à 320 milliards de chiffre d'affaires annuel.

TURQUIE : émission d'un billet de 1 million de livres turques. – La banque centrale de Turquie a annoncé, vendredi 6 janvier, l'émission d'un nouveau billet de *1 million de livres turques* (135 francs environ) qui sera mis en circulation le 16 janvier. Le nouveau billet, bordeaux et bleu, porte comme tous les autres billets l'effigie de Mustafa Kemal, le fondateur de la République turque. Le billet de 500 000 livres avait été mis en circulation en mars 1993 et celui de 250 000 livres en 1992. Leur émission était rendue nécessaire par un taux élevé d'inflation. La hausse des prix a atteint en 1994 le chiffre de 125 %.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 2 AU 6 JANVIER 1995

PARIS

Manque de conviction

INDICE CAC 40

+0,28 %

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'année 1995 n'a pas vraiment démarré dans la joie et l'allégresse à la Bourse de Paris. De toute évidence et malgré les vœux qu'ont pu s'échanger les boursiers pour cette nouvelle année, les problèmes demeurent.

S'il est un mot que la majorité des opérateurs ont eu sur les lèvres au cours de la semaine écoulée, c'est « conviction » ou plutôt « manque de conviction ». Les baisses, comme les hausses, se sont faites « sans conviction ». *Les volumes étaient peu* « convaincants ». Quant aux prévisions des analystes, on se demande si elles sauront « convaincre », après les résultats plutôt moyens obtenus en 1994.

Quoi qu'il en soit, en quatre séances, les valeurs françaises ont timidement gagné 0,28 %, *l'indice CAC 40 s'inscrivant à la* cote 1 886,40.

Après trois jours chômés en *raison des fêtes de fin d'année,* les boursiers ont repris, mardi, le chemin du palais Brongniart sans réelle conviction car, comme on l'a vu plus haut, sur le fond, rien n'a vraiment changé. Au terme d'une séance heurtée, les valeurs françaises ont fait preuve de résistance malgré un *notionnel pas toujours brillant,* en raison notamment des marchés de taux américains (+ 0,25 %). Toujours sur sa lancée, l'indice CAC 40 a continué le lendemain à gagner quelques fractions (+ 0,84 %), mouvement de hausse peu *révélateur de* l'avis des boursiers, celui-ci *s'étant effectué dans un volume* de transaction ténu.

Le « statu quo » de la Bundesbank

Changement de registre le lendemain, *où le pessimisme est* revenu au grand galop, les valeurs terminant la séance à leur niveau du mois d'octobre. Ce n'est pas le *statu quo* observé par la Bundesbank lors de sa réunion bimensuelle qui a surpris *les investisseurs, ceux-ci* l'avaient anticipé. En revanche, l'attentisme était de rigueur avant la publication, vendredi, des chiffres du chômage américain pour le mois de décembre. Le mouvement baissier a été, *selon les opérateurs, amplifié* par un net courant étranger vendeur reflétant, selon eux, les réticences qu'ils éprouvent envers la France avant l'élection présidentielle.

La dernière séance de la semaine a été très hésitante. La Bourse de Paris ne s'est franchement orientée qu'en fin de journée, notamment après le raffermissement du dollar consécutif *à la publication des chiffres du* chômage américain, meilleurs que prévu. En décembre, le taux de sans-emploi est tombé à 5,4 %, soit son niveau le plus bas depuis quatre ans et demi, contre 5,6 % en novembre. Les *experts financiers sont désormais* convaincus que la Réserve fédérale (Fed) augmentera à nouveau ses taux directeurs à la fin du mois de janvier, pour la septième fois en un an. Certains experts estiment même que la *Fed pourrait relever ses taux* avant sa prochaine réunion, surtout si les indices des prix de détail et de gros pour décembre, qui seront publiés mardi et mercredi, reflètent un accroissement des pressions inflationnistes. Au *final, l'indice CAC 40 a terminé* sur un gain de 0,79 %.

Activité record en 1994

Pour trancher avec la morosité *ambiante, la Société des* Bourses françaises a rendu publics, vendredi, les chiffres de son activité pour l'année écoulée. En 1994, l'activité à la Bourse *de Paris a été la plus forte jamais* enregistrée au cours de son histoire avec un record de 22,8 millions de négociations, soit une progression de 19 % sur 1993 (19,14 millions de négociations). En termes de volumes de transactions, la Bourse de Paris a franchi pour la première fois le *montant* des 1 000 milliards de francs traités sur les actions *françaises et établi un nouveau* record à 1 100,7 milliards de francs. Le mois de janvier 1994 a été le plus actif avec 2,60 millions de transactions effectués. En revanche, août a été le mois le plus calme avec 1,37 million *de négociations.*

La vigueur de l'activité a encouragé les introductions en Bourse, et c'est essentiellement le second marché qui a attiré le plus de nouvelles sociétés. Sur un total de 36 introductions en *1994, 33 sont à mettre à l'actif du* second marché, confirmant, selon la SBF, le succès des initiatives de relance dont il a fait l'objet au début de 1993. Pour mémoire, de 1990 à 1993, il n'y a eu en moyenne que 9 introduc*tions par an.*

Au niveau des émissions d'actions, l'année a également été très active, et un total de 153,3 milliards de francs ont été levés, dont 48,4 milliards de francs provenant des trois opé*rations de privatisations* (Elf Aquitaine, UAP et Renault) et plus de 100 milliards au titre des capitaux nouveaux levés sur le marché primaire par des entreprises déjà cotées. Au total, en 1994, les émissions d'actions ont *progressé de 23 % par rapport à* 1993.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	6-1-95	Diff.
Bongrain	2 870	+ 1,77
Danone (ex-BSN)	739	– 1,34
Eridania Béghin	709	+ 1
Fromageries Bel	4 770	+ 5,3
LVMH	842	– 0,12
Pernod-Ricard	302,50	– 3,20
Remy-Cointreau	198,20	– 0,91
Saint-Louis	1 370	– 0,36

Assurances

	6-1-95	Diff.
AGF	209,30	– 1,27
AXA	246,50	– 0,38
GAN	271,10	– 0,70
SCOR SA	119,60	+ 0,50
UAP	137,90	+ 0,07

Bâtiment et matériaux

	6-1-95	Diff.
Bouygues	514	+ 0,59
Ciments français	237	+ 3,04
Colas	884	+ 0,34
Eiffage	832	+ 2,84
Eurotunnel	28,80	+ 11,9
GTM Entrepose	387,5	+ 2,54
Imétal	517	+ 0,19
Immob. Phénix	49,80	– 1,39
Jean Lefebvre	338,20	+ 5,69
Lafarge-Coppée	377	– 0,79
Poliet	363	+ 2,69
Saint-Gobain	611	– 0,49
SGE	202	+ 2,28
Spie-Batignolles	273	+ 3,02

Chimie

	6-1-95	Diff.
Air liquide (L')	712	– 0,83
Gascogne	504	+ 3,06
Michelin	195	– 0,91
Plastic Omnium	521	– 10,01
Rhône-Poulenc A	127	+ 2,17
Roussel-Uclaf	650	+ 2,36
Sanofi	244,20	– 2,12
Synthélabo	218	+ 1,39

Consommation non alimentaire

	6-1-95	Diff.
BIC	687	+ 3,30
Chargeurs	1 128	– 3,09
Christian Dior	410,20	– 1,63
Clarins	453	+ 4,13
DMC	306	+ 0,62
EBF	893	+ 1,13
Essilor Int	728	– 0,41
Gr. André	526	– 0,56
Moulinex	101,90	+ 1,90
L'Oréal	1 097	–
Salomon	2 111	– 0,42
SEB	542	+ 2,07
Skis Rossignol	1 920	– 3,22
Sommer-Allibert	1 655	+ 0,06
Zodiac	2 349	+ 0,38

Crédit et banques

	6-1-95	Diff.
Comp. bancaire	507	– 3,24
BNP	248,90	– 0,04
CCF	209,70	– 1,08
Cetelem	918	– 2,85
Comptoir Entrep.		–
CPR	346 10	– 0,25
CFF	772	+ 0,25
CLF	375,50	– 1,10
Créd. lyon.	431	– 2,48
Crédit national	395,50	– 1,76
Société générale	556	– 3,47
SOVAC	364,10	– 2,90
UFB Locabail	412,20	– 1,38
UIC	282	– 3,42
Via Banque	362	+ 0,13

Distribution

	6-1-95	Diff.
Bon Marché	908	+ 0,78
Carrefour	2 175	– 1,67
Casino	152	+ 0,66
Castorama Dubois	650	– 2,55
Compt. modernes	1 340	–
Damart	5 600	– 1,75
Docks France 1	663	+ 1,37
Galeries Lafayette	2 200	– 3,50
Guilbert	460	+ 3,13
Guy. Gascogne	1 345	– 0,22
Pinault-Prin. Red	947	+ 1,06
Primagaz	848	– 3,08
Promodès	1 004	+ 0,40
Rexel	699	– 0,42

Electricité et électronique

	6-1-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	458,50	+ 0,79
Alcatel-Câble	441,00	+ 0,45
CS (ex-CSEE)	352,50	– 3,42
Intertechnique	559	+ 14,08
Labinal	695	+ 1,75
Legrand	6 450	– 2,42
Matra-Hachette	114	– 1,72
Radiotechnique	517	– 0,76
Sagem	2 630	– 0,97
Schneider	364,90	+ 2,41
Thomson-CSF	160,10	

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
Alcatel Alsthom	1 377 250	631 789
Elf Aquitaine	1 618 972	607 024
Carrefour	217 970	487 837
Total	1 554 899	487 740
LVMH Moet Vuitton.	580 280	473 851
Eurotunnel	16 073 168	412 149
Oreal	373 620	409 609
Rhone Poulenc A	3 269 690	407 562
Saint-Gobain	653 470	403 378
Eau	715 818	373 291
Danone	489 395	367 335
Société Gale	623 490	352 375
Peugeot	435 800	321 176
UAP	2 139 390	294 998

Immobilier et foncier

	6-1-95	Diff.
GFC	395	+ 0,25
Olipar	9,80	– 2,97
Rue Impériale	3 530	+ 5,31
Sefimeg	373,50	– 0,13
Simco	435	– 3,33
UIF	450	– 0,77
Lucia	–	–
Silic	710	– 3,40
Sogeparc	650	– 0,30

Investissement et portefeuille

	6-1-95	Diff.
Bolloré	476,50	+ 7,80
Cerus	88	–
CGIP	1 131	+ 0,08
Eurafrance	1 641	+ 0,30
Gaz et Eaux	1 745	+ 2,22
Lagardère MMB	123,60	– 0,32
Marine-Wendel	360	+ 5,26
Navigation mixte	960	+ 0,52
Nord-Est	126,70	– 0,31
Paribas	350,50	– 2,50
Suez	243	– 0,32
Worms	250,70	– 2,46
Origny-Desvroise	1 280	– 0,23
Parfinance	200	+ 4,71
Arnault Associés	450	–

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Intertechnique	+ 14,08	Plastic-Omn. (Ly)	– 10,01
Eurotunnel	+ 11,76	Union Assur. Fdal	– 8,17
Bollore Techno	+ 7,80	Legris indust.	– 6,25
Z Gr. Zannier (Ly)	+ 6,85	Metrologie Inter.	– 6,13
Technip S.A.	+ 5,84	Sidel	– 5,90
Rue Imperiale (Ly)	+ 5,31	Cap Gemini Sogeti	– 5,81
Marine Wendel	+ 5,26	De Dietrich	– 4,94
IDIA	+ 4,79	Filipacchi Medias	– 4,81
GTM-Entrepose	+ 4,53	Legrand ADP	– 4,57
Spie Batignolles	+ 4,52	Nordon (Ny)	– 4,32
Eiffage	+ 4,40	Finextel	– 4,07
Fromageries Bel	+ 4,17	Galeries Lafayet.	– 3,50
Clarins	+ 4,13	Société Gale	– 3,47
Berger (M)	+ 3,83	Publicis	– 3,47

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	29-12-94	30-12-94	3-1-95	4-1-95	5-1-95
RM	5 027 596	4 154 768	1 960 742	2 819 307	2 868 201
Comptant					
R. et obl.	15 307 274	17 967 194	32 726 815	29 558 269	22 055 744
Actions	201 914	272 349	79 950	81 401	93 853
Total	20 536 784	22 394 311	34 767 507	32 458 977	25 017 798

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	2-1-95	3-1-95	4-1-95	5-1-95	6-1-95
(base 1000, 31 décembre 1990)					
Ind. SBF 120	Clos	1 289,95	1 298,26	1 280,76	1 288,61
Ind. SBF 250	Clos	1 252,58	1 258,62	1 242,83	1 249,39
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	Clos	1 885,91	1 901,79	1 871,53	1 886,40

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 janvier 1995

Nombre de contrats : 155 093

COURS	ÉCHÉANCES MARS 1995	JUIN 1995	SEPT. 1995	
Premier	109	109,68	107,72	-
+ Haut	109,68	108,72	107,72	-
+ Bas	109	108,28	107,72	-
Dernier	109,64	108,72	107,72	-
Compensation	109,64	108,94	108,38	-

Métallurgie, mécanique

	6-1-95	Diff.
CarnaudMetalbox	183,50	+ 1,66
Dassault Aviation	429	– 0,23
De Dietrich	2 717	– 5
Fives-Lille	470	– 1,88
Legris industrie	318,80	– 2,95
Metaleurop	77	+ 1,05
Pechiney CIP	353	– 1,94
Pechiney Int.	158,80	– 0,75
Peugeot SA	749	+ 2,32
Strafor Facom	600	– 2,44
Valeo	255	– 4,10
Vallourec	244	– 5,43

Mines d'or, diamant

	6-1-95	Diff.
Anglo-American	301	– 4,14
Buffelsfontein	45	– 10,53
De Beers		
Driefontein	77,50	– 5,83
Gencor Limited	18,80	– 2,61
Harmony Gold	46,30	– 13,78
Randfontein	55,40	– 10,78
Saint-Helena	47	– 12,63
Western Deep	196	– 10,90

Pétrole

	6-1-95	Diff.
Elf Aquitaine	372,50	– 1,19
Esso	724	+ 2,25
Géophysique	304	+ 1,33
Total	316,40	+ 1,31
BP France	130	– 2,25
Erap-Elf	312	– 1,20

Sicomi ou ex-Sicomi

	6-1-95	Diff.
Bail Investiss.	910	
Interbail	359	– 0,27
Klepierre	555	+ 1,48
Locindus	875	+ 1,74
Selectibanque	157,50	+ 1,61
Unibail	488	+ 1,66
Genefim	184	+ 5,14
Immobail	308	+ 0,65

Transports, loisirs, services

	6-1-95	Diff.
Accor	580	+ 0,51
BIS	329,90	+ 2
Canal Plus	858	– 2,50
Cap Gemini Sogeti	162	– 5,81
CEP Comm.	470	– 0,63
Club Méditerranée	438	+ 0,11
Eaux (Gle des)	514	– 1,15
Ecco	615	– 3,14
Euro Disney	11,55	+ 1,76
Filipacchi Médias	930	– 4,81
Havas	413,50	– 1,33
Lyonnaise des eaux	452,30	– 2,96
Publicis	417	– 3,47
SITA	682	– 1,15
Sligos	374	+ 2,74
Sodexho	880	– 1,12
SCAC Delmas	612	+ 3,72
Dauphin OTA	–	–
OGF Omn Gest.	681	– 2,01
TF1	485,40	– 0,22

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	6-1-95	Diff.
6 % 93-97	96,52	+ 0,11
EDF-GDF 3 %	6 200	– 150
CNB 5 000 F	NC	–
CNB Par. 5 000 F	NC	–
CNB Suez 5 000 F	100,65	– 0,35
CNI 5 000 F	101	– 1

NEW-YORK

En attendant la Fed

INDICE DOW JONES

+0,86 %

Wall Street a progressé au cours de la semaine écoulée – ramenée à quatre séances en raison du long week-end du Nouvel An –, *alors que les opérateurs attendent* un relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale (Fed) lors de la réunion, fin janvier, du comité de l'Open Market. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 32,97 points (+ 0,86 %) *sur la période*, à 3 867,41 points.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale *référence, reculait* à 7,86 % vendredi en fin d'après-midi contre 7,88 % une semaine plus tôt. Il a évolué irrégulièrement dans la semaine au gré des statistiques publiées et des fluctuations du dollar.

Vendredi, il avait atteint 7,93 % en séance, son niveau le plus élevé depuis le 12 décembre, après l'annonce du recul à 5,4 % du taux de chômage en décembre, niveau *le plus bas depuis quatre ans et* demi, et de la création de 256 000 emplois. Les opérateurs ont surtout réagi à la révision en hausse à 488 000 du nombre des créations d'*emplois de novembre*, contre 350 000 annoncées initialement. Ces chiffres ont renforcé les certitudes que la Réserve fédérale (Fed) augmentera à nouveau ses taux directeurs lors de sa prochaine réunion, et ce pour la septième fois en un an. Certains experts estiment même que la Fed pourrait relever ses taux avant cette date, surtout si les indices *des prix de détail et de gros pour* décembre, publiés la semaine prochaine, reflètent un accroissement des pressions inflationnistes.

Indice Dow Jones du 6 janvier : 3 867,41 (c. 3 834,44).

	Cours 30 déc.	Cours 6 janv.
Alcoa	86 5/8	87 5/8
Allied Signal Inc.	34	34 3/8
American Express	29 1/2	29 5/8
ATT	50 1/4	48 1/8
Bethlehem Steel	18	18 3/8
Boeing	46 3/4	47 5/8
Caterpillar Inc.	55 1/8	56 5/8
Chevron	44 5/8	44 1/4
Coca-Cola	51 1/2	50 3/8
Disney Corp.	46 1/8	46
Du Pont de Nemours	56 1/4	55 1/8
Eastman Kodak	47 3/4	48
Exxon	60 3/4	61
General Electric	51	50 7/8
General Motors	42 1/4	43 1/4
Goodyear Tire	33 5/8	35 3/8
IBM	73 1/2	75 1/8
International Paper	75 3/8	77
Morgan (J.P.)	56	57 3/4
McDonnell Douglas	142	147 1/4
Merck and Co.	38 1/4	37 1/2
Minnesota Mining	53 3/8	53 1/8
Philip Morris	57 1/2	57 1/2
Procter Gamble	62	61 3/8
Sears Roeb. and Co.	46	47 3/4
Texaco	59 7/8	60 3/4
Union Carbide	29 3/8	30 1/2
United Tech.	62 7/8	63 1/2
Westinghouse El.	12 1/4	12 5/8
Woolworth	15	16 3/4

TOKYO

Terne

INDICE NIKKEI

-1 %

La Bourse de Tokyo a terminé la *première semaine* de transactions de l'année en baisse sensible, aucun événement n'étant parvenu à stimuler les investisseurs. L'indice Nikkei a perdu 1 %, pour achever la semaine à 19 519,46 *points. Le volume d'affaires* s'est élevé en moyenne à 160,7 millions de titres échangés par jour contre 247,4 millions la semaine précédente. La valeur quotidienne moyenne des transactions était également en forte baisse, passant de 236,4 milliards de yens (12,7 milliards de francs) la dernière semaine de 1994 à 158,5 milliards de yens.

Après une ouverture à 19 705,95 points mercredi, première *journée de transactions de l'année*, l'indice Nikkei n'a pas cessé de reculer dans un marché étroit où les investisseurs, notamment les étrangers, restaient en retrait parce qu'ils manquaient de bonnes nouvelles et qu'ils attendaient la publication des *chiffres américains du chômage* pour décembre.

Selon certains analystes, les échanges d'origine étrangère *devraient d'ailleurs rester faibles* pendant toute la période de janvier à mars. Selon un autre courtier, le marché a également été déprimé par des ventes de titres liées au marché à terme.

Les constructeurs automobiles ont beaucoup perdu, notamment Toyota Motor (– 10 yens à 2 090 yens), Honda Motor (– 10 yens à 1 760 yens) et Nissan (– 14 yens à 809 yens). Les fabricants d'ordinateurs ont également chuté, NEC perdant 10 yens à 1 130 yens et Fujitsu 22 yens à 988 yens. Enfin, Nippon Telegraph and Telephone (NTT) chutait de 21 000 yens à 860 000 yens.

Indices du 6 janvier : Nikkei 19 519,46 (c. 19 723,06). Topix 1 535,64 (c. 1 559,09).

	Cours 30 déc.	Cours 6 janv.
Bridgestone	1 560	1 550
Canon	1 690	1 700
Fuji Bank	2 200	2 170
Honda Motors	1 770	1 760
Matsushita Electric	1 640	1 610
Mitsubishi Heavy	760	750
Sony Corp.	5 850	5 830
Toyota Motors	2 100	2 090

LONDRES

Morose – 0,02 %

La Bourse de Londres a commencé l'année dans la morosité cette semaine, préoccupée en début de période par l'évolution des taux d'intérêt alors que l'Espagne remontait les siens. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé vendredi à 3 065, avec une perte hebdomadaire de *0,5 point (– 0,02 %). Les pertes du* début de semaine ont en effet été *annulées vendredi, le recul sur*prise du taux de chômage aux Etats-Unis en décembre et la forte révision en hausse du nombre de créations d'emplois le mois précédent n'ayant pas entamé le nouvel optimisme, dû à la fermeté des fonds d'Etat et du marché à terme. En l'absence de nouvelles importantes, l'activité a repris lentement après les fêtes de fin d'année. Du côté des valeurs, British Airways, qui a annoncé jeudi 5 janvier une hausse de 6,7 % de son trafic passagers en décembre par rapport au même mois de 1993, a gagné 26 pence à 383. Saatchi and Saatchi a reculé de 9 pence à 140, affecté par le départ de son cofondateur Maurice Saatchi.

Indices *FT* du 6 janvier : 100 valeurs, 3 065 (3 065,5) ; fonds d'Etat, 90,86 (c. 90,87) ; mines d'or, 254,2 (c. 242,38).

	Cours 30 déc.	Cours 6 jan.
Allied Lyons	5,41	5,42
BP	4,26	4,31
BTR	2,94	3,02
Cadbury	4,32	4,33
Glaxo	6,64	6,71
GUS	5,44	5,39
ICI	7,50	7,51
Reuters	4,68	4,50
RTZ	8,28	8,01
Shell	6,97	6,96
Unilever	11,60	11,58

FRANCFORT

Frileuse – 2,50 %

La Bourse de Francfort a connu un début d'année frileux, terminant chacune des cinq séances de la semaine dans le rouge, avec un volume de transactions peu élevé. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a clôturé vendredi à 2 053,92 points, soit *en recul de* 2,50 % par rapport à la clôture de la *semaine passée.*

En l'absence de nouvelles sus*ceptibles d'influencer le marché,* le cours des actions s'est situé *dans le sillage* du marché obligataire, à la baisse.

Les incertitudes quant à la prochaine orientation des taux d'intérêt rendent les investisseurs prudents, a indiqué un opérateur de la BfG Bank.

Il table toutefois sur une reprise des cours d'ici à quelques semaines, lorsque les entreprises, dans le cadre de leur conférence annuelle, publieront leurs prévisions pour les résultats de 1996, qui devraient être optimistes. La décision de la Bundesbank de maintenir inchangé le niveau de ses taux d'intérêt directeurs, jeudi lors de la réunion du conseil central, était attendue par les participants et n'a donc pas influencé le marché.

Indice DAX du 6 janvier, 2 053,92 (c. 2 094,01).

	Cours 30 déc.	Cours 6 jan.
AEG	151,30	149
BASF	319,50	306
Bayer	363	349,50
Commerzbank	329	318
Deutsche Bank	720	709,50
Hoechst	337	319,30
Karstadt	565	547,50
Mannesman	422	416,30
Siemens	649	644,50
Volkswagen	426	415,50

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Les difficultés persistent

Le marché international des capitaux a connu un début d'année mouvementé. Les emprunteurs se sont précipités en nombre pour lever des fonds dans tous les grands compartiments, surtout ceux du dollar des Etats-Unis et des principales devises européennes. Il y a même eu de nouvelles opérations libellées en dollars australiens. Le yen a fait exception car au Japon la trêve des confiseurs s'est prolongée. Mais maintenant qu'elle a pris fin, on se prépare, dans cette monnaie également, à de grandes émissions internationales qui pourraient voir le jour bientôt pour le compte de débiteurs de premier plan. La Banque européenne d'investissement est notamment sur les rangs et, si tout se passe comme prévu, elle pourrait se procurer quelque 150 milliards de yens.

Au total, le montant des nouvelles opérations à caractère vraiment international lancée durant la première semaine de l'année, est de l'ordre de 66 milliards de francs français. Ce volume, très élevé, ne tient pas compte des emprunts d'Etat. Il correspond pour l'essentiel aux euro-obligations lancées *depuis le début de 1995 et* aux titres d'emprunts libres de toute retenue à la source lancés sur des marchés comme celui du franc suisse qui peuvent être assimilés à des euro-obligations.

Plusieurs raisons expliquent cette activité. La principale tient certainement à l'expérience de l'année dernière qui a bien montré aux débiteurs qu'il était sage de ne pas trop attendre pour se procurer des ressources. D'une part, au mois de janvier, les grands investisseurs institutionnels ont d'importantes liquidités à placer, et le moment est certainement bien choisi pour faire appel à eux. Par ailleurs, l'animation du marché international reflète aussi des éléments plus subjectifs. Beaucoup espéraient une amélioration générale de la situation en 1995, ne serait-ce que pour des motifs comptables. Les pertes de 1994 ayant été épongées, ils pensaient que les bailleurs de fonds étaient prêts à rouvrir largement leur portefeuille au nouvelles affaires qui allaient leur être proposées. Enfin, pour ce qui est des intermédiaires financiers qui prennent ferme les nouveaux emprunts avant de les offrir en souscription, les plus ambitieux sont toujours prêts à se montrer plus audacieux que d'habitude au début de l'année car ils cherchent d'emblée à s'imposer et à gagner des parts de marché.

D'une façon générale, les anticipations étaient beaucoup trop optimistes. La situation n'a, en fait, pas vraiment changé par rapport à ces derniers mois. Elle demeure très difficile. Les nouveaux emprunts n'ont été souscrits qu'en partie. Il y a certes eu quelques belles réussites, notamment dans le compartiment du dollar, mais les montants invendus qui restent auprès des banques sont très élevés.

Paribas et Morgan se distinguent

Deux pays scandinaves figurent parmi les nouveaux emprunteurs qui, tous deux, ont retenu des banques d'origines différentes de la monnaie dans laquelle ils levaient des fonds. Le Danemark a confié à Paribas le soin de diriger une opération de 200 millions de dollars et d'une durée de deux ans, et la Finlande s'est adressée à deux établissements, un américain, J. P. Morgan, et un français, la Société générale, pour lever 5 milliards de francs pour un peu plus de dix ans.

La première opération a particulièrement retenu l'attention du fait de la rareté des apparitions du Danemark sur le marché international. Ce pays jouit d'un excellent crédit. Les conditions de son emprunt avaient été arrêtées de façon à procurer un rendement de 0,12 point de pourcentage de plus que les valeurs du Trésor américain. Le taux d'intérêt nominal est de 8 % l'an. L'affaire s'est bien déroulée. Pour Paribas, c'est une sorte de reconnaissance du rôle éminent que cet établissement joue sur l'euromarché. Il est exceptionnel de voir une banque française diriger un emprunt en dollars pour le compte d'un débiteur de cette qualité. Paribas s'est en tout occupé de neuf emprunts internationaux depuis le début de l'année, pour un montant total de 907 millions de dollars. Il se situe dans le groupe de tête des banques les plus actives de 1995 aux côtés de CS First Boston, qui fait partie du groupe du Crédit suisse (1,4 milliard de dollars), J. P. Morgan (1,2 milliard), Deutsche Bank (910 millions) et la Société de banque suisse.

La Finlande intervient beaucoup plus fréquemment que le Danemark, mais à *Helsinki les* responsables du service de la dette veulent réduire ses appels au marché international, où ce pays a levé pour l'équivalent de 9,4 milliards de dollars en 1994. Il n'est question que de 5 à 7 milliards pour 1995. Sa dernière transaction a été émise à des conditions correspondant à un rendement de 0,3 point de pourcentage supérieur à celui des obligations du Trésor français. Le taux d'intérêt nominal est de 8,5 %.

Deux débiteurs français se sont présentés la semaine passée sur le marché international. Le Crédit foncier a choisi le compartiment luxembourgeois. Sa transaction de 2 milliards de francs du grand-duché et d'une durée de cinq ans a été bien accueillie. Calculé au prix d'émission, le rendement des titres est de 7,75 %. Le Crédit local s'est annoncé sur les marchés du dollar et de la lire italienne, et s'est distingué en émettant des titres de deux ans de durée dont les intérêts seront versés à l'échéance en même temps que le remboursement du capital.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

La peseta espagnole au plus bas

Rien ne va plus pour les monnaies de l'Europe du Sud ! Déjà, la lire italienne est malade d'une crise politique qui n'en finit pas, et maintenant, la peseta espagnole tombe à son plus bas cours historique vis-à-vis du mark, qui valait, en fin de semaine, 85,80 pesetas. La Banque d'Espagne a bien relevé son taux d'intervention (*lire ci-dessous*), mais rien n'y a fait : là aussi, la politique est en cause, puisque le gouvernement de Felipe Gonzalez, ébranlé par le scandale du « contre-terrorisme d'Etat », est considéré comme en sursis.

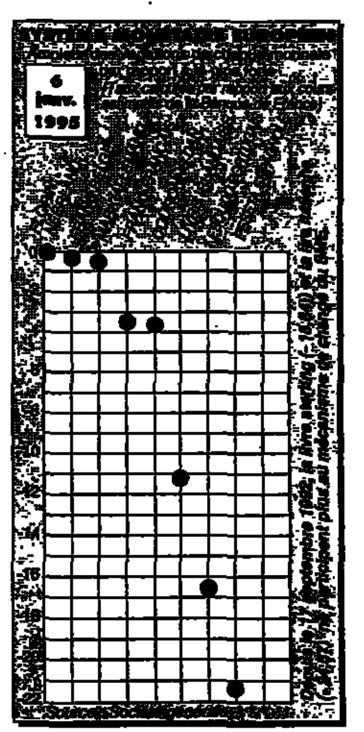
En revanche, le dollar s'est nettement raffermi, même vis-à-vis d'un mark qui est renforcé par la faiblesse des devises latines : la persistance d'une forte croissance aux Etats-Unis rend quasi certain un nouveau relèvement des taux d'intervention de la Réserve fédérale à la fin du mois, ce qui rendra plus attrayants les placements à court terme en devises américaines et contribuera à renforcer cette dernière.

Autre facteur dopant pour le dollar, le yen s'est nettement affaibli : mercredi, le « billet vert » a retrouvé, à 101,50 yens, son cours le plus élevé depuis quatre mois. On sait que sa chute à 96 yens, en raison de l'affrontement commercial entre les Etats-Unis et le Japon, avait contribué à le déprimer par rapport au mark. Le raffermissement du dollar a contribué à la stabilité des cours des emprunts du Trésor américain, qui, en retour, évite les liquidations propres à entraîner des ventes sur la devise : un cercle vertueux bien connu des opérateurs.

La « mémoire historique » du franc

En Europe, la couronne suédoise a connu un accès de faiblesse après l'abaissement, par l'agence américaine Moody's, de la *note attribuée* à la *dette* à long terme de la Suède, ramenée de AA2 à AA3, *« en raison de l'alourdissement du déficit budgétaire et de la dette publique, qui entrave la flexibilité du gouvernement dans la définition d'une politique macro-économique »*. La faiblesse de la lire et de la peseta n'a pas vraiment déteint sur le franc français, le cours du mark à Paris s'élevant de 3,4450 F à 3,45 F. Jean Boissonnat, membre du Conseil de la politique monétaire, a déclaré que *« le franc était sous-évalué par rapport au mark »*. Ce n'est pas une surprise pour nos lecteurs, cette certitude ayant été énoncée maintes fois dans nos colonnes. François Chevallier, économiste à la BFCE, rappelle qu'en parité de pouvoir d'achat le mark serait surévalué de 6,7 % par rapport au franc, son cours *d'équilibre étant* de 3,23 F, mais que sa « mémoire historique » joue le rôle de force de rappel et de seuil de résistance, à 3,3992 F sur les six dernières années.

F. R.



COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 2 AU 6 JANVIER 1995
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5535	–	18,5874	76,4234	64,1437	3,1153	57,2246	0,00614
	1,5645	–	18,7301	76,3359	64,5369	3,1377	57,6203	0,00616
Paris	8,3578	5,3800	–	411,1578	345,0930	16,7601	307,8684	3,3016
	8,3529	5,3390	–	407,5573	344,5628	16,7524	307,6347	3,2896
Zurich	2,0328	1,3085	24,3216	–	83,9320	4,0763	74,8784	0,8030
	2,0495	1,3100	24,5364	–	84,5434	4,1104	75,4826	0,8071
Francfort	2,4219	1,5590	28,9777	119,1441	–	4,8567	89,2132	0,9567
	2,4242	1,5495	29,0223	118,2824	–	4,8619	89,2826	0,9547
Bruxelles	49,8674	32,10	5,9665	24,5319	20,5901	–	18,3691	1,9699
	49,8606	31,87	5,9693	24,3282	20,5679	–	18,3636	1,9636
Amsterdam	2,7147	1,7475	32,48141	1,33550	112,09108	5,44393	–	1,07241
	2,7152	1,7355	32,50609	1,32481	112,00387	5,44556	–	1,06931
Milan	2531,43	1629,50	302,8810	1245,3191	1045,2213	50,76324	932,4750	–
	2539,18	1623	303,9895	1238,9313	1047,4347	50,92564	935,1772	–
Tokyo	157,48	101,37	18,84301	77,47039	65,02245	3,15794	58,00858	0,062209
	155,98	99,70	18,67391	76,10687	64,34334	3,12833	57,44742	0,061429

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 6 janvier 1995, 5,3072 F, contre 5,3550 F le vendredi 30 décembre 1994.

MATIÈRES PREMIÈRES

Pénurie de coton

« Il n'y a plus de coton. » Les filateurs occidentaux le répètent à l'envi : impossible de trouver sur le marché international la moindre balle du précieux coton. Elles ont disparu, et cette soudaine rareté se reflète dans les cours. En fin de semaine, l'indice A de Cotlook – l'étalon de la profession –, après avoir grimpé de près de 25 % au cours des deux derniers mois, a dépassé 90 cents/livre. De mémoire de négociant, il faut remonter une bonne douzaine d'années en arrière pour retrouver un tel niveau de prix.

Faut-il incriminer le milieu de la finance si prompt à se tourner vers les matières premières lorsque les placements traditionnels (actions, obligations...) déçoivent ? Incriminer des spéculateurs de tout poil en quête d'un « coup » ? A l'évidence pas. Pas de stocks masqués dans le monde du coton. Et pas de marché papier qui donne le vertige : les transactions sur le marché à terme du coton se limitent *grosso modo* à 1 million de tonnes/an, alors que 6 millions de tonnes changent physiquement de main chaque année de par le monde.

PRODUITS	COURS DU 6/1/95
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	2 976 (– 52) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 963 (– 14) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	9 390 (+ 400) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	427,50 (+ 16) Dollars/tonne
Café (Londres) Janvier	2 800 (+ 35) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 332 (+ 52) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	395 (– 6) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	231,75 (+ 0,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Janvier	153,80 (+ 0,60) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Février	16,51 (+ 0,04) Dollars/baril
Or (Londres)	375,20 (– 10,55) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

L'emballement du coton s'explique tout simplement par une erreur d'appréciation. Traditionnellement, à cette époque-ci de l'année, le coton ramassé dans l'hémisphère Nord – l'essentiel de la production mondiale – arrive *sur le marché*. Et, *cette fois-ci*, comme les années précédentes, les cours ont anticipé le mouvement en baissant sensiblement : entre août et novembre, ils ont oscillé entre 76 cents et 77 cents en moyenne mensuelle, contre 85 cents au cours de l'été.

Le mystère asiatique

Un facteur semblait conforter le marché dans son analyse : l'annonce d'une récolte record aux Etats-Unis. Avec 4,2 millions de tonnes, le plafond de 1937 a été battu. Malheureusement, il n'en a pas été de même dans les autres régions de production. Certes, dans plusieurs pays les récoltes sont en hausse – la précédente avait été décevante – mais dans des proportions inférieures aux prévisons. Résultat : alors que l'on pronostiquait il y a quelques mois une production mondiale de 19 millions de tonnes, on table désormais sur 18 millions.

La différence est tout sauf négligeable. Car l'industrie cotonnière est un secteur industriel lourd, qui a appris à travailler sans stocks – en *« flux tendus »*, disent les spécialistes – et qui s'adapte avec difficulté aux aléas de la production.

Surtout, la consommation a suivi une trajectoire inverse. On jurait qu'elle ne dépasserait pas 18 millions de tonnes cette année ; on l'estime désormais à 19 millions de tonnes. Moyennant quoi, pour la deuxième année consécutive, la production mondiale de coton sera inférieure à la consommation.

Pourtant, la demande évolue peu d'une année sur l'autre. Les pays industrialisés consomment davantage de coton, mais, à l'opposé, les filateurs des anciens pays socialistes, aux prises avec des difficultés sans nom, sont moins demandeurs. Ainsi l'équilibre général est-il sauvegardé. Mais il est fragile. Un rien peut le détruire.

Le grain de sable actuel tient peut-être au comportement de certains pays asiatiques importateurs, au premier rang desquels la Chine, l'Inde et le Pakistan, qui se sont portés acquéreurs de coton quelques mois plus tôt que les autres années. Ils avaient l'habitude d'intervenir au printemps. Cette fois, ils n'ont même pas attendu le début de 1995, et le décalage a suffi pour perturber le bel édifice.

La situation va-t-elle se stabiliser au cours des prochains mois ? Les cours vont-ils piquer du nez ? Les professionnels n'excluent pas une correction technique. Si elle se produit – mais on l'attendait pour la fin 1994 ! –, ce pourrait être du fait de la situation dans les Républiques asiatiques de l'ex-Union soviétique. Toutes produisent et exportent d'importantes quantités de coton, mais la situation y est insaisissable. La rumeur prétend que le délabrement du parc de machines à ramasser « l'or blanc » est tel que la récolte manuelle, naguère marginale, est devenue essentielle. La qualité de la récolte y gagnera, *mais* sûrement pas son volume. A cette première incertitude, il faut en ajouter une seconde : personne ne sait quel va être l'impact de ce coton asiatique. Va-t-on le retrouver au cours des semaines à venir sur le marché international ? Ou est-il d'ores et déjà vendu à des filateurs ? Personne ne le sait. Et cette incertitude pèse sur les cours.

JEAN-PIERRE TUQUOI

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 30-12-94	Cours 6-01-95
Or fin (kilo en barre)	65 800	64 550
– (kilo en lingot)	66 300	64 850
Pièce française (20 F)	380	372
• Pièce française (10 F)	400	410
Pièce suisse (20 F)	379	373
Pièce latine (20 F)	381	375
• Pièce tunisienne (20 F)	383	375
Souverain	488	476
• Souverain Elisabeth II	491	478
• Demi-souverain	317	386
Pièce de 20 dollars	2 580	2 520
– 10 dollars	1 320	1 390
• – 5 dollars	850	790
– 50 pesos	2 455	2 420
• – 20 marks	472	465
– 10 florins	395	390
• – 5 roubles	278	271

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Mauvais début d'année pour l'Europe

Les étrennes des marchés de taux européens sont plutôt maigres cette année. Le démarrage est proprement désastreux : hausse des rendements à long terme, trop timide amélioration sur le court terme, MATIF revenu aux pires moments de l'automne dernier. C'est tout le contraire du début de l'année 1994 ! Le phénomène est, peut-être, de bon augure, tant les espoirs nourris il y a un an ont été déçus.

Aux Etats-Unis, en revanche, les rendements à long terme se sont tassés d'un vendredi à l'autre avec un phénomène spectaculaire : l'annonce, vendredi 6 janvier, d'une très forte création d'emplois et d'une nouvelle diminution du chômage, a fait baisser ces rendements ! D'un côté, les marchés anticipent un ralentissement de la croissance (qui sera, peut-être, plus tardif que prévu), de l'autre ils sont pratiquement sûrs que la Réserve fédérale relèvera ses taux d'intervention lors de la prochaine réunion de son comité de politique monétaire le 31 janvier, démarche tout à fait rassurante. Conséquence : les taux à court terme vont continuer de monter, J. P. Morgan prévoyant 7,50 % fin 1995 et Goldman Sachs 9 % dans une audacieuse révision de ses pronostics, tandis que les taux à long terme, déjà en recul de 0,20 % à 0,30 % depuis le début décembre, pourraient plafonner, le tout débouchant sur une éventuelle inversion.

En attendant, les chiffres de l'emploi aux Etats-Unis pour décembre 1994 sont impressionnants : 256 000 emplois « seulement » ont été créés ce mois-là, au lieu des 267 000 prévus par les analystes, mais le chiffre des 350 000 créations de novembre a été révisé à 488 000, tandis que le taux de chômage est revenu de 5,6 % à 5,4 %, le plus faible depuis juillet 1990, contre 6,4 % un an auparavant. Si l'on ajoute que la « composante prix » de l'indice de l'Association des directeurs d'achats américains (la NAPM, familièrement surnommée NAPALM par les opérateurs) a un peu « explosé » en novembre, au plus haut depuis 1980, on conviendra que la réaction des marchés de taux à long terme américains a bien changé : il y a deux mois, de tels chiffres auraient provoqué une belle panique, et une hausse brutale de certains, 15 à 20 centimes sur le dix ans et le trente ans. Aujourd'hui, rien de tout cela, le dix ans valant, à la veille du week-end, 7,85 % contre 7,88 % au début de la semaine, et le trente ans, 7,85 % contre 7,92 %, contre respectivement 8,05 % et 8,17 % à la mi-novembre 1994.

Surprise espagnole

En Europe, le retour de flamme s'est prolongé sur le long terme, la France s'alignant sur l'Allemagne, de sorte que le rendement de l'OAT dix ans au comptant est passé de 8,28 % à 8,34 %, après une pointe à 8,40 % (et même 8,46 %) jeudi. L'écart avec le Bund dix ans revenant de 0,68 % à 0,62 %. Selon certaines rumeurs, les investisseurs américains se détourneraient de l'Europe pour se reporter sur le marché des Etats-Unis, considéré par eux comme plus « porteur », notamment *du fait de la remontée du* dollar. Le cours de l'échéance mars sur le contrat dix ans du MaTIF a fidèlement retracé le phénomène, passant de 109,85 à 108,98 au plus bas pour remonter à 109,68 vendredi soir. A court terme, en revanche, les taux ont un peu *reflué après les resserrements* de fin d'année, tant en Allemagne qu'en France, où le loyer de l'argent à trois mois est revenu de 6,10 % à 5,90 % environ. Sur le MATIF, le cours du contrat Pibor (3 mois) sur mars s'est redressé, à 93,44 % (6,56 %) contre 93,19 (6,81 %), *l'écart avec le contrat* allemand sur mars revenant à 110 points de base (1,1 %) contre 130 au plus haut et 60 il y a un mois, avant la tension. Les pronostics des opérateurs sur graphiques (elliotistes) ne sont pas très optimistes. Ceux de la Société générale, tout en espérant un rebond du cours du contrat 10 ans du MATIF, qui pourrait atteindre 113, n'excluent pas une accélération de la baisse si ce cours « casse » 108,22.

En Europe, le fait marquant a *été* le relèvement *surprise* du taux d'intervention de la Banque d'Espagne, forte de 7,35 % à 8 %, à la fois pour lutter contre l'inflation, après majoration de 1 % du taux de la TVA et, surtout, pour soutenir la peseta, sans succès du moins pour l'instant. La Bundesbank a prolongé, pour quinze jours, son taux de pension à court terme (REPO) au niveau, inchangé, de 4,85 %, sans annoncer d'autre décision. Son président, Hans Tietmeyer, a jugé possible un « découplage » des taux d'intérêt allemands par rapport aux taux américains (à long terme) *« à condition que l'Allemagne ait une politique plus efficace que les autres pays »*. Certains analystes estiment que si la hausse des salaires ne dépasse pas 3 % outre-Rhin, la Bundesbank pourrait abaisser ses taux d'intervention (escompte et REPO) en avril, afin de « donner un signal » aux marchés du long terme.

L'année a aussi mal commencé pour le Trésor qu'elle avait bien débuté en 1994. L'adjudication d'obligations assimilables (OAT) de janvier s'était effectuée alors à 5,60 % sur l'échéance à dix ans. Jeudi 5 janvier 1995, c'est 8,39 % qu'a dû payer le Trésor, en augmentation de 45 centimes sur les 7,94 % de décembre et pas très loin des 8,49 % de novembre, record de l'an dernier, le tout pour un peu moins de 16 milliards de francs. A trente ans, l'Etat a dû payer 8,75 % et s'est donc limité à 2,34 milliards de francs : audacieux mais pas téméraire. Les non-résidents étaient absents, mais les investisseurs français étaient plutôt demandeurs. En même temps, les particuliers pourront, jusqu'au 25 janvier, souscrire de l'OAT dix ans, avec un rendement actuariel net de tous frais de 8,08 % contre 7,65 % en décembre (ils sont gagnants) et de 8,18 % en novembre (ils sont perdants), en cours, bien entendu. Tous nos vœux vont à M. de Forges et son équipe du Trésor qui émettent, rachètent, remboursent, *échangent, swapent*, véritables rois de l'OAT, barons du BTAN, chevaliers du BTF et qui, assis sur des « gisements » de plus en plus épais, règnent sur une cour respectueuse de SVT et de CVT. Nous leur souhaitons une bonne et substantielle baisse des rendements, qui pourrait bien se produire cette année.

FRANÇOIS RENARD

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

FLESH AND BONE. Film américain de Steve Kloves, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).

LITTLE ODESSA. Film américain de James Gray, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10).

NAKED IN NEW YORK. Film américain de Daniel Algrant, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'OR DE CURLY. Film américain de Paul Weiland, v.o. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10).

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT. Film australien de Stephan Elliott, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

SIRÈNES. Film australien de John Duigan, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

TERMINAL VELOCITY. Film américain de Deran Sarafian, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

3615 LE MONDE (Minitel) ou 36-68-03-78 (téléphone)
Tous les films, toutes les salles (Paris-province) 2,19 F TTC/min

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : la Vieille Dame indigne (1965), de René Allio, 16 h 30 ; l'Heure exquise de René Allio, 19 h ; Transit (1990), de René Allio, 21 h.

CINÉMATHÈQUE - SALLE RÉPUBLIQUE
(47-04-24-24)

DIMANCHE

Les Trois Ages (1923), de Buster Keaton et Eddie Cline, 17 h ; le Plus Vieux Métier du monde, v.f.), de Jean-Luc Godard, Philippe de Broca, Franco Indovina, Claude Autant-Lara, Mauro Bolognini, Michael Pfeghar, 19 h 30 ; l'Amour l'après-midi (1972), d'Eric Rohmer, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE

Pathé, premier empire du cinéma : Pathé Journal ; les Trois Mousquetaires (1953), de A. Hunebelle, 14 h 30 ; Pathé Journal ; Arlette et ses papas (1934), d'Henri Roussell, 17 h 30 ; Pontcarral, colonel d'Empire (1942), de Jean Delannoy, 20 h 30.

LUNDI

Pathé, premier empire du cinéma : Pathé Journal ; Ma femme est formidable (1951), d'André Hunebelle, 14 h 30 ; A vos ordres, madame (1942), de Jean Boyer, 17 h 30 ; Pathé Journal ; Faubourg Montmartre (1931), de Raymond Bernard, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MARDI

L'Argent : l'Argent (1983), de Robert Bresson, 14 h 30 ; le Bon Dieu sans confession (1953), de Claude Autant-Lara, 16 h 30 ; Eclair Journal ; le Budget d'un gréviste (1962), de Jacques Krier ; Violette et François (1977), de Jacques Rouffio, 18 h 30 ; le Bon Marché (1988), d'Henri de Turenne et Jean-Noël Delamarre ; Au bonheur des dames (1943), d'André Cayatte, 20 h 30 ; les Affaires sont les affaires (1942), de JeanDréville, 16 h 30.

MARDI

L'Argent : le Miraculé (1986), de Jean-Pierre Mocky, 14 h 30 ; Léon la Lune (1956), d'Alain Jessua ; le Signe du lion (1962), d'Eric Rohmer, 18 h 30.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)

DIMANCHE

Max Frisch, journal I-III (1981), de Richard Dindo, 16 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

AMATEUR (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

AU NOM DU CHRIST (ivoirien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

AUX BONS SOINS DU DOCTEUR KELLOGG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

BAB EL-OUED CITY (Alg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BARAKA (A.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).

BEFORE THE RAIN (Fr.-Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE CHEVAL VENU DE LA MER (irlandais, v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CLERKS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE CLIENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LE COLONEL CHABERT (Fr.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES COMPLICES (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (36-68-43-47).

CONSENTEMENT MUTUEL (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; George V, 8e (36-68-43-47).

CORRINA, CORRINA (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23).

DANGER IMMÉDIAT (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

DÉLITS FLAGRANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

DU FOND DU COEUR (européen) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ÉTRANGE NOËL DE M. JACK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

EXOTICA (*) (Can., v.o.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10).

L'EXPERT (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

FARINELLI (Fr.-Bel.-It.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LE FILS PRÉFÉRÉ (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

FORREST GUMP (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

FRESA Y CHOCOLATE (cubain, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GARÇON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GENS DE LA RIZIÈRE (Fr.-cambodgien, v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47).

L'ILE ÉTOILÉE (coréen, v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JIT (Zimbabwe-Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

KATIA ISMAILOVA (russo-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LADYBIRD (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LAMERICA (Fr.-It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

LÉON (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

LA LISTE DE SCHINDLER (A.-Pol., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).

LITTLE NEMO (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Reflet Républic, 11e (48-05-51-33).

LOU N'A PAS DIT NON (Fr.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).

LUMIÈRE NOIRE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LA MACHINE (*) (Fr.) : Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55).

MADAME DOUBTFIRE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

***MILLIARDAIRE MALGRÉ LUI* (A., v.o.)** : George V, 8e (36-68-43-47).

MURIEL (Austr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8e (36-68-43-47).

PULP FICTION (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

LES QUATRE DINOSAURES ET LE CIRQUE MAGIQUE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA REINE MARGOT (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE ROI LION (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55).

SALÉ SUCRÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA SÉPARATION (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10).

SHORT CUTS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES SILENCES DU PALAIS (Tun.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOLEIL TROMPEUR (Fr.-russe, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SPEED (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).

THE MASK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

THIRTY TWO SHORT FILMS ABOUT GLENN GOULD (Can., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

TIMECOP (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10).

TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

TROIS COULEURS-ROUGE (Fr.-Suis.-Pol.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

TRUE LIES (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47).

UN INDIEN DANS LA VILLE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

VEILLÉES D'ARMES (Fr., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES VESTIGES DU JOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ANNIBAL (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) dim. 12 h 40, 15 h, 16 h 40, 19 h, 20 h 35.

AQUI NA TERRA (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) dim. 14 h.

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) sam. 20 h.

LES AVENTURES D'HUCKLEBERRY FINN (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dim. 16 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) sam. 16 h 50.

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) sam. 18 h 40 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 18 h 40.

BELLE EPOQUE (Esp.-Por.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dim. 20 h 30.

LE BONHOMME DE NEIGE (Brit.) : Reflet Républic, 11e (48-05-51-33) sam., dim. 15 h 40.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dim. 16 h.

C'EST ARRIVÉ DEMAIN (A., v.o.) : Brady, 10e (47-70-08-86) sam. 16 h 30, 18 h 30, 20 h 10.

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) sam 16 h 30.

LE COLLIER PERDU DE LA COLOMBE (Fr.-It.-Tun., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dim. 19 h 35.

DERNIER STADE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) sam. 18 h.

LES DIMANCHES DE PERMISSION (Fr.-Rou., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dim. 20 h.

DRACULA (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 21 h.

DU FOND DU COEUR (européen) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dim. 16 h 30.

***EASY RIDER* (A., v.o.)** : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) sam. 21 h.

L'ECUME DES JOURS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dim. 22 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 21 h.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dim. 18 h 30 ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) sam. 0 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) dim. 12 h 15.

L'ILE NUE (Jap.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dim. 20 h 10.

IN CUSTODY (Ind., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) dim. 11 h 50.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 16 h 50.

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 18 h 40.

LUNES DE FIEL (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) sam. 16 h.

M. BUTTERFLY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) sam. 18 h 30.

MADAME BOVARY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) sam. 21 h.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) dim. 12 h.

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) sam. 18 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 21 h.

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) dim. 11 h 55.

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) sam. 18 h 30.

LA PISTE DU TÉLÉGRAPHE (Fr.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) dim. 12 h.

POUCELINA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) dim. 13 h 20.

PRINTEMPS PERDU (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) sam. 16 h, dim. 18 h.

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dim. 14 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 18 h 45.

RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dim. 10 h 35.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) sam. 15 h 20, dim. 14 h 20.

RUE PRINCESSE (ivoirien) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dim. 16 h 20.

SEX AND ZEN (**) (Hongkong, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dim. 10 h 30.

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dim. 10 h 45.

THE ADJUSTER (Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dim. 22 h.

THE FLINTSTONES (A., v.f.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) dim. 15 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) sam. 22 h 30, 0 h 10.

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dim. 18 h.

TIENS TON FOULARD, TATIANA (Fin., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dim. 21 h 50.

TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dim. 10 h 40 ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) dim. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

TRUE LIES (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) dim. 17 h, 19 h, 21 h.

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) sam. 18 h 40.

LES VESTIGES DU JOUR (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) sam. 20 h 40.

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH (Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) sam. 21 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) sam. 17 h 10.

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 7 JANVIER

TF 1

15.40 **Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones.**
16.30 **Série : Superboy.**
16.50 **Série : Tarzan.**
17.20 **Trente millions d'amis.**
17.50 **Série : 21, Jump Street.**
18.40 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Variétés : Super Mecs.** Emission présentée par Patrick Sébastien. Invités : Jean-Pierre Papin, Daniel Gélin, Lagaf'. Jury : Dominique Lavanant, Supernana, Evelyne Dhéliat, Dominique Delacoste. Variétés : Chanson plus bifluorée, Axelle Red, Gérard Lenorman.
22.45 **Magazine : Ushuaïa.** La sirène du volcan Yasur ; Divas en cage ; Tension ; Débarquement à Ostional Beach ; Calingasta, char à voile.
23.45 **Magazine : Formule foot.** 22e journée du championnat de France de D1.
0.20 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

15.30 **Magazine : Samedi sport.** Tiercé ; à 15.45, Rugby : Perpignan-Stade toulousain ; à 17.30, Patinage : Discover Card Stars on Ice ; 18.25, Rallye Grenade-Dakar.
18.50 **INC.**
18.55 **Magazine : Chéri(e), le meilleur.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
19.59 **Journal, Rallye Grenade-Dakar et Météo.**
20.50 **Divertissement : Eclats de rire.** Présenté par Yves Lecoq et Chantal Ladesou.
22.55 **Sport : Boxe.** Demi-finale du championnat de France des poids plume, en direct de Grande-Synthe (Nord) : Stéphane Accoun-Frédéric Pérez.
0.10 **Les Films Lumière.**
0.11 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.23 **Magazine : La 25e Heure.** Présenté par Jacques Perrin. Morts suspectes, de Richard Petrelius.

FRANCE 3

17.50 **Magazine : Une pêche d'enfer.** En direct du Rallye Grenade-Dakar.
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Dix Petits Noirs.*
18.55 **Le 19-20 de l'information.**
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.30 **Tout le sport.** A 20.35, Journal du Rallye Grenade-Dakar, en direct.
20.55 **Téléfilm : Chasseurs de loups, chasseurs d'or.** De René Manzor.
22.30 **Magazine : Ah ! Quels titres !** Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Invités : Franz-Olivier Giesbert, à propos des œuvres de Julien Green ; notre collaboratrice Josyane Savigneau, à propos de *la Lenteur,* de Milan Kundera ; Eugen Weber *(la France des années trente)* ; Michel Winock *(Parlez-moi de la France)* ; Alain Duhamel *(la Politique imaginaire)* ; Gérard Miller *(la France des hérissons)* ; Georges Suffert *(Mémoires d'un ours).*
23.30 **Météo et Journal.**
23.55 **Musique et compagnie.** Présenté par Alain Duault. L'œil écoute... le Mexique (1re partie).
0.55 **Musique : Cadran lunaire.** *Chaconne,* de Bach, par Michel Beroff, piano (20 min).

M 6

16.15 **Série : Airport, unité spéciale.**
17.10 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
18.05 **Série : Agence Acapulco.**
19.00 **Série : Aux frontières du réel.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes.** Présenté par Isabelle Heurtaux. Elsa Zylberstein et Patrick Dupont.
20.45 **Téléfilm : La Vengeance d'un père.** De Billy Hale.

CANAL +

15.45 **Documentaire : Malice au fond des mers.**
16.25 **Les Superstars du catch.**

En clair jusqu'à 20.30

17.15 **Décode pas Bunny.**
18.15 **Dessin animé : Les Simpson.** Mon pote l'éléphant.
18.40 **Magazine : Tellement mieux.** Présenté par Karl Zéro.
18.55 **Flash d'informations.**
19.00 **Magazine : L'Hebdo.** Présenté par Michel Field.
20.00 **Magazine : C'est pas le 20 heures.** Présenté par Alexandre Devoise.
20.30 **Sport : Boxe américaine.** Réunion de boxe thaïlandaise, en direct de Bercy, avec : Rob Kaman (Pays-Bas), Lavelle Robinson (Etats-Unis), Andreï Tonayan (Russie), Costas Pedritis (Australie), Achille Roger (France), Atokawa (Japon), Shaun Johnson (Grande-Bretagne), Sakgmonthon (Thaïlande) ; Championnat du monde de boxe thaï : Dida Diafat (France) contre Saï Maï (Thaïlande) ; Championnat d'Europe de kick boxing : Sébastien Farina (France) contre Van Heuvel (Belgique) ; Combat international de boxe thaï : Christian Garros (France) contre Rusko (Russie).
22.10 **Flash d'informations.**
22.15 **Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 22e journée du championnat de France de D1.
23.00 **Sport : Boxe américaine** (suite).
0.00 **Le Journal du hard.**
0.10 **Cinéma : La Double Vie de Cendrillon.** Film américain, classé X, de Paul Thomas (1992). Avec Savannah, Randy Spears, Britt Morgan.

LA CINQUIÈME

15.30 **Documentaire : Arts musique.** Pierre et le loup, de Christopher Swann, Steve Bendelack et Roger Law (rediff.).
16.30 **Documentaire : Les Grands Châteaux d'Europe.** Chenonceaux.
17.00 **Documentaire : Cinéma.** Les grands séducteurs : Sean Connery (rediff.).
18.00 **Documentaire : A tous vents.** Les Dernières Voiles, de N. Hollander et M. Mertes. Hautes mers.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

19.00 **Série : Black Adder.**
19.35 **Le Dessous des cartes.** Entretien avec Arno Peters (1re partie, rediff.).
19.40 **Histoire parallèle.** Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 7 janvier 1945, commentées par Marc Ferro et Guy Franz Arend.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Téléfilm : Les Taupes.** De Geoffrey Sax (1re partie).
21.35 **Documentaire : La Vie en fleurs.**
22.50 ▶ **Magazine : Velvet Jungle.** Présenté par Patrice Blanc-Francard. Phil Collins, A Closer Look ; Lucky Peterson ; Alain Bashung.
0.00 **Série : Johnny Staccato.**
0.30 **Série : Slapstick Festival.** Mystery of the Leaping Fish (1916), avec Douglas Fairbanks ; Pool Sharks (1915), de et avec W. C. Fields ; Charlot boxeur (1915), avec Charles Chaplin, Edna Purviance ; Un vrai génie (1923), avec Harry Pollard ; Le Manoir hanté (1920), avec Harold Lloyd ; Yes, yes, Nanette (1925), avec Jimmy Finlayson, Oliver Hardy ; A visage découvert (1926), avec Charlie Chase ; Lizzies of the Field (1924), avec Billy Bevan ; Cours, ma fille, cours (1928), avec Carole Lombard, Daphné Pollard (150 min).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Temps de la danse.** L'histoire des claquettes.
20.30 **Photo-portrait.** Françoise Gründ, imagière et directrice artistique de la Maison des cultures du monde.
20.45 **Fiction.** Aléas, de Michel Fabre.
22.35 **Opus.** Ruggero Raimondi.
0.05 **Clair de nuit.** Rencontre avec Guy Malterre, éleveur.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Soirée lyrique** (donnée le 26 mars au Grand Théâtre de Genève) : Billy Budd, de Benjamin Britten. Opéra en deux actes, livret de F.-M. Forster et E. Crozier, d'après une nouvelle de Herman Melville. Avec Robert Tear (Edward F. Vere), Rodney Gilfry (Billy Budd), par le Chœur du Grand Théâtre et l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Roderick Brydon.
0.05 **Musique pluriel** (concert donné le 23 novembre à l'Amphithéâtre Olivier Messiaen de l'Opéra de Paris) : Rukblick (hommage à Stockhausen), de Kurtag.
0.59 **Auto-portrait.**

IMAGES

Pense-bête

RÉCAPITULONS ! *Primo,* remercier Claire Chazal pour nous avoir permis, vendredi soir, sur TF 1, de mettre un visage sur le nom du premier président de la Cour de cassation. L'actualité justifiait cette mise en image. Il n'est pas banal de voir le plus haut magistrat de France prendre à témoin les justiciables en citant à comparaître le garde des sceaux pour entrave implicite au fonctionnement de la justice. Ce Pierre Drai a une tête d'honnête artisan. Entre les mains de cet homme carré, le pouvoir de juger semble bien placé. En outre, il a manifestement beaucoup d'humour. Il en faut pour ne pas sourire quand on affirme en direct que Pierre Méhaignerie *« préfère peut-être »* prendre le temps de *« poursuivre »* les études menées *« depuis cinquante ans »* sur les moyens d'accélérer le cours de la justice...

Secundo, envoyer des vœux de bon vent à Georges Pernoud, qui nous a permis, une fois de plus, sur « Thalassa » et France 3, de bourlinguer de conserve avec des gens de bonne compagnie. Ce fut un plaisir de retrouver une Isabelle Autissier en robe du soir après l'avoir laissée en combinaison de survie entre les « quarantièmes rugissants » et les « cinquantièmes hurlants ». C'est normal que l'océan soit amoureux d'elle. Comment résister à une femme qui ne se résigne pas à abandonner son voilier blessé parce qu'elle se sent *« quelque part responsable »* de ce *« bout de carbone »* à la dérive ? Quel plaisir aussi d'avoir fait la connaissance de ce Mathias, ce blond natif d'Allemagne qui gambade en baskets sur les laves en fusion chaque fois que les volcans d'Hawaï dégoulinent sur les plages, ce fada qui s'amuse à pétrir les glaises incandescentes dans l'écume des vagues, cet alchimiste exotique qui a apparemment découvert le secret de l'effusion de l'eau et du feu auquel nous avons eu le privilège d'assister dans une explosion d'images somptueuses. Il y avait de la magie sous cette caméra.

Tertio, applaudir tous ces talentueux pensionnaires et sociétaires de la Comédie-Française, que Bernard Pivot avait eu la bonne idée de réunir, sur France 2, pour un pétillant « Bouillon de culture » réalisé en direct du Théâtre-Français, en présence de toute la troupe. Cette représentation improvisée fut un régal pour l'esprit et l'occasion opportune de rappeler, au moment où tous les médias se piquent de « proximité », qu'il y aura toujours un écran entre la télévision et celui qui la regarde alors qu'il n'y en aura jamais entre la scène et le parterre.

In fine, féliciter les inspirateurs du retour à l'écran des duettistes de Bagdad, qui ont tenu, vendredi soir, la vedette sur toutes les chaînes. Nous voulons naturellement parler de la paire inoubliable que forment, depuis leur mémorable tournée au Koweït, les deux plus célèbres acteurs du panthéon irakien, « Laurel Aziz » et « Hardy Hussein », devant lesquels le petit théâtre du Quai d'Orsay a déroulé le tapis rouge pour une série de représentations organisées sans doute en hommage à tous les figurants morts au champ d'honneur du cinéma aux armées.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 8 JANVIER

TF 1

6.00 **Série : Passions.**
6.30 **Série : Côté cœur.**
6.58 **Météo** (et à 10.58, 12.18).
7.00 **Journal.**
7.10 **Club Dorothée.**
7.55 **Le Disney Club.** Super Baloo ; Myster Mask ; La Bande à Dingo ; Bonkers ; Dessin animé ; A vos passions ; Reportages ; Découverte de la France : Angers ; Le Journal du Disney Club ; Caméra Reporter ; Variétés : The Dominos.
10.20 **Magazine : Auto Moto.** Course des champions de rallye aux Canaries.
11.00 **Magazine : Téléfoot.** 22e journée du championnat de France de D1.
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Hooker.**
14.15 **Série : Arabesque.**
15.10 **Série : Le Rebelle.**
15.55 **Série : Les Dessous de Palm-Beach.**
16.55 **Disney Parade.** Dessin animé : la Cigale et la Fourmi ; Splash Too (1re partie).
18.00 **Des millions de copains.** Avec la série : Alerte à Malibu.
19.00 **Magazine : 7 sur 7.** Invité : Philippe de Villiers.
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Cinéma : Hiver 54, l'abbé Pierre.** ■ Film français de Denis Amar (1989). Avec Lambert Wilson, Claudia Cardinale, Robert Hirsch.
22.35 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.45 **Cinéma : La Main au collet.** ■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1955). Avec Cary Grant, Grace Kelly, Charles Vanel.
0.40 **Journal et Météo.**
0.50 **Concert : José Van Dam à Aix-en-Provence.** Œuvres de Mozart.
2.20 **TF 1 nuit** (et à 3.15, 3.55, 4.55).
2.30 **Programmes de nuit.** Peter Ströhm ; 3.25, Histoires naturelles (et à 5.25) ; 4.05, Les Aventures du jeune Patrick Pacard ; 5.05, Musique.

FRANCE 2

5.55 **Série : Ma fille, mes femmes et moi.**
6.50 **Dessin animé.**
7.00 **Les Matins de Saturnin.**
8.45 **Connaître l'islam.**
9.15 **A Bible ouverte.**
9.30 **Orthodoxie.**
10.00 **Présence protestante.** Rembrandt, protestant ? (2e partie et fin), de Valérie Manuel et Claude Vajda.
10.30 **Messe.** Célébrée en direct de Bangui (Centrafrique).

12.00 **L'Heure de vérité** (et à 1.40). Invité : Nicolas Sarkozy.
12.50 **Météo** (et à 13.15).
12.55 **Loto, Journal et Point route.** Reportages *sur le Monde,* à l'occasion du cinquantenaire.
13.25 **Dimanche Martin.** Le monde est à vous, avec Renaud. Hommage au journal *le Monde.*
15.05 **Série : Le Renard.**
16.10 **Dimanche Martin** (suite).
17.45 **Cousteau à la redécouverte du monde.**
18.40 **Magazine : Stade 2** (et à 4.40).
19.59 **Journal, Rallye Grenade-Dakar et Météo.** Reportages sur *le Monde,* à l'occasion du cinquantenaire.
20.50 **Cinéma : Poulet au vinaigre.** ■ ■ Film français de Claude Chabrol (1985). Avec Jean Poiret, Stéphane Audran, Michel Bouquet.
22.25 **Les Films Lumière.**
22.35 **Documentaire : Première ligne.** Sous le regard de Dieu. 3. Ferveur et adoration, de Serge Moati.
23.30 **Journal, Météo et Journal des courses.**
23.40 **Concert : Musiques au cœur.** Hommage à Georges Prêtre.
0.55 **Programmes de nuit.** L'Heure du golf ; 1.25, Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 2.30, Savoir plus santé (rediff.) ; 3.20, Dessin animé (et à 4.35) ; 3.30, La Revue de presse de Michèle Cotta (rediff.) ; Histoire d'en parler.

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour Babar.**
7.35 **Les Minikeums.**
10.25 **Magazine : C'est pas sorcier.** Les locomotives.
10.55 **Magazine : Outremers.** Spécial île de la Réunion.
11.55 **Flash d'informations.**
12.00 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Les Cinq Continents.** Plus chaud que mille volcans, documentaire de Jean-François Delassus.
14.00 **Les Mystères de l'Ouest.**
14.55 **Magazine : Sports dimanche.** A 15.00, Tiercé, en direct de Vincennes ; à 15.15, Championnats de France de cyclo-cross, en direct du lac des Sapins (Rhône).
16.30 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
17.10 **Série : Magnum.**
18.00 **Magazine : Lignes de mire.** Présenté par Jacques Chancel.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal de la région.
20.05 **Divertissement : Benny Hill.**
20.35 **Le Journal du Dakar.**
20.55 **Série : Inspecteur Derrick.**
22.00 **Téléfilm : Femme de mon père.** De Pierre Joassin, avec Valérie Coton, Christian Sinniger.
23.00 **Dimanche soir.** Débat animé par Christine Ockrent et Gilles Leclerc. Invité : René Monory ; Suivi de : A la une sur la trois, animé par Christine Ockrent, avec Serge July et Philippe Alexandre.
23.40 **Météo et Journal.**
0.00 **Cinéma : Pépé le Moko.** ■ ■ ■ Film français de Julien Duvivier (1936). Avec Jean Gabin, Mireille Balin, Line Noro.
1.35 **Musique : Cadran lunaire.** *Six Poèmes de Marina Tsvetaïeva,* extraits, de Chostakovitch, par la Sinfonietta de Chambord, dir. Amaury du Closel (15 min).

M 6

7.00 **Musique : Boulevard des clips** (et à 5.40).
8.25 **Téléfilm : Lassie.**
10.05 **Magazine : Ciné 6.** Présenté par Laurent Weil.
10.35 **Magazine : La Tête de l'emploi.**
11.00 **Série : Drôles de dames.**
12.15 **Série : Mariés, deux enfants.**
12.45 **Série : Flash.**
13.40 **M 6 Kid.** Présenté par Caroline Avon et Paul Grandpascal. Info kid ; Kiltout. Conan l'aventurier ; New Kids on the Block ; Cadillac et Dinosaures.
15.20 **Magazine : Culture rock.** *L'histoire des Beatles après la dissolution du groupe.*
16.15 **Série : Le Joker.**
17.10 **Série : Schimanski.**
18.55 **Série : Robocop.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.40 **Sport 6** (et à 1.00).
20.45 **Magazine : Zone interdite.** Présenté par Patrick de Carolis. Les voleurs d'yeux, de Marie-Monique Robin ; Surdoués : la relativité de l'enfance, de Jean-Xavier de Lestrade et Denis Poncet ; Allemagne : des volontaires contre l'oubli, de Nadia Cleitman, Pascal Favier, Jean-Claude Freydier, Guy Roussel et Gilles Mariani.
22.45 **Magazine : Culture pub** (et à 5.15). Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas. Les héros de l'image.
23.15 **Cinéma : La Femme flambée.** ■ ■ Film allemand de Robert Van Ackeren (1983).
2.30 **Rediffusions.** Culture rock (La saga) ; 3.25, Le Monde des hélicoptères (3) ; 4.20, New-York City.

CANAL +

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.49).
7.00 **Cinéma : Le Voleur de Bagdad.** ■ ■ Film britannique de Michael Powell, Ludwig Berger et Tim Whelan (1940). Avec Conrad Veidt, Sabu, John Justin.
8.45 **Documentaire : Félins, album de famille.**
9.05 **Surprises.**
9.15 **Cinéma : Tom et Jerry, le film.** □ Film d'animation américain de Phil Roman (1992).
10.40 **Cinéma : Chute libre.** ■ Film américain de Joel Schumacher (1992).

En clair jusqu'à 14.05

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.
13.35 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
14.05 **Téléfilm : Kazan.** D'Arnaud Sélignac.
15.35 **Magazine : 24 heures.** Sans domicile fixe (rediff.).
16.30 **Documentaire : Téhéran, la maison de la force.** De François Soulier.
16.50 **Dessin animé : Les Simpson.**

En clair jusqu'à 18.30

17.15 **Ça cartoon.** Du lapin au menu ; Un os à la neige ; Gros Minet chasseur ; A deux, on se sent mieux ; Wild about Hurry ; La grenouille magique ; Tom et Dynamite.
18.15 **Sport : Football.** Metz-Lyon. Match de 22e journée de championnat de France de D1, en direct ; à 18.30, Coup d'envoi ; à 19.15, Flash d'informations.

En clair jusqu'à 20.35

20.30 **Magazine : Le Journal du art.** Présenté par Jean Teulé. Rubriques : Une histoire du art ; Une nouvelle du art ; Une vacherie du art.
20.35 **Cinéma : La Loi de la nuit.** □ Film américain d'Irwin Winkler (1992).
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Actualité.
0.50 **Cinéma : Coup de fouet en retour.** ■ ■ Film américain de John Sturges (1955) (v.o.).
2.10 **Magazine : Courant d'airs.** Estelle à New-York (58 min).

LA CINQUIÈME

6.45 **Opinions publiques.**
6.50 **Le Journal du temps.**
7.00 **Embarquement porte n° 1.** Istanbul (rediff.).
7.30 **Documentaire : L'Effet de serre** (rediff.).
8.00 **Magazine : L'Œil et la Main** (rediff.).
8.30 **Magazine : Parlez-moi.** Ma souris bien-aimée : le design (rediff.).
9.00 **Magazine : Business humanum est.**
10.00 **C'est pas normal !**
10.30 **Documentaire : L'Etoile de Noël** (rediff.).
11.30 **Documentaire : Tactiques sauvages** (rediff.).
12.00 **Jeunesse.** Téléchat ; La Vie devant moi : le métier d'ostréiculteur ; Grimmy ; Rintintin : Rivière aux folies (v.f.) ; Le Journal du temps (rediff.).
13.00 **Jeu : Ça déménage.**
13.30 **Documentaire : Les Grands Séducteurs.** Alain Delon, de François Chalais.
14.30 **Documentaire : L'Avenir du passé.** De Jean-Antoine Boyer.
15.30 **Magazine : Jeux d'encre.** Présenté par Jean-Marie Jabouille-Castille.
16.00 **Magazine : Détours de France.** Présenté par Jean-Claude Bourret. La belle ouvrage.
17.00 ▶ **Magazine : Le Sens de l'Histoire.** Présenté par Jean-Luc Hees. Yougoslavie, genèse d'une guerre.
18.30 **Magazine : Va savoir.** Présenté par Gérard Klein.

ARTE

19.30 **Magazine spécial.** Premier siècle du cinéma.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Le cinéma pour rire.** Les Maîtres du burlesque. Soirée proposée par Madeleine Avramoussis et Suzanne Biermann.
20.41 **La Grande Parade du rire.** Les Stars du comique au cinéma, documentaire de Frédéric Mitterrand.
21.40 **Cinéma : Le Cameraman.** ■ ■ ■ Film américain de Buster Keaton (1928) (muet).
22.50 **Documentaire : La comédie est une affaire sérieuse.** Hollywood et ses comiques, de Kevin Brownlow et David Gill (v.o.).
23.40 **Cinéma : Laurel et Hardy au Far-West.** □ Film américain de James W. Horne (1938) (v.o.).
0.45 **La Nuit du comique** (140 min). Heureux Anniversaire, court métrage de Pierre Etaix ; à 1.00, Rupture, court métrage de Pierre Etaix ; à 1.10, Rendez-vous avec Loriot, moyen métrage de Vico von Bülow ; à 1.35 Comédie visuelle, un cours de Rowan Atkinson, moyen métrage de Rowan Atkinson (v.o.) ; à 2.00, La Planche, moyen métrage d'Eric Sykes, avec Eric Sykes, Arthur Lowe ; à 2.30, Monty Python's Flying Circus, moyen métrage de Graham Chapman, John Cleese, Eric Idle, Terry Jones, Michael Palin et Terry Gilliam (v.o.) ; à 2.55, Le Train, téléfilm norvégien de Johnny Bergh et Jon Skolmen.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Les Fantômes du permanent.
22.25 **Poésie sur parole.** Les poèmes du Fou d'Elsa.
22.35 **Le Concert** (donné à Notre-Dame-du-Val à Mériel, le 10 septembre 1994) : Chansons des rois et des princes, par l'Ensemble Perceval.
0.05 **Clair de nuit.** Tentatives premières, par Sylvie Bourgouin ; Rub a dub dub ; Rémanences ; la durée du oui.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Musique aujourd'hui** (concert donné le 10 décembre à Nice) : Prélude n° 22, de Villa-Lobos ; Messagesquisse, de Boulez ; Trois Equales, de Beethoven ; Bachianas Brasileiras n° 1, de Villa-Lobos ; Variations et thème pour saxophone et ensemble de violoncelles, de Rudajev ; Concerto pour saxophone et orchestre de violoncelles, de Chiti ; le Chant des oiseaux, de Cassis, par l'Octuor de violoncelles, et Paul Wehage, saxophone.
00.00 **Voix souvenirs.** Otello, de Verdi (extraits des actes 1 et 2), enregistré le 18 décembre 1948 par le Chœur et l'Orchestre Radio-Lyrique, dir. Jules Gressier, avec José Luccioni (Otello), Maria Vitale (Desdemone), Charles Cambon (Iago), René Deshayes (Cassio), Suzanne Darban (Emilia), Jean Vizzavova (Roderigo), André Philippe (Lodovico), Lucien Lovano (Montano).
22.30 **Les Greniers de la mémoire.** Par Karin Le Bail. Jacques Prévert.
23.00 **Les Magiciens de la terre.** Azerbaïdjan : l'art du chanteur avec Alim Kasimov ; Traditions de l'Irlande avec le chanteur Michael McDonnell.
0.05 **Les Muses en dialogue.**

Pour abus de biens sociaux et recel d'abus de confiance

Jean-Pierre Thomas, trésorier du PR, a été mis en examen

Le trésorier du Parti républicain et député (PR) des Vosges, Jean-Pierre Thomas, a été mis en examen, vendredi 6 janvier, par le juge d'instruction parisien Mireille Filippini dans l'affaire concernant le financement de cette formation. M. Thomas, qui est notamment accusé d'abus de biens sociaux et de recel d'abus de confiance, est la première personne mise en examen dans ce dossier mis au jour par le conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke avant d'être confié, en septembre dernier, à Mme Filippini. Le magistrat parisien est également chargé de dossiers connexes concernant, d'une part, l'achat des locaux parisiens du PR et, d'autre part, le financement de sociétés mises sur pied par son président, Gérard Longuet, vers la fin des années 80. Les remous politiques et les développements judiciaires provoqués par ces affaires, tout particulièrement celle qui porte sur la construction *de sa villa de Saint-Tropez (Var)*, avaient conduit l'ancien ministre de l'industrie de M. Balladur à démissionner du gouvernement, le 14 octobre dernier.

La décision de Mme Filippini s'inscrit dans la logique du dossier déjà ancien et particulièrement nourri dont elle a hérité il y a trois mois (*le Monde* du 29 mars et du 20 décembre 1994). En effet, c'est en octobre 1993 que la découverte fortuite d'un pot-de-vin de 4,4 millions de francs versé par la société Pont-à-Mousson à l'intermédiaire nantais René Trager, en 1988, avait conduit Renaud Van Ruymbeke à s'intéresser au financement du PR et à entendre son trésorier en titre, Jean-Pierre Thomas. Le 24 mars suivant, dans un rapport transmis au parquet général de Rennes, puis à la chancellerie, M. Van Ruymbeke faisait état de *« l'origine particulièrement suspecte de valises de billets »* et des contributions occultes de grandes sociétés ayant alimenté, pour au moins 28 millions de francs, les caisses du PR de 1987 à 1991. C'est-à-dire avant, mais aussi après la loi de janvier 1990 interdisant tout financement occulte des activités politiques.

Analysant certains mouvements de fonds sur les divers comptes bancaires du PR, le conseiller soupçonnait l'existence d'une « caisse noire ». Par ailleurs, il dévoilait dans son rapport l'existence d'une régie publicitaire, baptisée Groupement des régies réunies (GRR). Cette structure, dirigée par Jean-Pierre Thomas, fonctionnait comme une « pompe à finances », rétrocédant au PR une partie des sommes versées par les entreprises sous couvert d'achat d'espaces publicitaires. Dans son rapport, le magistrat faisait état d'une déclaration de M. Thomas selon qui *« trois personnes étaient au courant de ces versements : Gérard Longuet, Alain Madelin et François Léotard »*.

Fort de ces éléments, et des nombreux documents saisis à sa demande par les policiers du SRPJ de Rennes lors de différentes perquisitions, M. Van Ruymbeke estimait dans son rapport au procureur général que les faits mis au jour étaient, à première vue, et sous réserve d'investigations approfondies, constitutifs des délits de faux, d'abus de biens sociaux ainsi que de recel et trafic d'influence.

Des comptes à l'origine mystérieuse

A l'époque, les dirigeants du PR s'étaient élevés contre ce qui leur avait paru être une curiosité abusive et injustifiée dans les finances de leur parti. Après une brève épreuve de force qui avait tourné à l'avantage du magistrat, M. Thomas avait été entendu une deuxième fois comme témoin. En pure perte. Se retranchant derrière la *« déontologie »* et la loi du silence, le trésorier du PR s'était refusé à révéler les noms des sociétés contribuant au financement de son parti. M. Van Ruymbeke, qui se trouvait alors à la limite de son mandat dans cette affaire, n'avait pas été en mesure de mettre M. Thomas en examen. Il n'en avait pas moins poursuivi, à partir de ce dossier PR, des investigations qui devaient le conduire à s'intéresser, cette fois, au patrimoine immobilier et au financement des sociétés de Gérard Longuet. Le nom de Jean-Pierre Thomas n'apparaît pas *dans ces affaires*.

Le magistrat avait, cependant, retrouvé le nom du trésorier dans les sombres tractations qui ont entouré, en 1988, la vente d'un appartement de la rue de Constantine destiné au siège parisien du PR et qui ont conduit à la découverte d'une nébuleuse de comptes bancaires panaméens gérés en Suisse et au Luxembourg par un banquier proche de Gérard Longuet, Alain Céréda. Des comptes sur lesquels ont transité, jusqu'à ces derniers mois, des dizaines de millions de francs dont l'origine reste, pour l'essentiel, fort mystérieuse. Le vendeur de l'appartement, l'homme d'affaires Michel Reyt, PDG de la SAGES, déjà mis en examen par le juge Van Ruymbeke dans une autre affaire de financement occulte, avait révélé, le 14 octobre dernier, qu'il avait négocié directement avec Gérard Longuet et Jean-Pierre Thomas les modalités de cette opération. Tout particulièrement le versement d'un dessous de table de 6 millions de francs sur un compte en Suisse.

Quelques heures après ces révélations faites, à Rennes, au conseiller Van Ruymbeke, M. Longuet apparaissait sur le perron de l'hôtel Matignon pour annoncer sa démission de ses fonctions de ministre de l'Industrie. Quelques jours plus tôt, à l'issue d'une enquête préliminaire, et après bien des atermoiements la chancellerie avait annoncé que le financement du parti républicain faisait l'objet d'une information judiciaire confiée à Mme Filippini.

Quel a été le rôle de M. Thomas *dans tous ces dossiers ? A-t-il été* un trésorier de plein droit, ou, tout simplement un adjoint, voire un simple « exécutant » des décisions de Gérard Longuet ? La suite le dira. Il est cependant clair, d'après l'enquête, que Gérard Longuet, qui fut trésorier du PR jusqu'en 1986, puis président de cette formation à partir de 1990, a gardé la haute main sur l'essentiel des opérations financières ordinaires ou extraordinaires du PR. Par ailleurs, le nom de Jean-Pierre Thomas n'apparaît *pas dans les activités de la nébuleuse* de comptes étrangers animée par Alain Céréda. Son nom n'apparaît ailleurs pas non plus dans les agendas du banquier, dans lesquels on retrouve une partie du gotha des affaires. Enfin, M. Thomas a récemment fait une double mise au point, affirmant dans un communiqué qu'il *« n'avait jamais participé à aucune négociation pour l'achat »* des locaux du PR avec Michel Reyt et qu'il n'avait *« jamais réalisé la moindre opération sur des comptes à l'étranger »*. Une façon de renvoyer la balle dans le camp de M. Longuet.

Le magistrat instructeur a attendu la période située entre la fin de la session parlementaire ordinaire, avant Noël, et le début de la session extraordinaire, le 9 janvier, pour mettre en examen M. Thomas, afin de ne pas avoir à demander la levée de son immunité parlementaire.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

L'ESSENTIEL

DATES

Il y a cent vingt ans, l'inauguration de l'Opéra-Garnier, à Paris *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Portugal : la cohabitation traverse une grave crise

La cohabitation entre le président socialiste, Mario Soares, et le chef du gouvernement libéral, Anibal Cavaco Silva, tourne à l'aigre. Longtemps considérée comme exemplaire, elle a achoppé, en décembre, sur le refus du président de reconduire le chef d'état-major de l'armée de l'air. La cérémonie de présentation de vœux au palais de Belem, à Lisbonne, a rendu encore plus évidente la déchirure entre les deux hommes *(page 4)*.

SOCIÉTÉ

La progression la plus forte du sida s'observe actuellement chez les hétérosexuels

Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la Santé, a rendu public, vendredi 6 janvier, un rapport du Réseau national de Santé publique consacré à l'évolution en France de l'épidémie de sida au sein de la population hétérosexuelle. Celle-ci demeure, selon ce rapport, le troisième groupe de transmission (derrière les homosexuels et les toxicomanes), mais son taux de progression est actuellement le plus élevé : + 67 % entre 1990 et 1993 *(page 7)*.

CULTURE

Fra Bartolomeo au Musée du Louvre

Sur son œuvre, sur ce qu'étaient les dessins de nus qu'il a publiquement brûlés, à Florence durant l'hiver 1497, les connaissances sont longtemps demeurées lacunaires, jusqu'à des recherches récentes. Du peintre, l'éloge ne peut que tourner court. Mais on aimerait comprendre comment, selon quelle contradiction, il fut un *dessinateur prolixe et audacieux*. C'est ce que démontrent nombre des feuilles prêtées par l'Ecole des beaux-arts, les Musées de Lille et de Bayonne *(page 9)*.

ÉCONOMIE

Apple fait l'objet de nouvelles rumeurs d'achat

Ils sont trois. Matsushita, le géant japonais de l'électronique grand public, Philips, son concurrent néerlandais, et Oracle, l'éditeur américain de logiciels, qui s'apprêteraient à croquer Apple. C'est ce que croit savoir *Information Week*, un magazine d'affaires américain, qui, dans son édition du 16 janvier, révèle que les trois partenaires fomenteraient une OPA (offre publique d'achat) sur la célèbre firme informatique de Cupertino *(page 13)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision » folioté de 1 à 40

Le numéro du « Monde » daté samedi 7 janvier 1995 a été tiré à 455 357 exemplaires

Selon l'hebdomadaire antigouvernemental « Tempo »

Un chrétien décapité au Nigéria par les militants d'une secte islamiste

LAGOS

de notre correspondante

Un cliché macabre à la « une », montrant une tête humaine fichée sur un sabre, et un titre-choc : « Spectacle barbare ! un Ibo décapité à Kano ». L'hebdomadaire antigouvernemental *Tempo* a usé des méthodes de la presse à sensation pour révéler à l'opinion sudiste un fait divers qui a bien failli provoquer une nouvelle crise entre la majorité musulmane haoussa-fulanie et la minorité chrétienne ibo de la capitale du Nord. L'incident n'a été connu dans le Sud qu'avec dix jours de retard, les autorités fédérales ayant recommandé la plus grande discrétion, afin d'éviter toutes *« représailles »* contre les musulmans vivant dans les régions ibos du Sud-Est.

Selon *Tempo*, la victime était un petit commerçant ibo établi à Kano, Gideon Akaluka, accusé d'avoir insulté et souillé le Coran : un témoin aurait vu, dans sa maison, une femme torcher un enfant avec des pages du Livre sacré. Mais, faute de preuves, la police n'avait pas retenu la plainte, et Akaluka aurait dû être remis en liberté le 31 décembre.

Éviter le pire

Avertis de cette décision, des militants de Jaishul islam – une secte réputée chiite à cause de ses tendances radicales et de l'appui que lui apporterait l'Iran – ont envahi, dans la nuit du 26 décembre, la prison centrale où Akaluka était incarcéré. Ils ont enfoncé la porte de sa cellule et massacré le malheureux à coups de machette avant de lui couper la tête avec une scie à métaux.

Ils ont ensuite porté leur trophée chez l'émir de Kano, Ado Bayero, la plus haute autorité de cette cité millénaire, mais ont été chassés par les notables du palais indignés. Les fanatiques ont alors paradé dans des quartiers populaires, la tête au bout d'un sabre, et ont prêché dans le même équipage, pendant trois heures, à la grande mosquée, avant que la police n'opère quelques arrestations.

L'administrateur militaire de l'Etat de Kano, le colonel Abdullahi Wase, prenait enfin des mesures d'urgence, renforçant la police locale avec des unités venues des quatre Etats voisins et appelant au calme les chefs des différentes communautés, encore marquées par les violentes émeutes d'octobre 1991. A l'époque, l'annonce d'une *« croisade évangéliste »*, menée par des religieux allemands sur le thème provocateur *« Kano pour Jésus »*, avait mis la ville à feu et à sang pendant trois jours. Pour protéger leurs échoppes du pillage, les commerçants ibos avaient fait usage d'armes automatiques. On avait relevé entre trois cents et cinq cents morts – le bilan n'a jamais été publié.

Cette fois-ci, les Ibos ont gardé leur sang-froid. Le pire a été évité. A Kano, comme dans toutes les villes du Centre-Nord où depuis dix ans ont fréquemment éclaté des émeutes, les conflits religieux prennent une dimension ethnique. Un scénario dangereux dans le contexte nigérian.

Si, dans l'affaire Akaluka, les militaires ont montré une meilleure capacité que d'habitude à gérer la crise, il n'est pas certain qu'ils soient bien préparés à répondre à une contestation islamiste radicale avivée par des difficultés économiques et sociales. Dans le Sud-Ouest, majoritairement yorouba, notamment dans l'Etat d'Oyo, le problème de la restitution – pour des raisons essentiellement financières – des écoles publiques aux missions chrétiennes alimente des tensions croissantes avec les musulmans.

A Kano, les militants de Ja-islam et leur chef, Ahmadu Shaibu, ravivent le souvenir de la redoutable secte Maitatsine, un courant populiste radical écrasé il y a dix ans, au prix de quelque 10 000 morts, mais qui a laissé des épigones. Dans la nuit du 1er janvier, alors que le dispositif de sécurité était toujours en place à Kano, des étudiants islamistes ont défiguré avec des jets d'acide quatre syndicalistes sur le campus, sous prétexte que des filles avaient voulu pénétrer dans un bâtiment réservé aux garçons. Les autorités universitaires ont réagi... en interdisant toute activité au syndicat étudiant.

MICHÈLE MARINGUES

Le « nouveau Monde » à la radio et à la télévision

A l'occasion du lancement de la nouvelle formule, plusieurs chaînes de radio et de télévision *consacrent des émissions au Monde*.

Dimanche 8 janvier :

Journée spéciale sur France 2, dont la plupart des émissions évoqueront sous différentes formes les cinquante ans et le lancement du nouveau *Monde*. Eric Izraelewicz, éditorialiste, participe à « L'heure de vérité » qui reçoit Nicolas Sarkozy, de 12 heures à 13 heures. Trois collaborateurs du quotidien, Bertrand Poirot-Delpech, Eric Fottorino et Véronique Mortaigne, participent au jeu « Le monde est à vous » que propose et présente chaque dimanche Jacques Martin. Dans le cadre de ce programme, deux extraits de films sur *le Monde*, l'un tourné en 1963, l'autre en 1994, évoqueront l'évolution rédactionnelle et technique du journal.

Les dessinateurs Plantu, Pancho, Pessin et Sergueï illustreront cette journée en intervenant à « L'heure de vérité », dans les journaux télévisés et dans l'émission sportive « Stade 2 ». Deux reportages consacrés au *Monde*, et un entretien avec Jean-Marie Colombani, depuis les locaux de la rédaction du *Monde*, seront diffusés dans le journal de « 20Vingt heures ».

Les radios consacreront certaines de leurs émissions au *Monde* et tout particulièrement RTL, en direct de la rue Falguière.

Lundi 9 janvier :

– sur RTL (partenaire du *Monde* depuis 14 ans dans l'émission du « Grand Jury ») : « Mediafax » d'Anne Magnien, à 7 h 25 ; Michel Rocard est l'invité de Michèle Cotta en direct de la rédaction du *Monde* à 7 h 50 (tous les jours de la semaine, l'invité de Michèle Cotta sera l'auteur d'un point de vue publié dans les colonnes du *Monde* qui nous accordera un entretien) ; le journal de 13 h de Jean-Jacques Bourdin est diffusé en direct de la rédaction du *Monde* ; Jean-Marie Colombani est l'invité du journal de 18 h de Jean-Marie Lefebvre ;

– sur Europe 1 : un reportage sur *le Monde* de Brigitte Benkemoun à 8 h 30, dans « Mon œil » de Roland Mihaïl et Pascale Clark ;

– sur France Inter : « La question du jour » de Stéphane Paoli est posée à Agathe Logeart, grand reporter, à 7 h 38.

Mardi 10 janvier : – sur France culture : en direct du *Monde*, Jean Lebrun et son équipe de « Culture matin » racontent, de 7 h à 8 h 15, comment se fabrique le quotidien ;

– sur RTL : Valéry Giscard d'Estaing est l'invité de Michèle Cotta à 7 h 50.

Jeudi 12 janvier :

– sur RTL : Josyane Savigneau, rédacteur en chef adjoint, *responsable de la séquence « culture »*, est l'invitée de Jean-Marie Lefèbvre dans le journal de 18 h ; Annick Cojean et Jean-Michel Normand participent à l'émission « les jeunes sont comme çà » de Fabrice Lundy, de 22 h 10 à 22 h 30, consacrée au métier de journaliste ;

Vendredi 13 janvier :

– sur RTL : Philippe de Villiers est l'invité de Michèle Cotta à 7 h 50 ; « spécial revue de presse » de Jean-Pierre Defrain de 18 h 30 à 19 h avec Alain Frachon et Patrick Jarreau, rédacteurs en chef adjoints du *Monde*.

GRANDE-BRETAGNE : vol d'un Titien. – Un tableau du Titien, d'une valeur de 40 millions de francs, a été volé, le 6 décembre, dans la demeure du marquis de Bath, a annoncé la police britannique. Intitulée *Repos pendant la fuite en Egypte*, cette toile a été dérobée vers 21 heures. Les voleurs se sont introduits dans le domicile du marquis en brisant une fenêtre. Ils ont déclenché l'alarme mais ont réussi à s'enfuir. Ils ont également emporté un tableau attribué à l'atelier du peintre flamand Joos Van Cleve et un autre de Bonifazio de Pitati. Le tableau du Titien avait été acquis en 1878 par le quatrième marquis de Bath.